



bulletin municipal
SAINT-CLOUD

**Le Centre Culturel des 3 Pierrots
et ses parkings de verdure**



n° 172 septembre 1982

Pour mieux vous recevoir

PIERRE

CHEMISIER - TAILLEUR

est maintenant au

69, BD DE LA RÉPUBLIQUE

**602.
53.15**

SERVICE RETOUCHE

sur tout vêtement masculin (cuir excepté)
provenant ou non de notre magasin

tableau d'honneur

Olivier Delahousse

Encadrement

Lithographie, gravure, diplôme,
carte postale, miroir, canevas,
médailles, objets divers...

Restauration, tableaux et cadres



15, rue de Buzenval
92210 Saint-Cloud
Tél. 602.22.16

ENFIN A SAINT-CLOUD UN VIDÉO-CLUB

HILL VIDEO MUSIC



Galerie marchande
Niveau bât. C
Bureaux de la Colline
92210 Saint-Cloud
☎ 602.49.98 - 602.42.39

***Venez louer vos cassettes
vidéo (VHS)***

***Nombreux titres disponibles
chez RCV, RCA, POLYGRAM,
WARNER***



AGENT AGRÉÉ LOCATEL

**spécialiste location T.V., vidéo,
Hi-Fi et péritéléphonie**

Votre partenaire

2 AGENCES A SAINT-CLOUD :

CD 506

8, RUE DAILLY
Tél. 602.04.17

SB 511

98, RUE DE LA RÉPUBLIQUE
Tél. 602.66.22



CREDIT LYONNAIS



Dans le cadre du magnifique
parc de Saint-Cloud

La Lanterne du Parc

**BAR-RESTAURANT
ROND-POINT
DE LA LANTERNE**

**c'est d'abord
un site exceptionnel
une cuisine familiale
de qualité**

Un établissement à votre service
365 jours par an (fermé en soirée automne-hiver)

**MENU & Carte - RÉSERVATION BUFFETS
ET BANQUETS CAMPAGNARDS**

534.88.66 - 766.56.33

Jean LECLERC

42, bd de la République
SAINT-CLOUD
Tél. 602.66.55

PHILIPS

nous a choisis

*Pour notre compétence
technique*

*Pour le sérieux de notre
service après-vente*

*Pour la qualité
de notre accueil*

*Pour notre sens
des responsabilités*



nous avons choisi

PHILIPS

*Pour ses techniques
de pointe
Pour l'étendue
de sa gamme
Pour la qualité
de son assistance
Parce que c'est
la 1^{re} marque*

DEUX ATOUTS !



LUMINAIRES
tous styles

Schifer-Fouchez

MEUBLES DE DÉCORATION
TABLES - MIROIRS
ABAT JOUR

12, rue Dailly, 92210 Saint-Cloud

☎ 602.02.39

Restaurant

Les Flamboyants

PRESTIGE DE LA CUISINE
VIETNAMIENNE ET CHINOISE

Ses Spécialités - Son cadre
Noces et banquets

Ferme le dimanche

17, rue du Docteur-Desfossez
92210 SAINT-CLOUD Tél. 602 23.36
derrière la mairie et l'église de Saint-Cloud)



Reproduction de tous documents,
rapports, brochures de textes,
thèses, cours photocopiés, etc.,
de 10 à 500 exemplaires.

Prix 0,40 à 0,60 F par face imprimée
en recto seul ou recto-verso (selon
tirage, par xérocopie). Possibilité
de réduction de format. Format de
sortie 21 × 29,7. Minimum 100 F.

S'adresser à M. HAURET
Société SOER/IFOR

28, rue Pasteur, 92551 SAINT-CLOUD Cedex
TÉL. 771.91.19

St-Cloud - Tapisserie — Décoration

J. PARENT Maison fondée
en 1860

26, rue de la Porte-Jaune
771.80.88

TENTURES MURALES
VOILAGES, RIDEAUX, SIÈGES, LITERIE
REVÊTEMENTS DE SOL, MOQUETTES

Toute la décoration intérieure



PIANOS

Jean-Claude PENON

18, rue Preschez, 92210 SAINT-CLOUD - Tél. 602 66.84

VENTE - ACHAT - LOCATION - ACCORD - REPARATION

Location-Vente

AGENCE DELAUNAY

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 20.000 FRANCS

TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

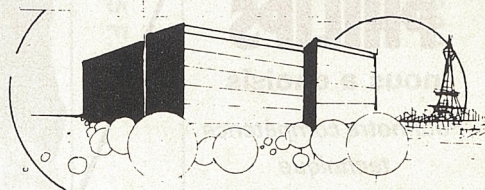
VENTE ACHAT LOCATIONS VILLAS APPARTEMENTS

113, Bd de la République, 92210 Saint-Cloud

Tél. 771.85.13 - 771.83.49 - 771.87.23 - 771.67.28 - 771.67.32



Caisse garantie
FNAIM



PEDICURE MEDICALE

par pédicure diplômée d'Etat

PODOLOGIE: semelles orthopédiques
par PODOLOGUE D.E. conventionné S.S.

771.84.03 29, rue de l'Avre - 92 Saint-Cloud

TAILLEUR • COUTURIER

Giraudet

60, bd de la République, SAINT-CLOUD ☎ 741.00.29

ASSURANCES

ACCIDENTS - INCENDIE - VIE
RESPONSABILITE CIVILE

PARTICULIERS - COMMERCE - INDUSTRIES

VOIZARD et BERNARD

27, rue Pasteur

92210 SAINT-CLOUD

Parking réservé

602 89.02 - 602 89.93

Ouvert samedi matin



CORI

Parfumerie
Institut
Pédicurie médicale
Boutique cadeaux

Ouvert toute l'année - Carte fidélité

20, bd de la République - SAINT-CLOUD
602.92.89

CLAUDE MAXIME

Géraldine

COIFFURE • FÉMININ • MASCULIN

20, boulevard de la République - 602.17.29

Parking facile - Journée continue

L'ÉTOILE DE TAFRAOUT

Restaurant Marocain

vous retrouverez
la gastronomie
absorbante
avec un accueil
chaleureux

typiquement marocain

Réceptions - Repas d'affaires

159, boulevard de la République Saint-Cloud
Fermé le lundi 771.66.66



HOTEL RESTAURANT

3 ETOILES N.N.

VILLA HENRI IV

36 CHAMBRES tout confort,
bains, douches, wc particuliers

SALLE DE CONFERENCE
pour 40 personnes

SON RESTAURANT
LUNCHS - COCKTAILS
SÉMINAIRES

Le restaurant est fermé le dimanche soir

43, boulevard de la République
92210 Saint-Cloud - Tél. 602 59.30
Télex 270105 F TXFRA/Réf. 205

Parking

THOMSON

le meilleur de la technique

TELE - GOUNOD

17, RUE GOUNOD
92210 SAINT-CLOUD
602.45.18

télé - vidéo - radio

ménager - disques

la sécurité d'un grand nom

GRUNDIG

S o m m a i r e

LE PROPOS DU MAIRE

page 5

LES DOSSIERS DU MOIS

- **LE COMPTE ADMINISTRATIF 1981** 6 et 7
par Raymond LE LUHANDRE, Maire-Adjoint chargé des Finances
- **LE RECENSEMENT DE 1982** 8
par René BASSINET, Maire-Adjoint chargé des Affaires Culturelles
- **ENSEIGNEMENT** 9 à 13
 - Création de quatre classes nouvelles dans les écoles publiques
 - Liaison enseignement - entreprises
 - La Caisse des Écoles
 - La fin de l'année scolaire fêtée dans les écoles de Saint-Cloud
par Pierre VINSON, Maire-Adjoint chargé de l'Enseignement
- **LA RENTRÉE** 14 et 15
par Jacques JONKA, Maire-Adjoint chargé des Bâtiments et de la Sécurité

PARTICIPATION A LA VIE MUNICIPALE

16 à 21

- Comité de Quartier
- Commissions Extra Municipales

ZONE DE RÉNOVATION DU CENTRE VILLE

22

VIE LOCALE

23 à 26

- Centre Culturel des 3 Pierrots : Vos programmes de rentrée
- Double inauguration à la " Deutsche Schule " et à " l'American School " de Saint-Cloud

MANIFESTATIONS COMMUNALES

27 à 29

- Chansons et cadeaux pour la Fête des Mères
- Remise des diplômes de la Croix-Rouge
- Les enseignants reçus à la Mairie
- Fête du Sport 1982 : des décorations bien méritées

LA FÊTE DU SPORT 1982 : du soleil, de la pluie... et des centaines de spectateurs répartis dans toute la Ville

30 à 33

LA VIE ASSOCIATIVE

34 à 38

- les Associations Culturelles, Sociales, Sportives

LES INFORMATIONS PRATIQUES

39 à 41

- Générales et sociales
- Croix-Rouge Française (Comité de Saint-Cloud) : des activités très diversifiées

CONSEIL MUNICIPAL

42 à 49

- Séances du 17 juin et du 14 Juillet

ÉTAT CIVIL ET CARNET

50

Directeur de la Publication :
Jean-Pierre FOURCADE

Conseiller Municipal
délégué à l'information :
Christiane DUPONT

Service de Presse :
Evelyne PFEFFER

Photographies :
Carole HUYGUE

Fréquence :
bimestrielle
(1^{er} fév. - 1^{er} avril
1^{er} juin - 15 sept. - 1^{er} déc.)

Prix de vente :
Au numéro : 2 F
Abonnement annuel : 25 F
(avec envoi postal)

Paiement :
Chèque bancaire à l'ordre de
monsieur le Receveur Principal
C.C.P. Paris 9003.64

Publicité :
Exclusivement reçue
à la Mairie de Saint-Cloud
(602.70.40 poste 356)

SPEI
Dépôt légal n° 657
3^e trimestre 1982

LE PROPOS DU MAIRE

Si la réforme du régime électoral des Conseils Municipaux actuellement en discussion devant le Parlement est adoptée à la rentrée, le prochain Conseil Municipal de Saint-Cloud perdra de son homogénéité et sera plus important en nombre. La combinaison du système majoritaire et de la représentation proportionnelle fera que le Conseil comportera désormais une majorité et une minorité : la politisation obligatoire de l'élection entraînera un fonctionnement plus lourd de l'institution, même si la représentation des principales tendances politiques paraît conforme au pluralisme. Quant au nombre des Conseillers Municipaux, il passera de vingt-sept à trente-cinq.



Nous aurons tout le temps, au cours des prochains mois, d'expliquer dans le détail les divers aspects de cette réforme et de nous préparer à en assumer les conséquences. Mais je tiens, dès aujourd'hui, à vous faire part de mon intention de solliciter de nouveau vos suffrages en mars 1983. A la tête d'une liste de large union, rassemblant toutes les sensibilités de l'opposition nationale, je vous proposerai pour notre Ville un programme réaliste et ambitieux destiné à conserver l'acquis patiemment constitué en douze années de gestion participative et à faire de Saint-Cloud une cité encore plus accueillante. Les difficultés que rencontre notre pays font un devoir à l'élu que je suis de poursuivre le combat : c'est avec confiance que j'attends votre appui.

Le présent numéro du Bulletin Municipal vous donne les premiers résultats du recensement de la population. Contrairement à d'autres, notre Ville se stabilise aux environs de 28.500 habitants. C'est le résultat d'une politique de maîtrise de l'urbanisme que nous avons initiée en 1971. C'est aussi la condition nécessaire d'une amélioration continue de la Qualité de la Vie à Saint-Cloud. Je suis conscient qu'il reste beaucoup à faire à ce sujet, notamment en matière de sécurité des personnes et des biens : la bonne entente qui règne dans notre commune entre le Conseil Municipal, la Police, la Gendarmerie et les Pompiers doit pouvoir contribuer à améliorer la situation.

Ce Bulletin Municipal est enfin celui de la rentrée. Il est toujours difficile de se remettre au travail après la période des vacances. C'est pourquoi, juste après la rentrée scolaire — marquée cette année par la création de quatre classes nouvelles — le VII^e Festival d'Automne est destiné à faciliter la transition. Cette année, les manifestations culturelles s'étaleront sur deux semaines aussi bien dans le Parc de Saint-Cloud que dans le Centre Culturel des 3 Pierrots. Je souhaite vivement que vous veniez très nombreux participer aux divers instants de notre Festival : ce sera pour tous ceux qui, inlassablement, se dévouent pour l'organiser, la meilleure des récompenses.

Woycode

J.-P. FOURCADE

LE COMPTE ADMINISTRATIF 1981

par Raymond LE LUHANDRE,
Maire-Adjoint chargé des Affaires Financières

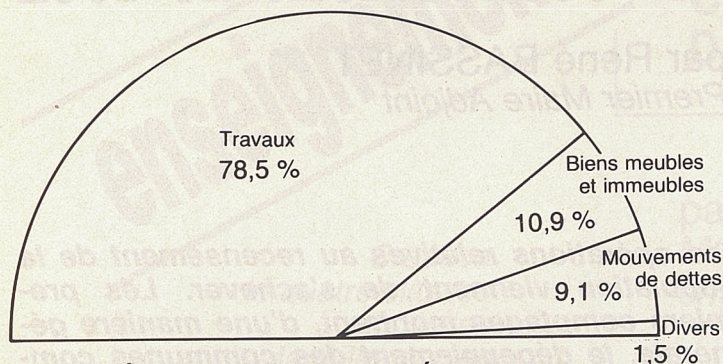
Le compte administratif fait ressortir les résultats d'exécution du budget de l'année 1981 : budget primitif et budget supplémentaire.

En mouvements réels, les dépenses totales s'élèvent à 77.491.663,02 F et les recettes à 87.513.474,09 F faisant ressortir un excédent global de clôture de 10.021.811,07 F.

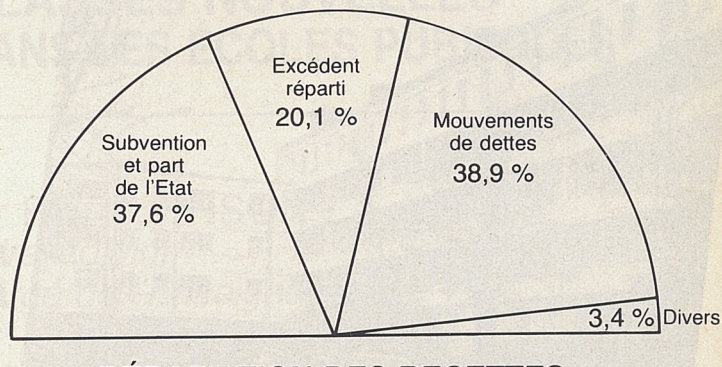
Si l'on tient compte des dépenses engagées mais non mandatées et des recettes restant à réaliser, le disponible net ressort à 6.557.548,29 F.

| Libellé | Section d'investissement | Section de fonctionnement | Total |
|--|-----------------------------|------------------------------|---------------|
| Recettes encaissées..... | 12.846.938,53 | 74.666.535,66 | 87.513.474,19 |
| Reste à réaliser..... | 9.269.086,52 | 2.000.000,00 | 11.269.086,52 |
| Total..... | 22.116.025,05 | 76.666.535,66 | 98.782.560,71 |
| Dépenses effectuées..... | 18.226.398,77 | 59.265.264,25 | 77.491.663,02 |
| Reste à payer..... | 13.112.249,30 | 1.621.100,00 | 14.733.349,30 |
| Total..... | 31.338.648,07 | 60.886.364,25 | 92.225.012,32 |
| Déficit de la section d'investissement..... | - 9.222.623,02 | | |
| Excédent de la section de fonctionnement..... | | + 15.780.171,41 | |
| Disponible..... | | | 6.557.548,39 |

Section d'investissement



RÉPARTITION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT EFFECTUÉES



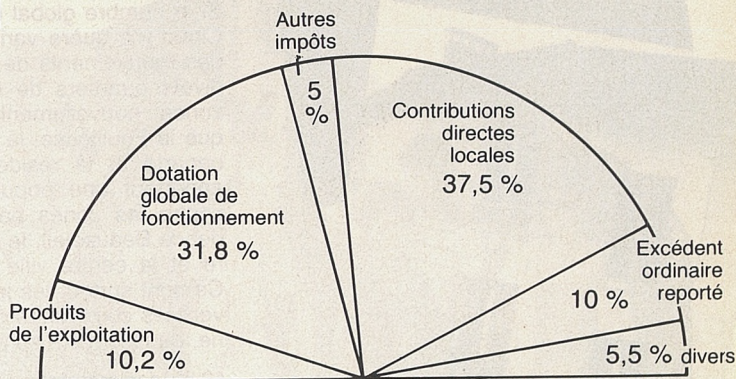
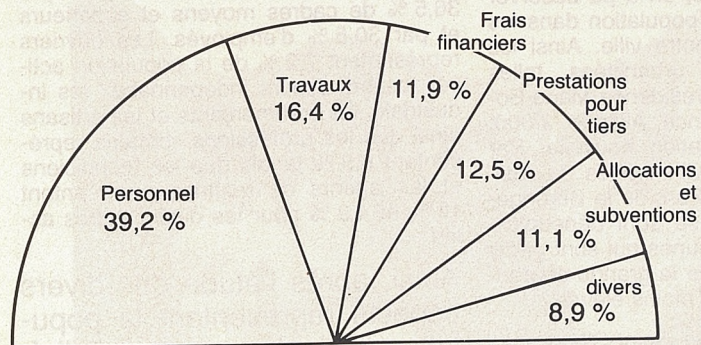
RÉPARTITION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Dépenses : les prévisions étaient de : 31.349.134,43 F. Les réalisations, compte tenu des dépenses engagées mais non encore mandatées, sont de 31.338.648,07 F. Le pourcentage d'exécution est de 99,9 %.

Recettes : les prévisions étaient de : 22.810.430,82 F. déduction faite des amortissements divers et du prélèvement sur les recettes de fonctionnement.

Les recettes effectivement encaissées s'élèvent à :
12.846.938,53 F et les recettes restant à réaliser à :
9.269.086,52 F.

Section de fonctionnement



Dépenses : les prévisions, déduction faite des provisions pour amortissements et du prélèvement pour dépenses d'investissement, étaient de : 65.967.182,62 F, les dépenses mandatées ou restant à mandater s'élèvent à : 60.886.364,25 F, faisant ressortir un pourcentage d'exécution de 92,3 %.

Recettes : les prévisions s'élevaient à : 74.505.886,23 F alors que les recettes encaissées sont de 74.666.535,56 F supérieures de 160.649,33 F aux prévisions, ce qui représente un pourcentage d'exécution de 100,2 %.

En conclusion pour l'ensemble du budget et en mouvements réels, les dépenses ont été réalisées à 94,8 % et les recettes à 101,5 %.

Le recensement de 1982

par René BASSINET,
Premier Maire Adjoint

Les opérations relatives au recensement de la population viennent de s'achever. Les premiers comptages montrent, d'une manière générale, le dépeuplement des communes composant la petite couronne parisienne et Paris. Par contre, à Saint-Cloud on peut considérer que le nombre d'habitants est stable puisqu'on enregistre, d'après les chiffres indicatifs que nous avons pu obtenir, une très légère augmentation de la population par rapport au précédent recensement général qui a eu lieu en 1975, soit 28.500 environ contre 28.350 en 1975.

La structure de la population par âge est ainsi composée :

| | |
|--------------------------|--------|
| • - de 2 ans ½ | 3 % |
| • 2 ans ½ à 18 ans | 21 % |
| • 18 à 40 ans | 33,5 % |
| • 40 à 65 ans | 30,5 % |
| • + de 65 ans | 12 % |

Si le nombre global d'habitants de Saint-Cloud n'a guère varié, on a pu observer des mouvements de population dans les divers quartiers de notre ville. Ainsi les zones nouvellement urbanisées, telles que la Fouilleuse, la résidence Marie-Bonaparte et la résidence Altitude 2.000, apportent une population nouvelle. Par contre les zones pavillonnaires, la résidence Beausoleil, le Parc de la Bérengrère et le centre ville se sont dépeuplés. Ce sont surtout les jeunes qui sont partis vers les communes de la grande couronne, où les loyers sont moins élevés.

42 % des habitants de Saint-Cloud sont propriétaires de leur logement. La composition des foyers fait apparaître une régression des familles nombreuses. Les foyers constitués d'une personne représentent 30 % de l'ensemble des foyers, de deux personnes 30,5 %, de trois personnes 18,5 %, de quatre personnes 13 %, de cinq personnes 6 %, de six personnes 1,5 %, et 0,5 % pour les foyers de sept personnes et plus.

Parmi les habitants dénombrés, 30 % d'entre eux ont été recensés dans d'au-

tres communes en 1975. Ce taux montre la mobilité des familles qui est souvent liée au lieu de travail. En effet chaque jour 69 % de la population active se déplace pour aller travailler à l'extérieur tandis que 31 % reste travailler à Saint-Cloud.

Cette population active se caractérise par 36,5 % de cadres moyens et supérieurs et par 30,5 % d'employés. Les ouvriers représentent 7,2 % de la population active; les travailleurs indépendants, les industriels, les commerçants et les artisans ainsi que les professions libérales représentent 8,9 % tandis que les techniciens et les agents de maîtrise représentent 12 % et 4,9 % pour les divers autres actifs.

Ainsi, après l'étude des divers aspects représentant la population, il n'est pas exagéré d'affirmer que la physionomie de notre commune est préservée des vicissitudes de la vie moderne. Il ne semble pas que l'avenir puisse modifier le visage de notre cité que vos élus s'efforcent au mieux de protéger pour assurer le bien être de la population clodoaldienne.

enseignement

CRÉATION DE QUATRE CLASSES NOUVELLES DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES

Création de quatre classes nouvelles dans les écoles publiques

par Pierre VINSON,
Maire-Adjoint chargé de l'Enseignement

■
Liaison enseignement entreprises

■
La Caisse des Écoles

■
La fin de l'année scolaire fêtée dans les écoles de Saint-Cloud

Pour préparer la rentrée scolaire le Ministre de l'éducation nationale a décentralisé les décisions : il a mis au même niveau l'ensemble des départements et laissé aux inspecteurs d'Académie le soin de définir chacun pour son secteur leurs priorités : créer des zones et programmes prioritaires ; améliorer le remplacement des maîtres absents ; renforcer la pré-scolarisation ; abaisser le taux d'encadrement ou renoncer à fermer des classes.



Au niveau du département des Hauts-de-Seine quatre-vingts emplois nouveaux d'instituteurs ont été créés parce que les classes des écoles pré-élémentaires y étaient plus chargées, en moyenne, que dans les autres départements. Aussi est-ce à ce secteur que Monsieur l'Inspecteur d'Académie a affecté l'intégralité des emplois nouveaux. Son objectif est de réduire à 29,5 le nombre d'enfants par classe. Il était de 32,5 à Saint-Cloud. Créer deux classes permet de baisser à 30 en supposant constant le nombre d'enfants à scolariser.

Le tableau ci dessous des naissances à Saint-Cloud permet d'escompter une stabilisation des effectifs sauf à Montretout et peut-être dans les écoles Val-d'Or-Fouilleuse. C'est donc là que les classes vont être ouvertes. Le choix entre Val-d'Or ou Fouilleuse dépendra du nombre d'enfants présents le jour de la rentrée.



La nécessité d'abaisser le nombre d'enfants par classe.

| Année de naissance | 1977 | 1978 | 1979 | 1980 | 1981 |
|--------------------|------|------|------|------|------|
| Centre | 96 | 91 | 101 | 99 | 95 |
| Côteaux | 88 | 71 | 86 | 64 | 57 |
| Montretout..... | 114 | 114 | 130 | 128 | 130 |
| Val-d'Or..... | 81 | 82 | 75 | 77 | 72 |
| Fouilleuse | 10 | 10 | 16 | 24 | 17 |
| Total | 389 | 368 | 408 | 392 | 371 |

Monsieur l'Inspecteur d'Académie a ensuite défini les objectifs suivants :

- Renforcer le personnel de remplacement,
- Compléter les effectifs des Groupes d'Action Psycho Pédagogique (G.A.P.P.) existants et en créer de nouveaux,
- Abaisser le nombre d'enfants par classe dans les écoles élémentaires qui depuis quelques années traversent une phase de décroissance qui se poursuivra l'an prochain (- 3% dans le département).

Le barème, maintenant départemental, selon lequel seront décidées les ouvertures et fermetures de classe est plus resserré que la " grille Guichard ". Son application conduit dans les écoles nombreuses à ouvrir une classe si la moyenne excède 28 enfants et à en fermer une si elle est inférieure à 25.

Aussi avons-nous pu à Saint-Cloud où la baisse démographique est atténuée non seulement sauver les deux classes menacées l'an dernier mais encore obtenir l'ouverture d'une classe à Montretout et à la Fouilleuse.

Un effort de réflexion sur les causes de l'échec scolaire

Enfin un effort de réflexion est en cours sur les causes de l'échec scolaire et les moyens d'y remédier. C'est Monsieur le Recteur qui selon les propositions des Inspecteurs d'Académie arrêtera la nomenclature des zones d'actions prioritaires et les programmes de ces actions.

Escompter un abaissement de l'âge de la pré-scolarisation

Deux besoins sont moins bien satisfaits à Saint-Cloud que dans le reste du département :

- le dépistage et la compensation d'handicaps mentaux : nous n'avons qu'un G.A.P.P. pour 1.500 enfants en école élémentaire,
- l'accueil des enfants âgés de moins de 2 ans 9 mois le jour de la rentrée. Les enfants nés en janvier, février, voir mars 1980 pourront sans doute être acceptés mais pas nécessairement dans l'école de leur quartier alors que dans l'ensemble du département 32% des enfants de 2 ans sont admis. Les classes pré-élémentaires, surtout si l'école est importante, ne sont peut-être pas adaptées aux besoins d'enfants si jeunes mais les parents ont parfois grand besoin d'y recourir.

Il est donc prudent d'escompter un abaissement de l'âge de la pré-scolarisation et peut-être un nouvel allègement des effectifs par classe. A l'inverse, le nombre de naissances qui a sensiblement fléchi après avoir culminé à 500 en 1970/1972, continuera-t-il à baisser? Les locaux existant à Saint-Cloud permettraient d'ouvrir encore deux classes. Mais sans doute serait-il préférable, si l'on prévoit un accroissement des besoins, de créer une nouvelle école, petite. C'est dans les mois prochains qu'il faudra le décider.

LIAISON ENSEIGNEMENT-ENTREPRISES

par Pierre VINSON,
Maire Adjoint
chargé de l'enseignement

Dédramatiser l'orientation scolaire en familiarisant très tôt les jeunes à la vie des entreprises, tel est l'objectif à moyen terme que, le 2 décembre 1981, s'est donné le comité de la Caisse des écoles de Saint-Cloud.

AMPLIFIER DES INITIATIVES ENCORE INDIVIDUELLES

Depuis plusieurs années un " Carrefour aux Carrières " met en contact les élèves de Terminale avec des praticiens engagés dans la vie de nombreux métiers. Le comité s'intéresse à des enfants plus jeunes devant qui toutes les voies de formation sont encore ouvertes. Il y a longtemps aussi que des maîtres de classes de C.M.2, des professeurs de C.E.S. ou du lycée organisent des visites d'entreprise (sans parler des stages organisés par le L.E.P. pour ses élèves). Le comité vient amplifier ces initiatives encore individuelles. A cet effet :

- Il propose aux professeurs intéressés par cette activité de se rencontrer pour partager leur expérience, dégager les préoccupations de leurs élèves, et retrouver les responsables d'entreprises locales disposés à organiser des visites.
- Il demande aux parents, puisque toutes les associations de parents d'élèves participent à cette action, de parler avec



Accompagné de leur directeur, M. BARDEAU, les élèves de l'école de Fouilleuse ont visité les "Ciments Lafarge" guidés par M. ALBERT, directeur de l'entreprise.

leurs enfants des visites réalisées et des enseignements qu'il en tirent pour leur avenir.

- Il compte sur les dirigeants d'entreprises de Saint-Cloud pour accueillir aussi largement que possible les jeunes de leur ville et leur donner, d'autre part, priorité à l'embauche pour des emplois temporaires de vacances ou plus durables. Les placements réalisés par le Bureau de l'Emploi de la Mairie prouvent le souci des entreprises clodoaldiennes de s'insérer ainsi dans leur cité. D'autre part des visites ont été organisées par les Sociétés : Multi-Presse; Ciments Lafarge; Electronique Serge Dassault.

Des professeurs et des responsables de ces entreprises et d'autres se rencontreront le 12 octobre pour tirer les enseignements de ces visites et en organiser d'autres.

Ensemble ils accueilleront le samedi 11 décembre 1982 à 14 h 30 les élèves et leurs parents qui souhaiteraient les interroger très librement sur les perspectives et conditions d'embauche, les possibilités de formation continue et autres conditions de travail. Ce pourra être l'occasion de mettre en évidence la complémentarité des activités qui concourent la réalisation des objectifs de l'entreprise donc la solidarité des salariés de formation différentes, d'évaluer la rapidité avec laquelle les progrès techniques affectent les différents métiers, la nécessité d'actualiser en permanence ses connaissances de base et d'exercer sa capacité d'adaptation.

PROPOSER AUX JEUNES D'ALLER A LA RENCONTRE DE LEUR AVENIR

La Caisse des Écoles souhaite ainsi réduire les risques d'inadaptation des jeunes à leur vie professionnelle quelle que soit leur orientation et le stade de leur formation où ils cesseront leurs études. Elle ne prétend délivrer aucun message, se bornant à proposer aux jeunes d'aller aussi tôt que possible à la rencontre de ce qui pourrait être leur avenir et se présente à leur portée.

C'est ce que viennent de faire une quinzaine d'élèves et anciens élèves de l'école élémentaire de la Fouilleuse. Sous la conduite du directeur de l'école ils ont passé un après-midi chez leur voisin immédiat le siège social des Ciments Lafarge, dont le Directeur Monsieur ALBERT a tenu à leur faire lui-même les honneurs. Ce fut un grand moment d'étonnement mutuel, de contacts cordiaux et confiants. La vie de ce quartier neuf en sera certainement marquée.

CAISSE DES ECOLES

Centres de loisirs primaires

Pour les enfants fréquentant les écoles élémentaires :

CENTRE GOUNOD, 7, bis rue Gounod : enfants nés entre 1970 et 1973,

CENTRE FOUILLEUSE, 3, avenue de Fouilleuse : enfants nés entre 1974 et 1976.

Ces deux centres fonctionnent en journée continue, de 8 h 30 à 18 heures, chaque mercredi de l'année scolaire. Pendant les petites vacances, le mois de juillet et la 1^{ère} quinzaine de septembre (sauf samedi et dimanche) un seul de ces centres est ouvert. Les repas de midi sont pris au restaurant scolaire de la rue des Écoles pour Gounod et à celui de l'école élémentaire pour Fouilleuse.

CENTRE DU VAL-D'OR, 4, rue Michel-Salles,

Ouvert de 14 heures à 17 heures, à partir du 1^{er} mercredi d'octobre, à l'exclusion des vacances scolaires.

Il reçoit tous les enfants qui désirent fréquenter le centre en après-midi seulement.

Dans tous les centres, indépendamment des jeux de plein-air et des promenades, les enfants peuvent :

- Pratiquer la natation,
- Fréquenter les ateliers : de céramique, d'émaux sur cuivre, de vannerie, de photographie, de feutrine, etc.
- Participer à des visites de musées, d'expositions, des projections de films...

Un circuit de ramassage est organisé dans les différents quartiers à destination des centres de loisirs Gounod et Fouilleuse.

Centres de loisirs maternels

Pour les enfants nés en 1977, 1978 et 1979 fréquentant les écoles maternelles.

- Centre de loisirs maternel Hébert, 17 rue Hébert,
- Centre de loisirs maternel des Côteaux, 60, avenue Bernard-Palissy,
- Centre de loisirs maternel de Montretout, 9 bis, rue René-Weill,
- Centre de loisirs maternel de Fouilleuse, 3, avenue de Fouilleuse.

Les enfants du quartier du Val-d'Or sont accueillis au centre maternel de Fouilleuse.

Ces centres sont ouverts toute la journée de 8 heures 30 à 18 heures avec ramassage le matin et le soir par car municipal, chaque mercredi de l'année scolaire, pendant les petites vacances, le mois de juillet et la 1^{ère} quinzaine de septembre (sauf le samedi et le dimanche).

Les repas sont pris à l'école concernée.

Centre d'initiations sportives

OUVERT :

- **SALLE OMNISPORTS** - rue Marie Bonaparte - Hand-ball, tennis : mercredi après-midi, de 13 h 30 à 17 h 30,
 - **GYMNASSE GOUNOD** - 6 bis, rue GOUNOD - escrime : lundi et jeudi, de 17 heures à 19 heures,
 - **STADE MUNICIPAL** - quai Carnot - football : mercredi après-midi, de 13 h 30 à 17 h 30,
 - **GYMNASSE MUNICIPALE DU CENTRE** - 4, rue des Écoles - tennis de table : mercredi de 8 h 45 à 12 heures : élémentaire, de 13 h 30 à 17 h 30 : secondaire.
 - **GYMNASSE MUNICIPALE FOUILLEUSE** - angle avenue Francis-Chaveton/rue du Camp-Canadien - tennis : mercredi de 13 h 30 à 17 h 30.
- Pour le mois de juillet, une feuille spéciale sera distribuée en fin d'année scolaire dans chaque école.

SECTIONS D'INITIATIONS

- Escrime : garçons et filles nés entre 1967 et 1974,
- Football : garçons nés en 1973 et 1974,
- Handball : garçons nés entre 1968 et 1974.
- Tennis : garçons et filles nés entre 1967 et 1970
- Tennis de table : garçons et filles nés entre 1967 et 1974.

DANSE RYTHMIQUE (filles)

- Ecoles Val d'Or, Montretout, Fouilleuse et Centre, Salle Omnisports, rue Marie-Bonaparte, Enfants nés en 1973, 1974, 1975 et 1976. Les lundis de 16 h 45 à 17 h 45.
- Ecoles des Côteaux à l'école élémentaire, Enfants nés en 1973, 1974, 1975 et 1976. Les mardis de 16 h 45 à 17 h 45.



Championnat de handball organisé dans le cadre de la section "initiations sportives".

Inscriptions et participation aux frais

- Centres de Loisirs Maternels :
 - journée continue : forfait trimestriel : 90 - 125 - 160 F (suivant quotient familial),
 - repas de midi (mêmes tarifs que la cantine scolaire).
- Centres de Loisirs Primaires :
 - 1/2 journée : forfait trimestriel de 96 F
 - journée continue : forfait trimestriel : 90 - 125 F - 160 F (suivant quotient familial),
 - repas de midi (mêmes tarifs que la cantine scolaire).
- Enfants domiciliés hors de Saint-Cloud :
 - 200 F par trimestre
 - repas de midi (mêmes tarifs que la cantine scolaire),
- forfait différent pour chaque période de vacances.

Initiations sportives

pour l'année

| | |
|------------------------|-------|
| • Danse rythmique..... | 90 F |
| • Escrime..... | 300 F |
| • Football..... | 150 F |
| • Hand-ball..... | 90 F |
| • Tennis..... | 280 F |
| • Tennis de table..... | 90 F |

Ces tarifs ne comprennent pas l'adhésion obligatoire de 30 F par famille à la Caisse des Écoles.

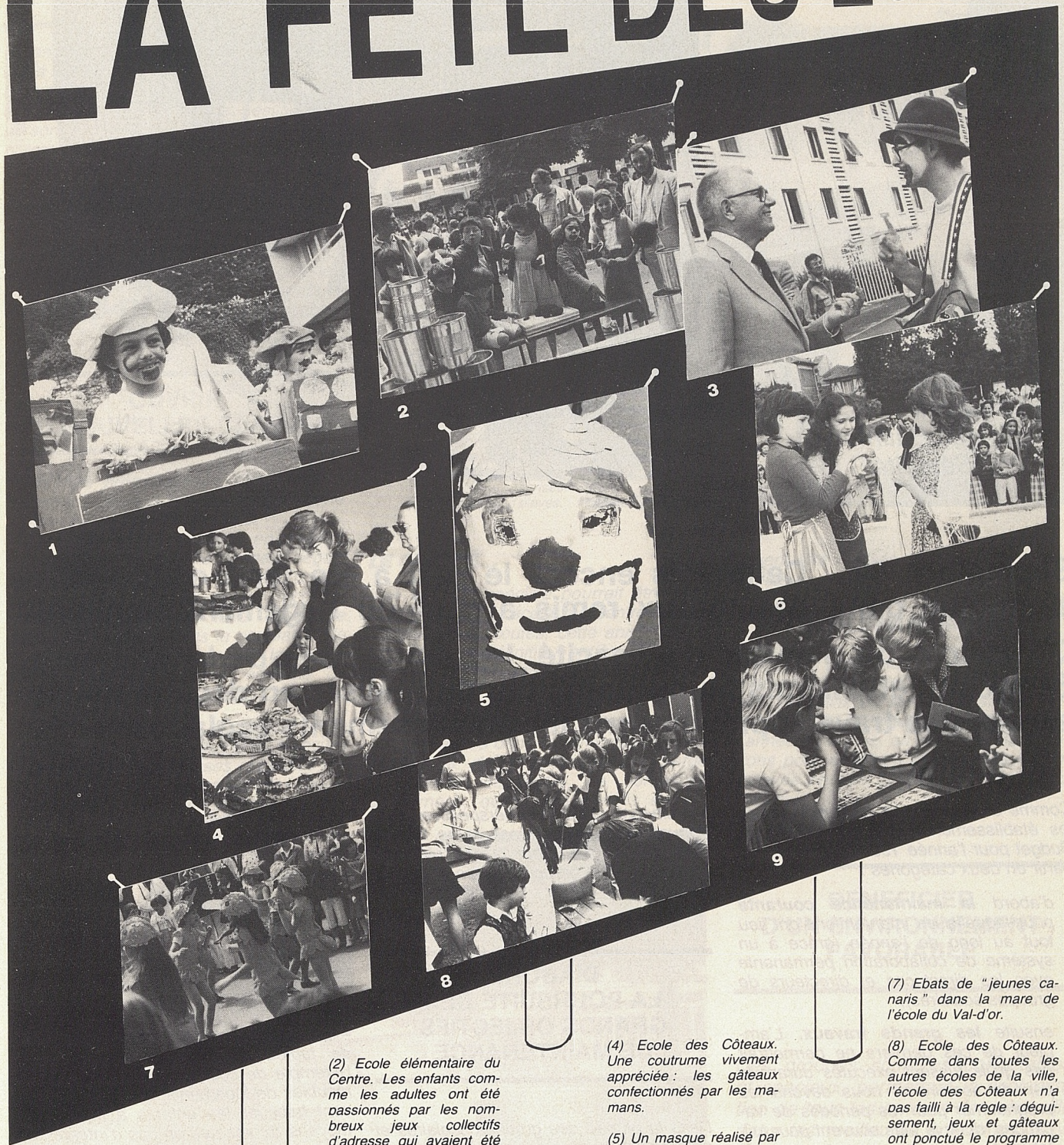
Les inscriptions à ces différentes activités seront prises :

EN MAIRIE de 9 heures à 12 heures : le samedi 11, le mercredi 15, le samedi 18 septembre 1982,

ou, à défaut, tous les jours aux heures habituelles d'ouverture de la Mairie, au bureau des Régies, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 h 30.

ATTENTION : AUCUN ENFANT NE SERA ACCEPTÉ SANS INSCRIPTION PRÉALABLE.

LA FETE DES ECOLES



(1) Ecole maternelle du Centre. Cette année encore, les fêtes de fin d'année scolaire ont été pour les enfants l'occasion (très attendue) de se déguiser.

(2) Ecole élémentaire du Centre. Les enfants comme les adultes ont été passionnés par les nombreux jeux collectifs d'adresse qui avaient été organisés.

(3) Ecole de Montretout. Le Sénateur s'entretenant avec un clown; ici, comme à l'école du Centre, les déguisements étaient de rigueur.

(4) Ecole des Côteaux. Une coutume vivement appréciée : les gâteaux confectionnés par les mams.

(5) Un masque réalisé par les élèves de l'école de Fouilleuse.

(6) Ecole pré-élémentaire de Montretout. Les jeux d'adresse suscitent toujours un vif intérêt de la part de ce jeune public.

(7) Ebats de "jeunes canaris" dans la mare de l'école du Val-d'or.

(8) Ecole des Côteaux. Comme dans toutes les autres écoles de la ville, l'école des Côteaux n'a pas failli à la règle : déguisement, jeux et gâteaux ont ponctué le programme de la journée.

(9) Ecole de Fouilleuse. Parents et grands-parents ont su, tout au long de la journée, apprécier l'exposition des œuvres enfantines.

la rentrée

par Jacques JONKA,
Maire-Adjoint
chargé des Bâtiments
et de la Sécurité



École du Centre.

Septembre 82... Cette fois encore le pari a été tenu et la rentrée s'effectue dans des locaux remis à neuf ou largement améliorés. Contraints de rivaliser d'efficacité, les entreprises de la ville et les Services Techniques Municipaux, ont du réaliser en deux mois l'essentiel des travaux prévus dans les établissements scolaires.

Comme chaque année, les travaux dans les établissements scolaires inscrits au Budget pour l'année 1982 peuvent se répartir en deux catégories :

- d'abord **la maintenance courante** pour laquelle les interventions ont lieu tout au long de l'année (grâce à un système de collaboration permanente avec les directrices et directeurs de groupes scolaires),
- ensuite **les grands travaux**. L'ampleur de ces derniers ne permettrait pas qu'ils fussent exécutés durant la période scolaire et nous devons les programmer pour les périodes de vacances, donc le plus souvent pour juillet/août.

Cette répartition des efforts dans un but opérationnel ne doit pas masquer l'unicité de la politique municipale en matière de travaux dans les établissements scolaires.

Se plaçant dans une perspective pluri-annuelle, les travaux inscrits au Budget 1982 ont en effet pour but de répondre à trois grandes préoccupations municipales :

D'ABORD LA POURSUITE DES GRANDS OBJECTIFS DE MAINTENANCE

Dans la plupart des groupes scolaires et notamment les plus anciens, il importe de réaliser chaque année une remise en état des équipements essentiels.

Il est également nécessaire de poursuivre la réalisation de tout ce qui doit améliorer l'hygiène et la sécurité.

Quant à l'énergie, tout doit être fait pour en maîtriser l'utilisation, diminuer les consommations inutiles et optimiser les températures.

Nous citerons dans ces divers domaines :

– le renouvellement complet de la clôture de l'école primaire du Val-d'Or avec aménagement d'un espace d'attente à l'entrée,

– la mise en place dans chaque école de tableaux de défense incendie. A l'exemple de ceux installés dans les immeubles de logements, ces tableaux doivent habituer les enfants à repérer les moyens de secours en cas d'intervention d'urgence.

A l'école primaire des Côteaux, une avant-dernière étape est franchie dans la modernisation et la remise en état, par la réalisation d'une étanchéité en toiture et l'amélioration du chauffage.

LA NECESSITE D'UNE PROGRAMMATION DES TRAVAUX

— ensuite la remise en état de quelques appartements de fonction : une bonne gestion du patrimoine communal en matière de logements destinés au personnel enseignant, passe par une programmation des travaux d'entretien à réaliser de manière à concilier les impératifs budgétaires avec le maintien des locaux en bon état et la satisfaction des occupants.

Cette année, nous accueillons de nouveaux directeurs dans plusieurs groupes scolaires et les travaux doivent contribuer à exprimer à ces nouveaux responsables nos souhaits de bienvenue.

OUVRIR DE NOUVELLES CLASSES

— dernière préoccupation enfin, mais la moindre, il nous a fallu ouvrir pour cette rentrée de nouvelles classes.

Tandis que les indicateurs en matière d'évolution de la natalité donnent depuis quelques années des informations fort contradictoires, que le dernier recensement ne devrait pas faire apparaître d'évolution notable dans la population de notre ville, nous avons vu pour la rentrée 82/83, une augmentation sensible du nombre d'enfants à scolariser.

C'est finalement à la Fouilleuse et à Montretout que - les structures d'accueil le permettant - les classes nouvelles ont été ouvertes, dans le respect des règles de sécurité et des critères pédagogiques.

Le portillon de l'école de la Fouilleuse sollicité à plusieurs reprises par les parents d'élèves.



LE CENTRE...

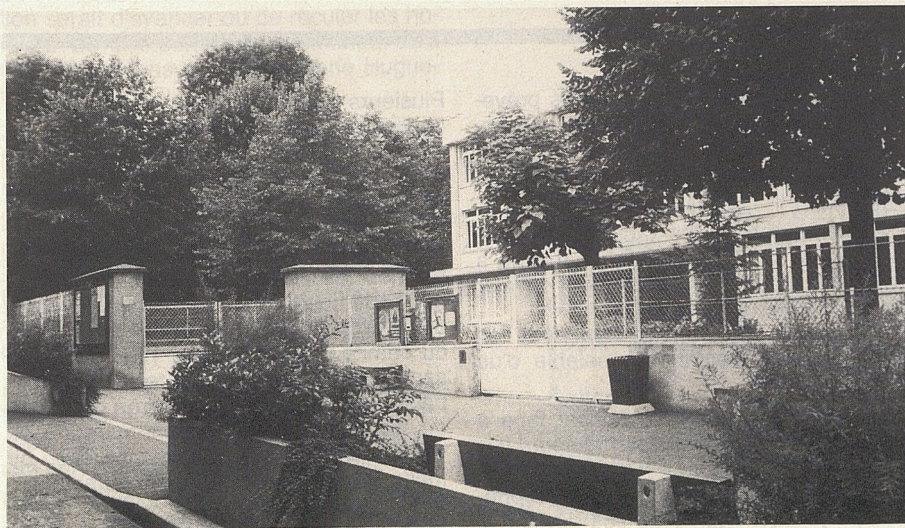
Une mention spéciale pourrait être faite à l'intention de l'école du Centre où les classes seront toutes, cette année, dans leurs locaux définitifs, entièrement modernisés et conformes à la réglementation.

Comme nous l'écrivions il y a quelques mois, il restera dans cet important groupe scolaire à définir grâce à une large consultation de toutes les personnes concernées, quels équipements sportifs

doivent être réalisés pour compléter l'ensemble.

... ET L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Répondant pleinement à l'attente des parents et aux espoirs que nous plaçons dans la qualité de ses responsables, notre école de musique s'est développée d'année en année, au point que nous ouvrirons pour certaines classes des locaux annexés en vue de favoriser les jeunes talents.



École du Val d'Or : déjà considérablement améliorée par la pose de bancs et de bacs à plantes, la sécurité devant l'école du Val d'Or sera encore accentuée par l'aménagement d'un espace d'attente.

BENEFICIER D'UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE

Des groupes scolaires confortables et spacieux, permettant la scolarisation de tous les enfants de notre ville dans les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité, avec toutes les chances d'y bénéficier sur le plan pédagogique d'un environnement favorable, tel est le but voulu par le Conseil Municipal, nous continuons chaque année d'en faire une réalité.

participation à la vie municipale



comité de quartier du centre

Jeunesse et sport, stationnement, rénovation du centre ville, commerce, constituaient quelqu'uns des nombreux thèmes abordés par les commerçants et habitants du quartier lors de ce Comité animé par Monsieur MAROSELLI, le soir du 27 mai.

En présence du Sénateur-Maire

RENOVATION DU CENTRE VILLE

La ZAC de rénovation urbaine du centre ville continue. Cette importante opération fait toujours l'objet d'un "feu roulant" de questions auxquelles répondirent Monsieur CUNY, Maire-Adjoint chargé de l'Urbanisme, ou Jean-Pierre FOURCADE :

• Comment les locataires sont-ils prévenus de la date de ravalement de leur immeuble ?

C'est au propriétaire de prévenir ses locataires.

• La restauration des façades des immeubles de la place de l'église touche à sa fin. Ne pourrait-on également raveler l'église à cette occasion ?

Les travaux devraient commencer en 1983 après la demande préalable d'un devis.

• Pourquoi le commerce faisant face à la Boulangerie MONTE est-il toujours fermé ?

Le Sénateur-Maire répond que le propriétaire privé reste maître de ses décisions. Il est à la recherche d'un commerce lui convenant.

Plusieurs questions furent encore posées concernant cette vaste opération :

• le 31, rue Royale : la S.A.R.E.R. ne pourrait-elle en accélérer la démolition ?

Le chantier du 3 bis, rue Jeanne : il semble que les palissades édifiées à l'issue de la démolition de l'immeuble (demandées expressément par les riverains lors du comité du 3 décembre 1981) ne suffisent plus à protéger ce terrain devenu depuis une sorte de "décharge". Un état de fait provoqué par le manque de civisme d'habitants de communes ou même de départements extérieurs.

• Les travaux de pompage rendus indispensables à la suite d'infiltrations au 5, rue Dailly, n'ont rien donné : il semble



Une préoccupation par les habitants du quartier : le stationnement place Silly, perpétuellement encombrée par les voitures ou les camions de livraisons.

qu'il s'agisse là de l'existence d'une source rendant le problème davantage complexe.

- Le tarif des parkings place Deville et rue de Rouen : Madame FAUQUENOT, Maire-Adjoint chargé de la Qualité de la Vie rappelle que le tarif est de 8 francs pour la journée, réduit à 4 francs pour les commerçants et riverains qui en font la demande à la Mairie.

LES JEUNES : LEURS OCCUPATIONS, LEUR SÉCURITÉ

- La rue Gaston-Latouche, encombrée chaque matin par des livraisons effectuées au Centre René-Huguenin, pose des problèmes de sécurité pour les enfants qui se rendent à l'école.

Selon Jean-Pierre FOURCADE la solution serait d'avancer ou de reculer les horaires de livraisons. Une demande sera faite en ce sens au Centre René Huguenin.

- Le terrain de sport situé à proximité de l'école du Centre fera-t-il l'objet d'amélioration ?

L'aménagement d'un terrain évolutif est prévu dans le cadre de la 3^e phase de la restructuration de l'école du Centre. Deux tennis réservés aux enfants et aux adultes (en dehors des heures scolaires) pourraient y être réalisés dès la fin 1983.

- A la question concernant le local de la Maison des Jeunes et de la Culture, Jean-Pierre FOURCADE précise qu'aucun changement de lieu n'est prévu.

Faisant allusion aux déprédations, il ajoute : " La M.J.C. est responsable de l'entretien et de la remise en état de ses propres locaux. "

Toujours lié à la jeunesse, un riverain s'inquiète des agissements d'une bande venue de communes extérieures, descendant en moto les escaliers de la rue Hébert dès la nuit tombante, insultant les personnes. Le Sénateur-Maire a rencontré le Commissaire Principal à cette occasion afin que soit réglé ce problème.

LE COMMERCE

Lors de la construction du Monoprix Foch-République, la Société s'était engagée à :

- conserver la partie alimentaire du Monoprix rue Dailly ;
- trouver des commerçants acceptant de s'installer sur la superficie restante.

Monsieur le Maire a convoqué le Directeur du Monoprix afin de faire accélérer

la seconde phase. Tout devrait être réglé au mois de septembre.

Par ailleurs, une lettre a été envoyée au Directeur concernant la mauvaise tenue du Monoprix Dailly (date de viande périmée, etc...).

Une amélioration est toutefois à noter ces derniers temps, par ailleurs, la fermeture du magasin le lundi, s'inscrit dans le cadre des réductions d'horaires.

L'INFORMATION DES CLODOALDIENS

L'affichage administratif doit être " revu ". Les panneaux municipaux et associatifs seront groupés, constituant désormais une vingtaine de points doubles répartis dans la ville.

Concernant l'information spécifique du ramassage des encombrants, le Sénateur-Maire signale que les dates figurent dans le bulletin municipal officiel qui paraît bimestriellement.

Il rappelle également que l'hebdomadaire " toutes les nouvelles des hauts-de-seine " et la radio locale C.V.S. émettant sur 91,3 MHz, constituent deux supports d'information importants pour Saint-Cloud. (photo ci-dessous).



VOS PROCHAINS COMITÉS DE QUARTIER A 21 HEURES

- Jeudi 28 Octobre : " CENTRE ", animé par Tony MAROSELLI, salle municipale, 4, rue des Écoles.
- Jeudi 4 Novembre : " MONTRETOUT ET COUTUREAU-RÉPUBLIQUE ", animé par Michel GUAY, salle municipale, 36, avenue Foch.
- Jeudi 18 Novembre : " VAL D'OR-TOURNEROCHES-FOUILLEUSE ", animé par Albert LEYMARIE, École du Val-d'Or, rue Michel-Salles.
- Jeudi 2 Décembre : " PASTEUR-MAGENTA ", animé par Edmond VOIZARD, pavillon Pasteur, rue Lelégard.
- Jeudi 9 Décembre : " COTEAUX-18 JUIN ", animé par Françoise OLIVIER, au Foyer des Sportifs, 33, quai Carnot.

COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE

ANIMATION CULTURELLE ET SPORTIVE

Un ordre du jour dense pour cette réunion : quatre points importants et des questions diverses...

RÉUNION DU 14 JUIN 1982

FÊTE DU SPORT

Son succès est certainement lié aux caprices de la météorologie. Monsieur ROCHICCIOLI nous donne quelques chiffres très parlants : 22 manifestations sur 11 jours dont 7 effectifs (mis à part le tournoi de tennis échelonné sur 18 jours et pour lequel 312 joueurs sont inscrits).

- Participation importante de sportifs :
— 655 adultes
— 950 enfants + 400 enfants tous les jours à la piscine.

- Nombre approximatif de spectateurs :
— 1.000 personnes à la kermesse
— 500 enfants au terrain de l'Avre
— 500 personnes au concours hippique
au total 2.500 personnes environ.

On peut donc estimer que 4.500 à 5.000 Clodoaldiens sont concernés par cette Fête du Sport.

Par rapport à 1981, quelques nouveautés :

- la soirée organisée par le Groupe de Plongée : conférence et films, qui a rempli la grande salle des 3 Pierrots.

- des sports motonautiques sur la Seine qui ont eu très peu de spectateurs. La nécessité d'un aménagement des berges de la Seine se fait sentir avec acuité.

- une soirée de gymnastique harmonique et rythmique avec une démonstration par les membres de l'Equipe de France, intéressante mais un peu courte.

Le concours hippique qui avait eu lieu au champ de courses l'an dernier a dû changer d'implantation car l'hippodrome a installé un practice de golf.

Le football a été spécialement florissant : 500 footballeurs environ. Mention spéciale aux rencontres inter-établissements

(300 collégiens et lycéens) l'école Allemande et l'école Américaine ne s'y étaient pas associées.

Le tennis aussi est en progrès chaque année : 312 inscrits en 1982 - nous avons dû en limiter le nombre pour arriver à faire se dérouler tous les matches sur nos quatre terrains.

La kermesse de clôture s'est bien passée dans un espace jugé trop grand par beaucoup, ce qui en rend l'animation difficile. De la discussion des membres de la commission au sujet de cette kermesse ressortent plusieurs nécessités :

- organiser un parking plus satisfaisant
- rallier et informer à partir d'un point central pour diriger le public vers les activités qu'il cherche ou les renseigner sur les résultats des rencontres

- synchroniser les diverses activités
- organiser judicieusement l'implantation des stands (éviter les haut-parleurs à côté de tournoi d'échecs ou le lancer de pétards à côté du stand Croix-Rouge où l'on faisait des démonstrations de quelques gestes pour sauver une vie...).

N'oublions pas que cette Fête du Sport n'est possible que grâce aux efforts de nombreux bénévoles, des Services techniques de la Mairie et très particulièrement de Monsieur ROHOU et de Monsieur OYHENART. Que tous soient ici remerciés.

Pour la Fête du Sport 1983, il faudrait en fixer les dates, Monsieur ROCHICCIOLI propose du 3 au 12 juin.

Peut-on espérer une participation plus importante des associations et des stands organisés par les écoles ? Il faudrait en discuter avec les directeurs de toutes les écoles.

CENTRE CULTUREL DES 3 PIERROTS

Envisageons d'abord les problèmes techniques en rappelant que ces salles sont

polyvalentes donc permettent toutes les disciplines mais ne sont idéales pour aucune, qu'elles et leur matériel sont en rodage et que le personnel doit s'adapter aux problèmes très variés qui se présentent à eux parfois de façon imprévisible. Notons en vrac ces difficultés techniques :

- la climatisation : elle est prévue et commandée

- l'acoustique qui est améliorable

- le personnel trop peu nombreux par nécessité financière : sa gentillesse et sa bonne volonté sont unanimement reconnues - sa fatigue aussi

- les limites d'utilisation de ces salles : le concert Gershwin nous a bien montré que c'était gageure d'installer 80 musiciens sur la scène...

- la difficulté d'intégrer d'autres équipements techniques que ceux prévus au cahier des charges.

L'utilisation par les associations :

Nous rappelons que cette utilisation a lieu parallèlement aux séances quotidiennes de cinéma.

Cette utilisation demande tout d'abord un respect scrupuleux des horaires mais aussi, de la part des associations, un "personnel" suffisant pour assurer :

- l'accueil
- la vente des billets
- la surveillance des entrées
- le placement dans la salle (lampe de poche)
- le vestiaire
- la sécurité

Enfin, une personne disponible pour s'occuper des artistes au début, à l'entracte et à la fin de la représentation et pour prévenir les responsables de la salle s'il y a un problème particulier.

Et notons le nombre important de réalisations en mai-juin.

Outre le cinéma chaque jour et parfois deux fois par jour ont eu lieu :

- l'exposition des Amis des Fleurs
- Cinq conférences d'Arts et Loisirs
- Concert des professeurs

- Concert Gershwin
- Assemblée générale, film et conférence de la Croix-Rouge
- Connaissance du Monde
- Soirée théâtrale Florent-Schmitt
- Films sous-marins
- Café-théâtre Innocentines
- Festival du court métrage M.J.C. pendant quatre jours
- Audition des professeurs de musique
- Conférence avec projections de Monsieur DEBAT
- Soirée théâtre du Collège Verhaeren
- Opéra Didon et Enée par F. POLGAR
- Audition des élèves de P. FARAGGI
- Conférence sur la Chine de Maître DAMIEN
- Assemblée générale du Conservatoire avec audition d'élèves
- Théâtre de l'école Saint-Joseph.

Rappelons que ceux qui jugent nos salles avec le plus de sévérité les demandent... ou les redemandent.

Monsieur de PLINVAL demande si on ne pourrait remplacer dans la petite salle, les fauteuils très larges par des banquettes pour arriver à une capacité de 180 places. Le volume de cette salle l'autoriserait.

Madame TRODE souhaite que les associations soient mieux informées des charges matérielles qu'implique la demande d'une salle. Elles ne se rendent pas nécessairement compte du fait que le personnel du Centre présent lors de leurs manifestations n'est pas à leur service, les salles sont concédées avec une seule personne.

La difficulté des rapports entre le plateau et la cabine technique est évoquée.

A propos du Festival du court métrage, la question est posée de la sélection des films - car la Municipalité est en fait tenue pour responsable de tout ce qui est programmé dans le centre. Monsieur COUSIN dit que cette sélection est faite par des membres de la M.J.C., après l'avoir soumise au visa de la commission de contrôle du cinéma. Monsieur THERY indique que la commission de contrôle adopte une politique de grande liberté et octroie largement ces visas.

Monsieur BASSINET rappelle qu'il est difficile de faire "sponsoriser" de façon très voyante dans la publicité par des organismes commerciaux des manifestations programmées dans les salles municipales.

Pour la publicité, trois panneaux Decaux seront installés prochainement devant les 3 Pierrots.

Peut-on faire de la publicité sur le large bandeau marron qui est entre les deux bâtiments ?

Monsieur RICQUIER s'inquiète de la dénomination des salles.

Devant l'afflux des demandes et la difficulté du choix, nous en restons à petite salle et grande salle...

FESTIVAL D'AUTOMNE

En avant-première, le 30 septembre :

- l'inauguration officielle des 3 Pierrots sur invitation seulement avec une soirée en trois parties :

— musique avec Jean-François PAIL-LARD et Maxence LARRIEU

— danse avec les danseurs de l'Opéra

— théâtre avec des vedettes s'étant illustrées sous le chapiteau des Tréteaux.

- Le samedi 2 octobre : la pose d'une plaque à la mémoire de Gabrielle ROB-INNE et René ALEXANDRE au 21, rue Gounod.

Sous le chapiteau : vous trouverez le programme détaillé des manifestations encarté dans ce même numéro.

Enfin, les questions diverses :

- Bal du 14 Juillet

Avec Inter-Danse et Jo DONA - l'orchestre Mario CAVALLERO et ses 13 musiciens nous feront danser avec leurs cuivres, leurs violons et leurs accordéons.

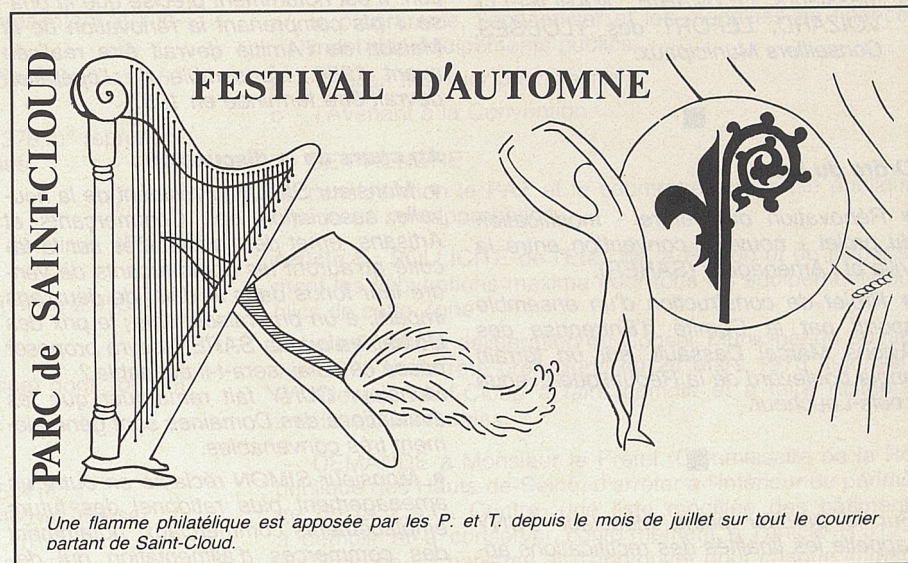
- Ouverture d'une classe de danse classique dans le cadre du Conservatoire dès le mois de septembre, au 4, rue des Ecoles.

- La Semaine du Livre pour la Jeunesse du 22 au 28 novembre, organisée par la Bibliothèque pour Tous, la Bibliothèque Municipale et la M.J.C.

Madame SABOURAULT nous expose qu'elle comprendra, outre les stands de vente de livres, des animations pour les jeunes et une collaboration avec l'E.N.S. qui prêterait son matériel vidéo.

- Flamme philatélique

Pendant le Festival, un bureau temporaire sera installé le 2 octobre, sans doute à la grille du Parc. Une flamme à la gloire de Saint-Cloud et du Festival sera apposée par les P. et T. à partir de juillet sur tout le courrier partant de Saint-Cloud.



SEMAINE DU JEUNE THÉÂTRE

Elle suivra le Festival d'Automne et se déroulera aux 3 Pierrots : le programme de cette semaine figure dans l'encart Festival d'Automne situé en milieu de bulletin.

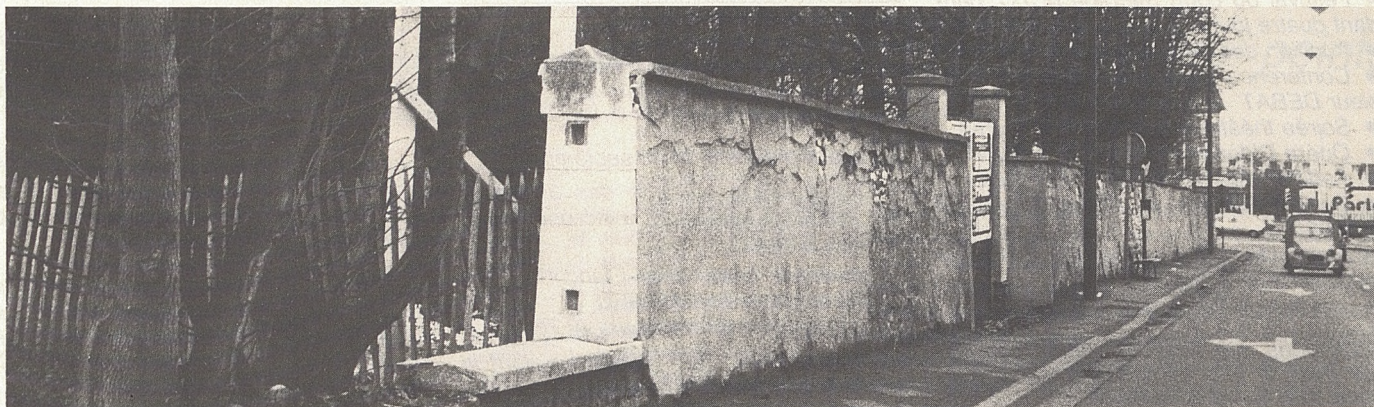
Il nous faut penser maintenant au dernier trimestre 1982 qui s'annonce très chargé avec le 7^e Festival d'Automne, la reprise de nos activités associatives et l'animation culturelle du Centre des 3 Pierrots.

Président : M. René BASSINET, Premier Maire-Adjoint chargé des Affaires Culturelles.

Rapporteur : Mme Mireille WORBE, Conseiller à l'Animation Culturelle et Sportive.

COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE

URBANISME ET ÉLARGIE DE RÉNOVATION



Bientôt sur ce terrain situé entre le carrefour Washington et la rue F.-Chaveton seront édifiés un ensemble de tennis couverts et de salles annexes polyvalentes.

Les deux commissions se sont réunies le 24 Mai 1982 sous la présidence de Monsieur Bertrand CUNY, en présence notamment de :

- Monsieur BELMONT, Conservateur du Parc National de Saint-Cloud,
- Madame FAUQUENOT, Maire-Adjoint,
- Messieurs LEYMARIE, MAROSELLI, VOIZARD, LEFORT des YLOUSES, Conseillers Municipaux.

Ordre du jour

- Rénovation du Centre - modification du projet - nouvelle convention entre la Ville et l'Aménageur (SARER).
- Projet de construction d'un ensemble sportif par le Comité d'Entreprise des Avions Marcel Dassault, sur un terrain angle boulevard de la République/avenue Louis-Loucheur.

Sur le premier point, Monsieur CUNY rappelle les finalités des rectifications apportées au projet initial de rénovation du centre : réduction des densités conduisant à une augmentation des espaces verts, ainsi qu'à une architecture plus aérée. Le rapport ancien entre les logements aidés et non aidés resterait sensiblement le même.

Il est rappelé que les deux commissions ont précédemment émis un avis favorable à ces modifications.

Après règlement de quelques points de détail encore en discussion avec l'aménageur, la Convention sera réécrite et

une délibération sera présentée au Conseil Municipal. Entre temps le projet initial reste toujours juridiquement en vigueur.

Madame BERGERON expose quelques modifications dans la zone de restauration. Il est notamment précisé que la phase 1 bis comprenant la rénovation de la Maison de l'Amitié devrait être réalisée avant 1984. L'ensemble de l'opération devrait être terminée en 1987.

Au cours de la discussion :

- Monsieur SIMON, Président de la nouvelle association des Commerçants et Artisans, émet des inquiétudes sur la faculté qu'auront les commerçants de vendre leur fonds dans le délai de deux ans imparti, à un prix raisonnable; le prix des Domaines que la SARER devra proposer passé ce délai, sera-t-il équitable?

Monsieur CUNY fait remarquer que les évaluations des Domaines sont généralement très convenables.

- Monsieur SIMON réclame en outre un aménagement plus rationnel des futurs emplacements commerciaux, notamment des commerces d'alimentation qui devront disposer de dépendances suffisantes.

- Certains propriétaires demandent de bénéficier de la possibilité octroyée déjà aux commerçants, de mettre en demeure la SARER d'acquiescer leur logement à l'expiration d'un délai de deux ans, et non de trois.

Monsieur CUNY accepte d'étudier la question avec la SARER, sous réserve que cette faculté soit ouverte aux seuls propriétaires occupants (la SARER a fait connaître ultérieurement qu'elle était d'accord).

- Certains propriétaires font valoir qu'ils ont pour la plupart réalisé dans les délais imposés les travaux de ravalement qui leur étaient prescrits alors que la SARER ne respectait pas son échéancier de démolitions/constructions.

Sous ces réserves, les deux commissions ne reviennent pas sur l'avis favorable qu'elle ont déjà donné.

Sur le second point, Messieurs PINAUD et GIRTH, respectivement représentant et architecte du Comité d'Entreprise des Avions Marcel Dassault, présentent un projet de construction de l'ensemble sportif visé ci-dessus.

Il s'agit d'un ensemble de tennis couverts et de salles annexes polyvalentes, en partie en sous-sol, avec parkings et clubhouse.

Le toit serait en " shingle " vert. Un petit nombre d'arbres devraient être abattus. L'entrée serait située rue du Camp-Canadien.

L'ensemble serait réservé en priorité au personnel de l'Entreprise; cependant les enfants de Saint-Cloud pourraient y avoir accès en dehors des heures d'utilisation.

Quelques participants préféreraient que la toiture soit en cuivre mais le Comité d'Entreprise a reculé, du moins provisoirement, devant le surcroît de dépenses que cette solution entraînerait.

La commission n'émet pas d'objections particulières sur le projet.

Président : M. B. CUNY,
Maire-Adjoint chargé de l'Urbanisme

Rapporteur : M. LEFORT des YLOUSES,
Conseiller Municipal.

ZAC DE RÉNOVATION DU CENTRE VILLE : *le nouveau programme*

Conseil Municipal du 17 juin 1982 : Extrait du registre des délibérations

Monsieur Bertrand CUNY, Maire-Adjoint chargé de l'Urbanisme, rappelle les principaux actes qui régissent la Zone d'Aménagement Concerté du Centre Ville.

— après délibération du Conseil Municipal en date du 13 décembre 1973, une Z.A.C. de rénovation urbaine du Centre Ville a été créée par arrêté de Monsieur le Ministre de l'Équipement du 15 octobre 1974.

— A la suite de la délibération du Conseil Municipal du 24 avril 1975, le dossier de réalisation de Z.A.C. a été approuvé par arrêté préfectoral du 12 juillet 1976, et la Convention liant la ville à l'aménageur, la S.A.R.E.R., a été approuvée par arrêté ministériel du 17 mai 1976.

— Enfin, par délibération du 25 juin 1981, le Conseil Municipal a autorisé le Maire à engager des négociations avec l'aménageur pour terminer la rénovation du Centre Ville sur la base d'un nouveau projet qui lui avait été soumis après avoir été présenté aux Commissions Extra-Municipales de Rénovation et d'Urbanisme.

Les négociations avec la S.A.R.E.R. ont conduit à un nouveau programme, sans que l'acte de création de zone ait été modifié.

LE NOUVEAU PROGRAMME EST AINSI DÉFINI :

LOGEMENTS :

Restaurés : surface d'environ 23.000 m² représentant 397 logements.

Neufs aidés : surface H0 maximum 18.130 m² dont 11.460 ont été réalisés.

Neufs non aidés : surface H0 maximum 31.379 m² représentant 390 logements dont 6.170 ont été réalisés.

COMMERCES :

Restaurés : Représentant une surface H0 d'environ 958 m² (+ réserves) dont 520 m² ont été réalisés.

Neufs : représentant une surface H0 maximum de 2.055 m²

PARKINGS :

899 (dont 110 dans les Bureaux de la Colline) dont 106 ont été réalisés.

ÉQUIPEMENTS :

| | |
|--|--------------------------------|
| — 1 crèche de 45 lits surface H0 de | 534 m ² |
| — 1 Commissariat de Police surface H0 de | 1.400 m ² (réalisé) |
| — 1 centre de soins surface H0 de | 70 m ² |
| — 1 Maison de l'Amitié surface H0 de | 408 m ² |
| — 1 mini-crèche | (réalisée) |
| — 2 annexes du presbytère surface H0 de | 140 m ² |
| Salle du COUC | 100 m ² |
| Salle paroissiale | 40 m ² |
| — Réserves municipales | 90 m ² |

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, moins une abstention,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur B. CUNY,

Vu ses précédentes délibérations, en particulier celles visées ci-dessus,

Attendu que le financement de l'opération sera assuré par l'aménageur tel qu'il est précisé au bilan financier prévisionnel, sans subvention de la Ville,

Attendu que les équipements publics démolis seront reconstruits par l'aménageur à égalité de surface et que le financement des équipements publics nouveaux sera assuré tel qu'il est indiqué sur les annexes à la Convention.

Vu l'avis favorable de Monsieur le Rapporteur Général de la Commission des Finances et du Plan,

Article premier : CONFIRME la mission donnée à la S.A.R.E.R. de poursuivre la réalisation de la Zone de Rénovation Urbaine Centre Ville.

Article 2 : ADOPTE à cet effet le nouveau dossier de réalisation de la Z.A.C. Centre annexé à la présente délibération et comprenant :

- a - le programme, l'échéancier et les modalités de financement des équipements publics,
- b - le nouveau bilan financier prévisionnel de l'opération,
- c - le nouveau plan d'aménagement de zone,
- d - l'Avenant à la Convention entre la Ville et la S.A.R.E.R. ainsi que ses dix annexes.

Article 3 : AUTORISE le Maire à signer ledit Avenant.

Article 4 : DEMANDE à Monsieur le Préfet, Commissaire de la République du Département des Hauts-de-Seine :

— D'APPROUVER :

- a - le programme, l'échéancier et les modalités de financement des équipements publics,
- b - le bilan financier prévisionnel,
- c - l'Avenant à la Convention.

— DE PRENDRE :

en considération le PAZ et le soumettre à enquête publique en vue de son approbation.

Article 5 : SOLLICITE de l'État, de la Région et du Département les subventions maxima pour tous les équipements publics de cette Zone.

Article 6 : VU la délibération du Conseil Municipal du 30 janvier 1975 et l'arrêté préfectoral du 24 mars 1976 autorisant la Ville de Saint-Cloud à faire démolir et à faire restaurer une liste d'immeubles,

— DEMANDE à Monsieur le Préfet, Commissaire de la République des Hauts-de-Seine, d'arrêter à l'intérieur du périmètre de la Z.A.C. Centre, une liste modifiée des bâtiments à démolir et à conserver conformément à l'article R 312-3 du Code de l'Urbanisme et d'approuver pour chaque immeuble à restaurer le programme des travaux à réaliser dans un délai fixé conformément à l'article R 312-4 du Code de l'urbanisme. Cette liste modifiée est jointe à la présente délibération,

— SOLLICITE l'attribution des aides et subventions prévues par les textes pour les opérations groupées.

Article 7 : NOTE qu'en l'attente de l'approbation du nouveau dossier de réalisation de la Z.A.C. Centre, celui approuvé par arrêté du 12 Juillet 1976 reste applicable.

Fait et délibéré, le 17 juin 1982.

Pour Extrait Conforme,
le Maire.

ZAC DE RENOVATION DU CENTRE VILLE :

Les propriétaires sont satisfaits; désormais les câbles, supports, potences n'encombreront et ne saliront plus les immeubles du centre ville.

La Ville de Saint-Cloud consciente des efforts financiers importants engagés par les propriétaires de la zone de rénovation centre ville en vue de la réhabilitation de leur immeuble a saisi les services de l'E.D.F. afin que ceux-ci fassent disparaître des façades, toits, murs pignons tous les câbles, supports, potences inesthétiques qui encombrant, salissent les immeubles du centre ville.

L'E.D.F. sensible aux arguments de la Ville a pris les dispositions suivantes en faveur des propriétaires du Centre qui désireraient raccorder leur réseau électrique aux canalisations souterraines déjà existantes dans le Centre :

• **Zone 1**, rues Royale, Dailly, de l'Église et du Docteur-Desfossez :

L'E.D.F. procédera à un inventaire des immeubles restant à reprendre sur les réseaux souterrains existants et effectuera à ses frais les travaux de reprise.

Les propriétaires d'immeubles n'auront rien à payer, sauf l'éventuel déplacement des comptages dans des gaines de colonnes, ces dernières étant reprises sur le réseau souterrain par et aux frais d'E.D.F.

Les travaux de dépose des réseaux aériens seront terminés pour fin 1982.

• **Zone 2**, rues de Nogent, Royale et de l'Église :

L'E.D.F. après avoir été informé des dates de rénovation des immeubles par la Ville, le Logement Français ou les propriétaires, reprendra l'alimentation de ces immeubles, à ses frais, sur le réseau souterrain existant.

Ces travaux sont prévus pour 1983.

• **Zone 3**, le reste du secteur de rénovation

Cette zone n'est pas actuellement entièrement canalisée en souterrain. Les travaux de pose, de reprise seront faits au fur et à mesure des demandes.

Les propriétaires intéressés par les mesures prises en leur faveur par E.D.F. sont priés de prendre directement contact avec :

*E.D.F. Base de Clamart
Zone Industrielle du Petit-Clamart
92350 LE PLESSIS-ROBINSON
☎ 631.12.31 (poste 321)*

où le meilleur accueil leur sera réservé.

Un exemple de restauration particulièrement réussie



La restauration des façades continue : ici, l'immeuble du 33, rue Royale.

Double inauguration : de l'école maternelle de la " Deutsche Schule " et du gymnase de l' " American School "

La vie clodoaldienne a été marquée au mois de mai par une double inauguration. D'abord celle de la maternelle de l'Ecole Allemande, avenue Pasteur, désormais installée dans une ancienne villa, agrémentée d'un grand jardin. Lors de cette visite, S.E. l'Ambassadeur d'Allemagne à Paris rappela les excellentes relations qui ont toujours uni la Ville de Saint-Cloud et l'Ecole Allemande puis il mit l'accent sur la nécessité pour les enfants de vivre dans des locaux gais et rationnels.

Quelques jours plus tard, M. Jonka, Maire-Adjoint, chargé des Bâtiments et de la Sécurité, devait représenter le Sénateur-Maire à l'inauguration du gymnase de l'American School : un équipement sportif particulièrement réussi possédant aussi des cours de tennis qui pourront également être utilisés par le L.E.P. Santos-Dumont, voisin immédiat.

La maternelle de l'Ecole Allemande. ▶



Au revoir : Daniel FRETZ



Saint-Cloud a perdu le 9 juillet une de ses grandes figures : Daniel FRETZ, fleuriste bien connu de la rue de l'Eglise, nous a quitté subitement, sans faire de bruit, fidèle en cela à l'image qu'il nous a toujours donnée.

Né en 1936, il avait toujours habité Saint-Cloud, et sa tenacité à défendre ce qui lui paraissait juste l'avait conduit à de redoutables responsabilités. Président de l'Association des Commerçants de notre Ville, il était également Secrétaire Général de la Chambre Syndicale des Fleuristes de la Région Parisienne dont il avait su mieux que quiconque cerner les difficultés, les faiblesses et les qualités de son équipe administrative. Il était aussi Délégué Consulaire de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, et les problèmes locaux lui tenaient aussi beaucoup à cœur.

Chevalier du Mérite Agricole et Croix de la Valeur Militaire après avoir fait la guerre d'Algérie, Daniel FRETZ avait su faire naître, par son sens de l'objectivité mais aussi par ses réactions souvent viscérales, l'estime et l'amitié réciproques de ses concitoyens.

Le Conseil Municipal adresse ses vives condoléances à sa famille durement éprouvée.

JUMELAGE : vingt-cinq ans d'amitié

Le Comité de Jumelage de Saint-Cloud rappelle aux Clodoaldiens que la ville de Saint-Cloud est jumelée avec les villes de :

Maidenhead, en Angleterre, près de Londres
Bonn-Bad Godesberg, en Allemagne Fédérale, près de Bonn
et Frascati, près de Rome, depuis vingt-cinq ans.

Chaque année, des séjours sont organisés pour les jeunes de Saint-Cloud, dans les familles de nos villes jumelées, et pour les jeunes étrangers, dans les familles de Saint-Cloud, de la façon suivante :

- **A titre d'hôte payant** : le garçon ou la fille est hébergé dans une famille de nos villes jumelées, le séjour est payant et les deux familles se mettent d'accord, avant le départ, sur le montant des frais à régler. Une famille de Saint-Cloud peut également demander à recevoir un jeune d'une des villes jumelées, dans les mêmes conditions.

- **A titre d'échange** : une famille étrangère accueille pendant deux, trois ou même quatre semaines un jeune de Saint-Cloud, qui repart avec le garçon ou la fille de notre ville jumelle, pour une durée équivalente, afin qu'il y ait réciprocité. Naturellement l'échange peut se faire, également en sens inverse.

le séjour est gratuit, toutefois, les intéressés règlent leurs propres frais de voyage, aller et retour.

- **Au pair** : cette formule s'adresse, de préférence, aux jeunes filles ou jeunes femmes. Elles doivent avoir entre 17 et 30 ans, savoir s'occuper d'enfants ou de nourrissons, éventuellement, du ménage et de la cuisine. Elles ne travaillent pas plus de cinq heures par jour et doivent, en principe, suivre des cours de langue étrangère, sur place. Les séjours sont, en général, de six mois à un an.

Elles participent à la vie familiale et en contrepartie de leur travail, elles reçoivent nourriture et logement dans la famille d'accueil, disposent d'une chambre particulière et perçoivent, à titre d'argent de poche, une somme fixée d'avance par les intéressés.

Quelle que soit la formule retenue, les intéressés doivent se mettre d'accord, par écrit, avant le départ, sur les modalités de séjour. Ne pas oublier, pour les mineurs, de demander au Commissariat de Police (accompagnés des parents) une autorisation de sortie de territoire, trois jours avant le départ.

Les candidats sont priés de s'adresser au Service Jumelage de la Mairie (☎ 602.70.40), pour transmettre leurs demandes, notamment pour les vacances de Pâques et d'été.

le centre culturel des 3 Pierrots

6, rue du Mont-Valérien

fantascredi :

les mercredis fantastiques

Une innovation à ne pas manquer : à partir du mois d'octobre FANTASCREDI présente au Centre Culturel des 3 Pierrots des spectacles pour les " 5 à 12 ans ".

Un mercredi par mois environ (en dehors des vacances scolaires) ceux-ci pourront assister et participer à des spectacles de qualité présentés par des troupes et des artistes professionnels consacrés.

" FANTASCREDI ", nom trouvé par des enfants, est dû à l'initiative d'un groupe de parents d'élèves réunis au sein de la Maison des Jeunes et de la Culture. Ils ont essayé de sélectionner ce qui se faisait de mieux actuellement parmi les spectacles destinés aux enfants.

Au programme, tout ce qui enchante les enfants et les éveille à différents modes d'expression : clowns, mimes, magiciens, marionnettes, mais aussi théâtre, danse, musique (voir programme Centre Culturel des 3 Pierrots).

renseignements : Maison des Jeunes et de la Culture ☎ 602.34.12, l'après-midi.

QUELQUES RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

HORAIRES CINÉMA

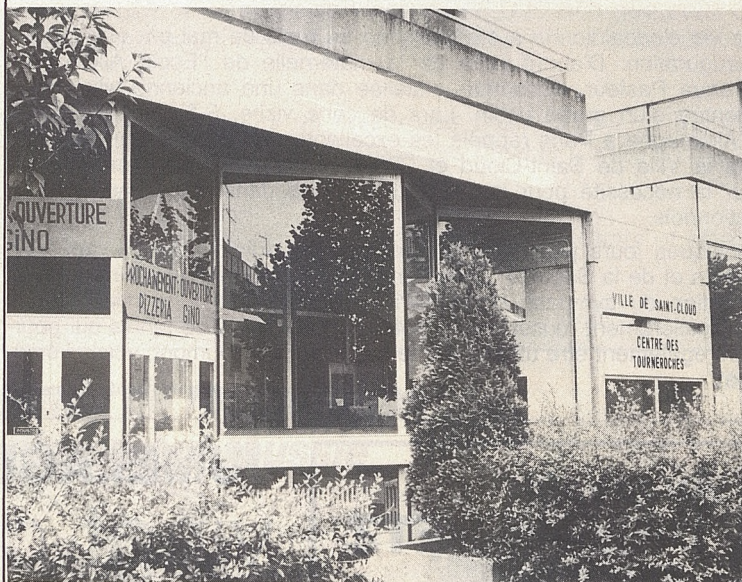
- Mardi à 17 h 30 et 21 heures
- Mercredi à 14 h 30 et 21 heures
- Jeudi et vendredi à 21 heures
- Samedi à 14 h 30 - 17 heures et 21 heures
- Dimanche à 14 h 30 et 17 heures

Fermeture : Dimanche soir et lundi toute la journée

TARIFS CINÉMA

- Prix des places : 23 francs
- Tarif réduit : 15 francs - le mardi (prix unique)
15 francs - toute la semaine aux scolaires
étudiants, cartes vermeilles.

Bientôt une pizzeria devant le centre culturel



Il vous sera bientôt possible de dîner avant ou après les soirées données au Centre Culturel des 3 Pierrots. Le local municipal situé dans l'enceinte du Centre Sportif des Tourneroches, au 17, rue du Mont-Valérien ouvrira en effet bientôt ses portes à une pizzeria propre à ravir les appétits des fidèles des " 3 Pierrots ".

A PARTIR DE SEPTEMBRE VOS PROCHAINS PROGRAMMES CINÉMA

ALICE AU PAYS DES MERVEILLES : l'éternel chef-d'œuvre de WALT DISNEY

L'ARNAQUE : (américain version originale sous-titrée) un magnifique duo d'acteurs Robert REDFOR - Paul NEWMAN

BEN-HUR : Fresque historique de William WYLER
100.000 figurants, un monument du cinéma américain.

CABARET : (américain version originale sous-titrée) de Bob FOSSE avec Liza MINNELLI. Version intégrale.

LA GUERRE DES ETOILES : Fiction de Georges LUCAS
Avant la 3^e partie - le plus grand triomphe de l'histoire du cinéma.

BREL : Film - Hommage de Frédéric ROSSIF.

LE 40^e RUGISSANT : Jacques PERRIN.

Il nous est malheureusement impossible de faire figurer les dates des films du mois de septembre. Nous vous demandons donc de bien vouloir consulter les nombreux points d'affichage répartis dans la ville sur lesquels sont apposés les programmes hebdomadaires (le mardi de chaque semaine).

VOUS POURREZ ASSISTER DURANT TOUT LE DERNIER TRIMESTRE

SEPTEMBRE 1982

A partir du vendredi 17 septembre, la petite Salle du Centre Culturel est occupée par la classe de Piano du Conservatoire Municipal de Musique (sauf pendant les vacances scolaires).

Mardi 21 de 14 h 30 à 16 heures ARTS ET LOISIRS

Georges BRAQUE par Mme FONTAYNE, Conservateur au Musée National d'Art Moderne - Commissaire Général de l'exposition Braque au Centre Georges POMPIDOU.

Mardi 28 de 14 h 30 à 16 heures ARTS ET LOISIRS

ISTAMBUL CELEBRE ET INCONNUE, de Byzance à Constantinople et aux trésors des musées, par M. PERCHERON, ancien Chargé de mission des Musées de France.

OCTOBRE 1982

Mardi 5 de 14 h 30 à 16 heures ARTS ET LOISIRS

AU PAYS DES MERVEILLES : LES JARDINS DE L'ANGLETERRE "GEORGIENNE", par M.P. VERHOEVEN, professeur à l'École des Beaux-Arts de Paris.

Jeudi 7 après-midi

Concert Scolaire : "Orchestre Ile de France" - "Concert de Saint-Cloud".

Mardi 12 de 14 h 30 à 16 heures ARTS ET LOISIRS

NEW YORK : LE METROPOLITAN MUSEUM par Mme LIGNAC, conférencière des Musées Nationaux.

Du mardi 12 au samedi 16

Semaine du "Jeune Spectacle" (voir en page du programme "FESTIVAL d'AUTOMNE" encarté dans ce même numéro).

Du mardi 12 au dimanche 17 de 14 h à 23 heures

Exposition des animateurs "Artisanat - Arts Plastiques" de la Maison des Jeunes et de la Culture.

Mercredi 13 à 14 h 30

FANTASCREDI (M.J.C.) inaugure sa saison de spectacles pour enfants par une explosion de rire et de magie... jonglerie, grande illusion, sculpture sur ballon et clowns "BOB et MOMO".

Mardi 26 à 21 heures

Concert de Musique de Chambre organisé par l'Association de la Ligue contre le Cancer.

NOVEMBRE 1982

Mardi 2 de 14 h 30 à 16 heures ARTS ET LOISIRS

J.B. OUDRY, GRAND PEINTRE DE L'ANCIEN REGIME par M. BREJON de LAVERGNEE, Conservateur au département des Peintures du Musée du Louvre - exposition au Grand Palais jusqu'au début janvier.

Dimanche 7 à 17 heures

Récital de piano André GOROG au bénéfice des écoles et des crèches de la W.I.S.O.

Au programme :

- BRAHMS : thème et variations (2^e mouvement du sextuor opus 18 intermezzo opus 117 n° 2)
- SCHUMANN : carnaval opus 9
- BEETHOVEN : Sonates "Clair de lune" - "Les Adieux"
- LITZ : 2^e Rhapsodie Hongroise.

Mardi 9 de 14 h 30 à 16 heures ARTS ET LOISIRS

FRA ANGELICO, ACCORDS CELESTES ET REALITES VECUES par Mme DAUGE, historienne d'Art.

Mardi 9 à 21 heures

- Centenaire de l'École Normale Supérieure de Saint-Cloud.
- Connaissance du Monde : "LA THAILANDE"

Jeudi 11 à 21 heures

"QUI A PEUR DE VIRGINIA WOLF"

Du dimanche 14 au jeudi 18

Exposition Croix-Rouge.

Mardi 16 de 14 h 30 à 16 heures ARTS ET LOISIRS

DE CARTHAGE A KAIROUAN, 2000 ANS D'ART ET D'HISTOIRE EN TUNISIE par Mme PETIT, Conservateur au Musée du Petit Palais, Commissaire général de l'exposition du Petit Palais (jusqu'à fin décembre).

Samedi 20 et dimanche 21

Centenaire de l'École Normale Supérieure de Saint-Cloud.

Mardi 23 à 21 heures

Soirée rencontre de la semaine du Livre pour la Jeunesse.

Mercredi 24 à 21 heures

"La grande écurie de la Chambre du Roy" Sérénade Concert de MOZART organisée par les "Concerts de Saint-Cloud".

Mardi 30 de 14 h 30 à 16 heures ARTS ET LOISIRS

TRESORS D'IRLANDE par Mme GABORIT, Conservateur au département des Objets d'Art du Musée du Louvre - Exposition au Musée du Grand Palais jusqu'au 24 janvier.

DECEMBRE 1982

Mercredi 1^{er} à 14 h 30

Théâtre pour enfants (M.J.C.) "LE DIABLE AUX CHEVEUX D'OR" par le théâtre PRAXIS.

Samedi 4 en matinée et en soirée

X^e anniversaire de la Maison de l'Amitié.

Mardi 7 de 14 h 40 à 16 heures

FANTIN-LATOUR : UN PEINTRE INDEPENDANT DE LA GENERATION DES IMPRESSIONNISTES par Mme GIBERT, conférencière au Musée de l'Homme - exposition au Musée du Grand Palais jusqu'au 7 février.

Vendredi 10 décembre à 21 heures

Théâtre : "LE FILS DE PERSONNE" de Montherlant avec Françoise DELILE, ancienne Sociétaire de la Comédie Française.

Mardi 14 de 14 h 30 à 16 heures ARTS & LOISIRS

SAINTE THERESE D'AVILA ET LA FRANCE DU XVII^e SIECLE par M.G. CHAZAL, Conservateur au Musée du Petit Palais (département des peintures) - exposition au Musée du Petit Palais jusqu'à fin décembre.

Mardi 14 à 21 heures

Connaissance du Monde "INCROYABLE ITALIE".

Mercredi 15 à 21 heures

Le trio DESLOGERES présenté par les Concerts de Saint-Cloud.

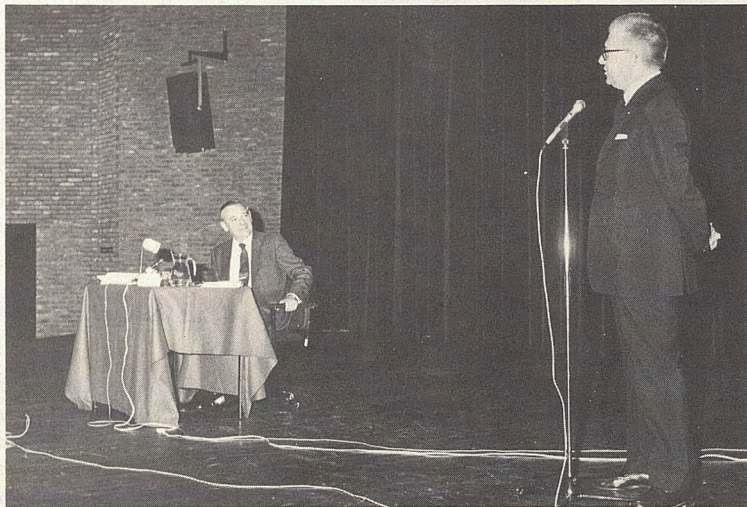
Jeudi 16 à 21 heures

Par la M.J.C. "le Théâtre Double".

centre culturel des 3 Pierrots (suite) **vous avez déjà assisté...**

LE 23 JUIN

à la conférence de Maître André DAMIEN



Le 23 juin, Maître André DAMIEN, Maire de Versailles, est venu présenter une conférence ayant pour thème : "La Chine s'est éveillée" qui a passionné l'auditoire réuni ce soir-là dans la grande salle du Centre Culturel des 3 Pierrots.

Ci-dessus : Maître André DAMIEN et le Sénateur-Maire, lors des présentations.

LE 20 JUIN

au concert Olivia GARNIER Malgorzata SKARBOWSKA

Pour célébrer vingt années d'activité musicale à Saint-Cloud ainsi que le dixième anniversaire de son école de Piano, Pierre PARAGGI a présenté le dimanche 20 juin, au Centre Culturel des 3 Pierrots, un concert donné par deux de ses élèves de l'Ecole Normale de Musique de Paris, Olivia GARNIER et Malgorzata SKARBOWSKA.

Inutile de Présenter Olivia GARNIER, âgée maintenant de 13 ans, et qui fut la soliste du concert MOZART donné avec l'Orchestre de Chambre Jean-François PAILLARD, dans le cadre du Festival d'Automne 1981. Il était intéressant de l'entendre en récital. Sa personnalité artistique est toujours très attachante. Elle s'exprime spontanément en demi-teintes, dans un volume sonore peut-être encore trop restreint.

Le tempérament de la jeune pianiste polonaise, Malgorzata SKARBOWSKA qui vient d'obtenir, à l'Ecole Normale de Musique de Paris, son diplôme d'enseignement à l'unanimité, est tout à fait différent. Son domaine, c'est le rythme, les pages puissantes, colorées. Son jeu est particulièrement remarquable par sa construction, son sens de l'équilibre. Elle est pour l'instant, plus architecte que poète.

En conclusion, un concert tout à fait intéressant parce que varié, placé sous la présidence d'une grande Dame du piano, depuis longtemps entrée dans l'histoire de la Musique, Magda TAGLIAFERRO.

LE 24 JUIN

audition des élèves du Conservatoire

Pour la première fois, la grande salle du Centre Culturel des 3 Pierrots a accueilli "l'Audition-Assemblée générale annuelle" du Conservatoire de Saint-Cloud, le jeudi 24 juin. Après lecture de la liste des 39 lauréats récompensés à l'examen de l'union des Conservatoires des Hauts-de-Seine, Madame ACKERMANN, Directrice, présentait un concert particulièrement varié.

Du saxophone aux profondes sonorités (François COQUET), à la flûte traversière d'un très haut niveau technique (Benoît FABRE), en passant par le clavecin (J.S. Bach toujours redécouvert sous les doigts d'Aline DAMBRI-COURT et d'Isabelle RAMONA), le piano (élégance et maturité des deux jeunes interprètes Anne PERICO et Viviane TOUSSAINT), le hautbois (maîtrise et sensibilité remarquées d'Elisabeth de PLINVAL) et le quatuor à cordes (Vincent JAILLET, Marie-Noëlle LOMBARD, Olivier MANTELET, Claire RIST), excellent échantillon de la classe de musique de chambre, nous avons pu apprécier en fin de programme l'aboutissement de tout ce travail, en écoutant l'orchestre des jeunes du Conservatoire, dirigé avec maîtrise par Xavier RIST qui a su montrer toute la gamme des possibilités de cette formation : légèreté avec l'allegro du Concerto en ré mineur de Vivaldi, adaptabilité à la musique contemporaine (en l'occurrence la première audition d'une œuvre du jeune compositeur Anthony GIRARD, formé en grande partie au Conservatoire de Saint-Cloud, œuvre composée à la demande du Conservatoire pour les membres de son orchestre), plaisir et joie de la création musicale avec deux pièces extraites des Children's Corner de Debussy, orchestrées par Xavier RIST, lui-même.

A l'entracte, était présenté succinctement par la Directrice, Madame ACKERMANN, et le Président, Monsieur de PLINVAL, le rapport d'activité 81/82 : stabilité des effectifs avec 700 élèves, amélioration continue du niveau des élèves, activité croissante de la musique d'ensemble avec la musique de chambre, l'orchestre et l'atelier-jazz.

La rentrée 81/82 était également évoquée avec l'ouverture de la classe de danse classique et le regret de devoir remplacer certains professeurs particulièrement appréciés depuis les débuts du Conservatoire : Mme GUEGUEN, M. et Mme SOULARUE, M. GINZBURG, appelés à d'autres fonctions en province.

Après l'approbation des comptes par l'Assemblée, anciens administrateurs et commissaires aux comptes furent réélus à l'unanimité.

REPRISE DES COURS : LE JEUDI 23 SEPTEMBRE

Inscriptions définitives :

- élèves pré-inscrits en juin : par correspondance ou au secrétariat, à partir du 18 septembre de 15 h à 19 h
- nouveaux élèves, après le 1^{er} octobre, dans la limite des places disponibles.

• Renseignements au secrétariat à partir du 13 septembre de 14 h à 17 h. **771.08.74.**

manifestations communales

Remerciements et félicitations...



De gauche à droite : M. ROHOU, M. ROCHICCIOLI, M. BAISSIN, M. PENON, M. GUAY et Mme LE SAUNIER.

AUX SPORTIFS CLODOALDIENS

“ Cette réunion est destinée à remercier ceux qui toute l'année se dévouent à la cause du sport ” : telle fut la phrase introductive de bienvenue choisie par le Sénateur Maire pour accueillir les nombreux sportifs rassemblés dans les salons d'honneur de la Mairie, le Samedi 12 Juin.

En effet, expliqua-t-il en poursuivant “ il n'y aurait pas d'activités sportives si les dirigeants bénévoles ne donnaient un caractère concret à toutes ces activités. Car derrière l'action des trois conseils (Régional, Général et Municipal) nous ne pouvons ignorer l'activité permanente de tous les présidents d'associations, sportifs, ou personnel communal qui agissent tout au long de l'année à la piscine ou sur les terrains de notre ville ”.

“ Nous espérons développer notre politique en matière d'équipements sportifs car elle est justifiée par une réelle demande de toutes les sections existantes, précisa-t-il encore. Ainsi nous continuerons à consolider notre patrimoine sportif par l'aménagement de courts de tennis et par des terrains évolutifs, allant dans le sens de la formation sportive à l'École Primaire également prévus dans les prochains dispositifs ”.

Une médaille de la Jeunesse et des Sports fut remise à l'occasion de cette réunion à :

- Monsieur Elie-Pierre ROCHICCIOLI, Maire-Adjoint chargé de la Jeunesse et des Sports,
- Monsieur Michel GUAY, Conseiller Municipal,
- Madame Ginette PLUNDER, Secrétaire Général Adjoint,
- Monsieur Daniel BAISSIN, Instituteur à l'École de Montretout,
- Mademoiselle Thérèse LE SAUNIER, Infirmière Municipale,
- Monsieur Daniel PENON, Trésorier de l'U.A.S.,
- Monsieur Yves ROHOU, Chef du Service des Sports,

Pour leur dévouement et leur disponibilité à la cause du sport.

La Médaille de la Ville de Saint-Cloud a été remise à Monsieur René HENRI, Président depuis 1973 de la section Athlétisme dont la compétence fait autorité au sein des ligues et de la Fédération.

Entourés de nombreux Conseillers Municipaux, la Directrice Départementale de la Jeunesse et des Sports, Madame ARNAUD et Jean-Pierre FOURCADE renouvelèrent leurs remerciements et leurs vives félicitations à tous ces heureux récipiendaires.



Remise des diplômes de la Croix-Rouge

Bénévolat et dévouement : ces deux mots sont revenus à plusieurs reprises dans le discours adressé par Jean-Pierre FOURCADE aux nouveaux diplômés :

- du Brevet National de Secouriste,
- du Brevet de Secouriste de la Croix Rouge,
- d'Auxiliaires Sanitaires,
- de Volontaires d'Action Communautaire,
- donneurs de sang bénévoles.

"Je félicite chacun d'entre vous, devait dire le Sénateur-Maire. Je remercie par ailleurs tous ceux qui ont répondu à notre invitation et qui participent bénévolement aux activités de la Croix-Rouge car notre société laisse une grande place au bénévolat. Cet état de fait doit vous pousser à aider encore davantage aux activités des associations de notre ville, toujours prêtes à vous recevoir."

Brevet National de Secouriste et Brevet de Secouriste

Marguerite AYVAZIAN, 1, avenue Alfred-Belmontet - Christine BECHET, 8, rue Michel-Salles - Eric BECHET, 8, rue Michel-Salles - Martine BECHET, 8, rue Michel-Salles - Guillaume BÜCK, 180, boulevard de la République - Philippe CHIAVERINI, 44, rue Athime-Rué, Garches - Pierre CUNY, 20, rue de Buzenval - Laurent DENEUVILLE, 33, rue des Tennerolles - Ghislaine FESTA, 83, rue Charles-Laffitte, Neuilly - Pierre FLANDIN, 20, rue de Buzenval - Mary FLAVIAN, 9, résidence Beausoleil - Claire FOUILLAND, 14, rue Armengaud - Claudine GIRARDOT, 7, rue du Mont-Valérien - Adeline GODART, 126, boulevard de la République - Marie GOLDSCHMIDT, 39, rue du Calvaire - Marie-Hélène GUINARD, 9, rue Pozzo-di-Borgo - Catherine GUY, 8, rue Coutureau - Michel JACQ, 25, rue du 18-Juin - Anne KIRZIN, 26, avenue Duval-Le-Camus - Xavier de la VILLEGORGES, 15, rue Sevin-Vincent - Catherine LEBOURG, 35, rue du Mont-Valérien - Marie-Annick LE NEVE, 10, rue Royale - Valérie LINCOT, 132 bis, rue de la Porte-Jaune - Bernard LORTSCH, 18, parc de Béarn - Marie-Claude PARISSÉ, 12, avenue du Général-Leclerc - Laure du PERRY, 1, rue de Béarn - Anne REIBEN, 3, boulevard Jules-Peltier - Christophe ROMAIN, 2, rue du Camp-Canadien - Cécile TOULOUSE, 16, avenue André-Chevillon - Caroline VILLOTTE, 12, avenue de la Pommeraie - Mademoiselle Danièle ZARAGOZA, Carré Saint-Jean.

Certificat d'initiation aux gestes d'urgence

Marie-Hélène THUREL, 4, allée Florent-Schmitt.



Carte de volontaire d'action communautaire

Jacqueline LAMY, 10, rue de la Redoute - Eliane SAILLARD, 8, parc de la Béren-gère - Marguerite RICHEN, 15, avenue de Fougère - CASSARD, 4, avenue des Vignes - Yvonne LACHERET, 5, avenue de Flore - Simone LEVALLOIS, 19, rue Tourneroche (92150 Suresnes) - Elisabeth ROLIN, 26, parc de la Béren-gère - Madeleine PIERARD, 8, rue du Camp-Canadien - Thérèse THIRIET, 57, rue des Tennerolles - Yvette BURLEN, 25, parc de Montretout - Virginia CHOMAT, 12, avenue Romand.

Donneurs de sang bénévoles

Viviane LARMINAT, 1, villa Pasteur - Victor DESBOURDES, 12, rue du 18-Juin - François RIPART, 69, avenue du Maréchal-Foch - François RONEUR, 102, avenue du Maréchal-Foch.

Entourant J.P. FOURCADE de gauche à droite : Mme WORBE, Conseiller Municipal, le Dr GODARD, Mme FOURCADE et le Dr ARNAUD, Maire Adjoint chargé des Affaires Sociales.

Carte d'auxiliaire sanitaire

Françoise OLIVIER, 44, quai Carnot - Paulette MENU, 27, avenue Clodoald - Anne PILON, 3 bis, rue du Mont-Valérien - Catherine CLAUSSE, 15, avenue Jean-Jaurès (92150 Suresnes) - Béatrix WOLFF, 44, quai Carnot - Inès COURCOUX, 63, rue des Tennerolles - Gaby PAPARELLA, 35, rue du Mont-Valérien - Augusta LAJARILLE, 6, rue du Bois-de-Boulogne - Luciane BEGUE, 1, rue Crillon - Landrie ISMAEL, 150, boulevard de la Villette (75019 Paris) - Annick LAHOUSSAYE DUVIGNY, 66, Grande-Rue (92310 Sèvres) - Martine BESNIER, 35, rue Marth - Corinne LINCONNU, 9, rue Paul-Bert (92000 Nanterre) - Hélène LANGLAIS, 5, rue Henri-Regnault - Jacqueline BENJAMIN, 26 bis, rue Henri-Simon (78000 Versailles).

du 1^{er} au 10 octobre
1982



VII^e
FESTIVAL
DE D'AUTOMNE
SAINT-CLOUD

Sous le Haut Patronage de Jack LANG, Ministre de la Culture,
et la Présidence effective de Jean-Pierre FOURCADE, Sénateur-Maire

VII^e festival d'automne

du 1^{er} au 10^{octobre}

Faut pas payer - Comédie vaudeville

VENDREDI 1^{er} à 20 h 45 - MERCREDI 6 à 15 h - SAMEDI 9 à 20 h 45

Comédie burlesque de Dario FO, mise en scène par Jacques ECHANTILLON.

Décors et costumes : Ezio TOFFOLUTTI

Musique : Vincent LESPAGNOL

- « Le rire part au quart de tour, roule, décolle, rebondit de gag en gag, envahit le chapiteau. » (Le Parisien Libéré)
- « Un Feydau à l'italienne aux quiproquos délirants. » (Les Nouvelles Littéraires)
- « Je n'ai jamais entendu rire de si bon cœur depuis longtemps. » (République du Centre)



Jacques ECHANTILLON

Jazz à Saint-Cloud



François BIENSAN

Festival du swing

SAMEDI 2 à 20 h 45



Guy LAFITTE

FRANÇOIS BIENSAN SEPTET :

« Tribute to Duke Ellington »

François BIENSAN, trompette - Marc RICHARD, alto saxo - André VILLEGER, saxo ténor - Claude GOUSSET, trombone - Philippe BAUDOIN, piano - Pierre-Yves SORIN, basse - François LAUDET, batterie.

Invités américains : Sam WOODYARD, batterie - Wild BILL DAVIS, orque.

André FRANCIS présente :

Marcel ZANINI QUINTET :

Marcel ZANINI, saxo ténor - François RILHAC, piano - Marc Edouard NABE, guitare - Pascal CHEBEL, basse - Alain BOUCHAUX, batterie.



Sam WOODYARD

FRENCH ALL STARS :

Guy LAFITTE, saxo ténor - Michel de VILLERS, saxo alto et baryton - Marc FOSSET, guitare - André PERSIANY, piano - Patrice CARATINI, basse - Al LEVITT, batterie.

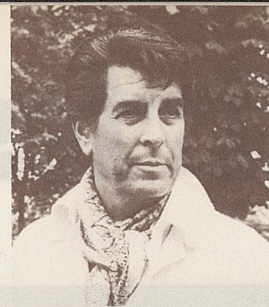
Wild BILL DAVIS



Parc de SAINT-CLOUD - chapiteau des Tréteaux de France Jean DANET

(Photo ci-contre)

10 octobre 1982



Los Calchakis

DIMANCHE 3 à 17 h

LOS CALCHAKIS chantent les poèmes latino-américains et s'accompagnent de flûtes andines. Chaque membre du groupe joue de plusieurs instruments.

Ils interprètent « LA MISA CRIOLLA » ; cette œuvre est devenue un classique de la musique argentine auxquelles collaborent régulièrement des chorales régionales car *LOS CALCHAKIS* désirent une participation profonde des villes où ils se produisent. C'est pourquoi, la chorale de La Celle-Saint-Cloud dirigée par Marielle ROUSSEAU participera à cette soirée.

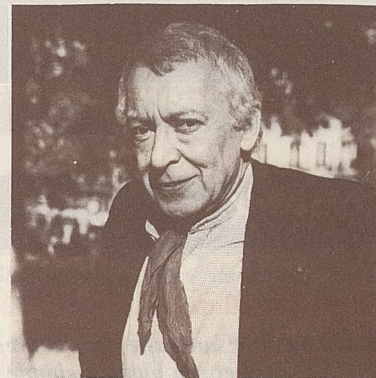
Pierre Seghers présente Galaxie Prévert

LUNDI 4 à 20 h 45

Un spectacle très enlevé où Juliette GRECO avec Gérard JOUANNEST et ses quatre musiciens, François MAISTRE, associés à de jeunes et brillants comédiens : Françoise DEVILLERS, Gilles GUILLOT et Roger LAHAYE (dans un sketch étourdissant de Prévert « Très spectacle dans le spectacle ») offrent au public deux heures de détente où le théâtre, la poésie, la musique et les chansons composent une soirée particulièrement vivante.



Juliette GRECO



François MAISTRE



Pierre SEGHERS

Marionnettes Yves Vedrenne

**MARDI
5 OCTOBRE**

Spectacle offert par la Caisse des Ecoles aux enfants des écoles maternelles et primaires de Saint-Cloud.



VII^e festival d'automne

du 1^{er} au 10 oct



Les Petits Chanteurs de Vienne

MARDI 5 à 20 h 45

En tournée en France, vingt-quatre garçons chantent GALLUS, HAYDN, KUBIZEK, SCHENK, SCHUBERT, MOZART, STRAUSS, sous la direction de Franz FARNBERGER.

Popeck

MERCREDI 6 à 20 h 45

Il a le don de tenir une salle deux heures sous le feu roulant des rires par sa seule présence et son humour simple dérivant d'une observation malicieuse du quotidien.

Sur le ton de la confiance, POPEK raconte mille anecdotes, de la vie d'un petit commerçant juif. Il présente ses sketches d'un accent typique, de mots et de réflexions pertinentes... et son comique est universel.



Marie Paule Belle

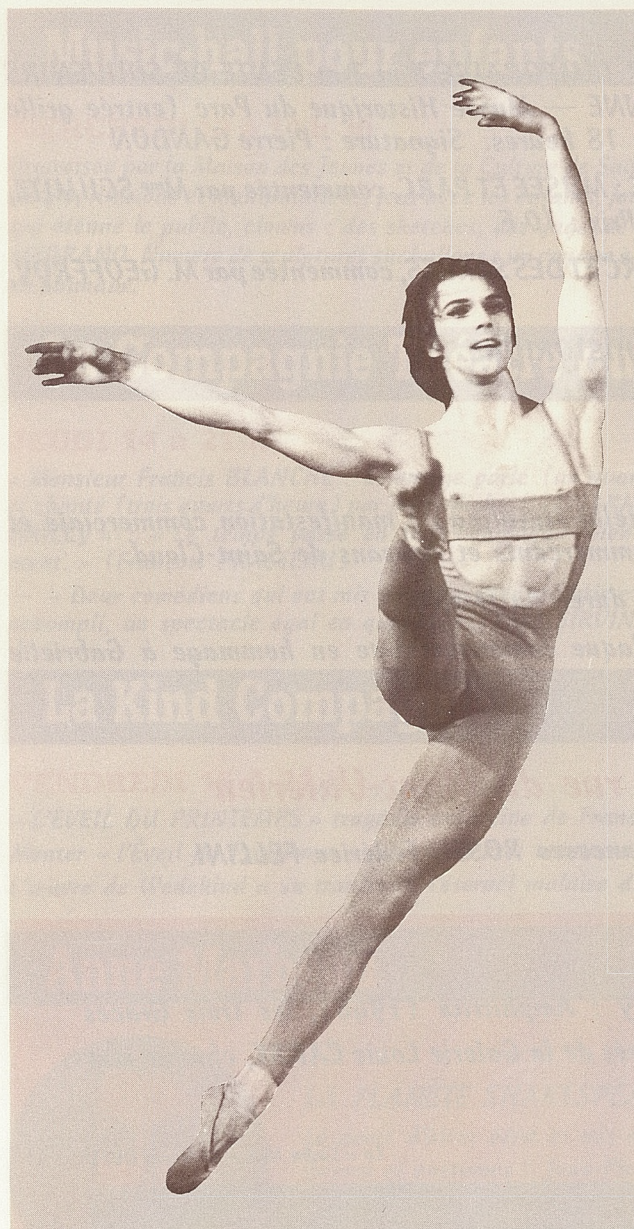
JEUDI 7 à 20 h 45

Gala du Comité PERCE-NEIGE au profit de l'enfance handicapée sous la présidence d'honneur de M. Lino VENTURA.



Sous le chapiteau des Tréteaux de France Jean DANET Parc de SAINT-CLOUD - Rond-Point de la Lanterne

10 octobre 1982



Michaël DENARD

John Littleton

DIMANCHE 10 à 17 h

Né en Louisiane, berceau du folklore, du « spiritual », John LITTLETON a été bercé dès son jeune âge par les splendides chants du peuple noir américain.

Sa voix est juste, somptueuse, caressante, rayonnante... exceptionnelle. Son rêve est le retour aux sources : faire chanter un peuple, exprimer ses espérances et sa solidarité.

Les danseurs étoiles de l'Opéra

VENDREDI 8 à 20 h 45

Première partie : LA FÊTE DES FLEURS A GENZANO (Helsted), SPARTACUS (Katchaturian), ADAGIETTO (Malher), CORSAIRE (Drigo).

Deuxième partie : CASSE-NOISETTE (Tchaïkovsky), LA SOMNAMBULE (Bellini), SOUVENIR (Varèla), SALOME (Musique de cris d'oiseaux), DON QUICHOTTE (Minkus)

avec Claude de VULPIAN, Ghislaine THESMAR, Françoise LEGREE, Elisabeth MAURIN, Cyril ATANASSOFF, Michaël DENARD, Georges PILETTA, Frédéric OLIVIERI.

Messe des artistes

DIMANCHE 10 à 10 h 30

Concélébrée par le Père Roland LETTERON, Aumônier National du spectacle, et le Père Pierre BONNEFOND, Curé de Saint-Cloud.

MESSE GRÉGORIENNE avec la chorale Saint-Grégoire de Paris sous la direction de Michel SIMONNOT.



PENDANT LE FESTIVAL

Dans le parc

- Le 2 octobre : **EXPOSITION PHILATÉLIQUE — BUREAU TEMPORAIRE P et T et VENTE DE SOUVENIRS** organisés par l'**AMICALE PHILATÉLIQUE CLODOALDIENNE** — Musée Historique du Parc (entrée grille d'honneur) de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Signature : Pierre GANDON
 - Samedi 2 octobre à 15 heures : **PROMENADE HISTORIQUE : MUSÉE ET PARC**, commentée par M^{me} SCHMITZ, chargée de mission au Domaine National de Saint-Cloud. Prix : 10 F.
 - Samedi 9 octobre à 15 heures : **VISITE BOTANIQUE DU PARC ET DES SERRES**, commentée par M. GEOFFROY, jardinier en chef honoraire du domaine. Prix : 10 F.
- S'INSCRIRE A L'AVANCE A LA MAIRIE OU AU MUSÉE HISTORIQUE.**

Dans la ville

- Dimanche 3 octobre de 9 heures à 18 heures (place Stella-Matutina) : **manifestation commerciale et artisanale** organisée par la **Nouvelle Association des Commerçants et Artisans de Saint-Cloud**.
- **Concours de vitrines des commerçants** pendant toute la durée du festival.
- Samedi 2 octobre à 11 h 30 : **inauguration d'une plaque commémorative en hommage à Gabrielle ROBINNE et René ALEXANDRE**, 21, rue Gounod.

Au Centre Culturel des Trois-Pierrots, 6, rue du Mont-Valérien

- **Semaine du cinéma italien** : films de Sergio LEONE, Francesco ROSSI, Federico FELLINI.

Avant leur départ pour Tokyo :

- **EXPOSITION DE 4 TAPISSERIES DE RAOUL DUFY** : Amphitrite (1948), les Trois Grâces (1949), le Cadre Noir (1949), le Bel Été (1941). Prêt de la Galerie Louis CARRE, chaque jour de 16 h à 20 h sauf lundi.

Le « Cadre Noir » de Raoul DUFY



APRES LE FESTIVAL

SEMAINE DU JEUNE THEATRE

du 13 au 16 octobre

Centre Culturel des 3 Pierrots - 6, rue du Mont-Valérien

Music-hall pour enfants

MERCREDI 13 à 14 h 30

Organisée par la Maison des Jeunes et de la Culture de Saint-Cloud.

Magie, illusions et manipulations, jeux avec les enfants, jonglages (massues, anneaux, fruits, torches...) grande illusion : un numéro qui étonne le public, clowns : des sketches, des gags, de la musique présentés par BOB et MONO, deux grands artistes du cirque MEDRANO. Numéro de sculptures sur ballons : un voyage à travers une histoire merveilleuse ou des dizaines de ballons se transforment en animaux.

La Compagnie Théâtre du Sympote

JEUDI 14 à 21 h

« Monsieur Francis BLANCHE : hommage parlé (un quart d'heure) et chanté (trois quarts d'heure) par Jean-Michel BONNARME et Didier BAILLY » : « Le temps passe en leur compagnie bien agréablement. » (François PRASTEAU)

— « Deux comédiens qui ont mis au point avec minutie et un métier accompli, un spectacle égal en qualité. » (René SIRVIN)



La Kind Compagnie

VENDREDI 15 à 21 h

« L'ÉVEIL DU PRINTEMPS » tragédie enfantine de Franck WEDEKIND propre à réveiller les résonances de notre adolescence. Monter « L'Éveil du Printemps » c'est peut-être monter un seul texte théâtral qui ait vraiment été écrit sur l'adolescence. L'œuvre de Wedekind a su transcrire l'éternel malaise du passage à l'âge adulte.

Anne Marbeau



SAMEDI 16 à 15 h

LA PLANÈTE SHAKESPEARE

Le conte d'hiver écrit et mis en scène par Jean-Luc JEENER.

Décors et costumes : Jean-Pierre NORTEL.

Ramener trente personnages à une seule comédienne, c'est ici le pari engagé. Il repose sur la personnalité et l'expérience d'Anne MARBEAU : une comédienne qui possède, outre « cette grâce plus belle encore que la beauté » une faramineuse présence scénique (La Croix).

La Compagnie de l'Élan

SAMEDI 16 à 21 h

« LE PIÈGE DE MÉDUSE » la seule pièce d'Erik SATIE qui nous transporte avec grâce et allégresse au royaume de la fantaisie.

« Le piège de Méduse, première et unique comédie signée en 1913 par Erik SATIE, Prince sans rire du canular et de la musique. »



Exposition ARTISANAT-ARTS PLASTIQUES des animateurs de la Maison des Jeunes et de la Culture.

vous voulez assister aux spectacles

POUR LE FESTIVAL du 1^{er} au 10 octobre

LOCATION DES PLACES A PARTIR DU 20 SEPTEMBRE

- *Sous le chapiteau des Tréteaux de France
Parc de Saint-Cloud*
- *A la mairie :
du lundi au vendredi de 10 h à 17 h
le samedi de 8 h 45 à 12 h 15*
- *Par correspondance :
En adressant à la Mairie au plus tard quatre jours
avant la représentation le bulletin de location avec
un règlement par chèque à l'ordre du Trésor Public et
une enveloppe timbrée avec adresse pour l'envoi
des billets.*
- *Au chapiteau des Tréteaux de France :
Le soir de chaque représentation, à partir de
20 heures (mais il est prudent de louer).*

PRIX DES PLACES

FAUT PAS PAYER
FESTIVAL DU SWING
POPECK
DANSEURS ÉTOILES
LOS CALCHAKIS
GALAXIE PRÉVERT
LES PETITS CHANTEURS
DE VIENNE
JOHN LITTLETON

Orchestre : 50 F
Gradins : 35 F
Tarifs réduits :
35 F et 25 F

GALA DU COMITÉ PERCE-NEIGE : Marie-Paule BELLE
40 à 200 F.

TARIFS RÉDUITS : étudiants, carte améthyste, carte familles
nombreuses, groupe à partir de 10 personnes.

APRÈS LE FESTIVAL SEMAINE DU JEUNE THÉÂTRE du 13 au 16 octobre

au

CENTRE CULTUREL DES TROIS-PIERROTS

6, rue du Mont-Valérien

Prix unique : 30 F

Tarif réduit : 20 F

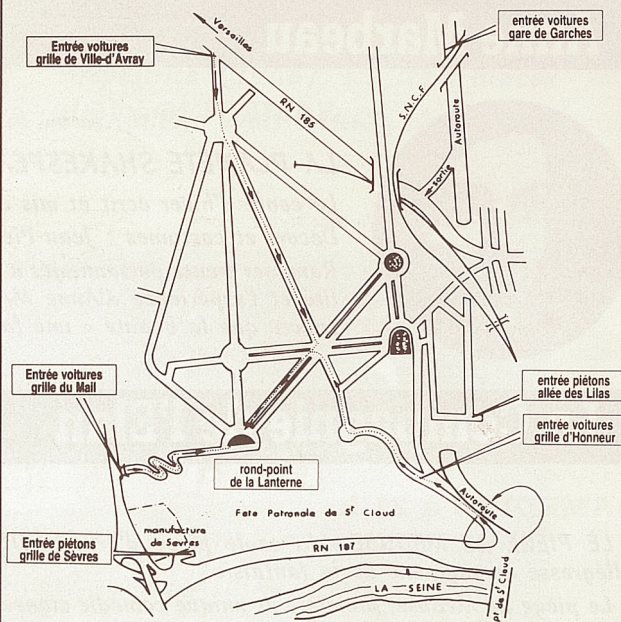
Music-hall enfants : 12 F

en groupe : 6 F

VENTE DES BILLETS ET RENSEIGNEMENTS :

Mairie - ☎ 602.70.40

ET POUR TROUVER VOTRE CHEMIN DANS LE PARC



Les mères de famille fêtées à la Mairie



Comme les années précédentes, les mères de famille clodoaldiennes ayant trois enfants ou plus ont été reçues à la Mairie par le Sénateur-Maire, entouré du Docteur ARNAUD, Maire-Adjoint, chargé des Affaires Sociales, de Monsieur MAROSELLI, Conseiller Municipal chargé des crèches et de plusieurs membres du Conseil Municipal.

Vingt-trois médailles de la Ville " la Mère et l'Enfant ", une médaille de bronze de " la Famille Française et médaille de la Ville " ont été remises à cette occasion à toutes ces mères méritantes qui, en élevant leurs enfants, exercent quotidiennement un métier dont on dit qu'il est le plus beau du monde. Une chorale d'enfants de l'école de Fouilleuse sous la direction de Mademoiselle BRIANÇON concluait cette chaleureuse cérémonie.

Photo ci-contre : J.P. FOURCADE, M. MAROSELLI et le Docteur ARNAUD.

MÉDAILLE DE BRONZE DE LA FAMILLE FRANÇAISE ET MÉDAILLE DE LA VILLE :

Madame DE BODINAT : 5 enfants.

MÉDAILLE DE LA VILLE " LA MÈRE ET L'ENFANT " :

Mmes BOITEL : 4 enfants. DAMBOURNET : 3 enfants. DESANGES : 3 enfants. DUVERNE : 4 enfants. FOULQUIER : 4 enfants. JANNET : 5 enfants. JELENSPERGER : 4 enfants. JUMEAUX : 3 enfants. LAFERTE : 3 enfants. MANKOWSKI : 3 enfants. MARTIN WIGET : 7 enfants. MAURIN : 3 enfants. MENUIT : 3 enfants. MOCHEL : 6 enfants. PERRIN : 5 enfants. PORTRAIT : 3 enfants. NEBOUT : 7 enfants. RAUST : 4 enfants. RENOULT : 3 enfants. REY : 3 enfants. ROBINAUT : 3 enfants. ROYAUX : 4 enfants. SERROR : 3 enfants.

Réception des Enseignants

de nombreux témoignages de reconnaissance

Comme tous les ans, le corps enseignant a été reçu à la Mairie. Une cérémonie qui donne à chacun la possibilité de se retrouver, mais également d'honorer les institutrices et instituteurs qui partent après avoir durant des années, si bien servis la cause de l'enseignement.

" Nous vous témoignons aujourd'hui toute notre reconnaissance, car nous savons combien le métier que vous exercez est difficile " a d'ailleurs exprimé Jean-Pierre FOURCADE à cette occasion en remettant la médaille de la VILLE de Saint-Cloud à Messieurs DUBUIS, ANGOTTI et GERONIMI.

Une marque de reconnaissance reprise un peu plus tard par Monsieur POUPELIN, Inspecteur d'Académie, qui ajouta : " Je m'associe aux remerciements, aux compliments et aux vœux du Sénateur-Maire pour la compétence, la dynamique et la capacité de changement du corps enseignant qui dans son ensemble se tient en permanence à la disposition de la Société ".



Ci-dessus : M. FOURCADE, en compagnie de M. VINSON, Maire-Adjoint chargé de l'Enseignement remet une médaille.

Ci-contre : Nous félicitons les heureux récipiendaires toujours très émus à cette occasion.



LA FETE DU SPORT 1982

par Elie Pierre ROCHICCIOLI
Maire Adjoint chargé de la Jeunesse
et des Sports



du soleil,
de la pluie
et... des centaines
de spectateurs
répartis dans
toute la ville.

Du 4 juin au 12 juin la fête du Sport et des Associations de Saint-Cloud a permis le déroulement de 22 manifestations les plus variées : sportives, cinématographiques, musicales, chorégraphiques ayant l'ambition et la vocation de réunir tous les Clodoaldiens (spectateurs, animateurs ou compétiteurs).

Aux activités diverses traditionnelles les sportifs ont eu, et c'est normal, la meilleure part puisque 1.350 d'entre eux, des plus jeunes aux vétérans ont pu se mesurer dans leurs disciplines préférées : football, tennis, athlétisme, pétanque, tir à l'arc, sports nautiques - judo/aïkido, sports équestres, ping-pong, volley-ball. Plus de 3.000 spectateurs sont venus encourager leurs favoris ou participer à la grande kermesse de clôture qui proposait sur le splendide stand du Carré Saint-Jean des attractions nombreuses et spectaculaires : orchestre de jazz du Conservatoire Municipal, Groupes folkloriques, marionnettes géantes, démonstration de karaté, mont-golfière, ateliers de modelage, simultanée d'échecs -

Piste de Prévention Routière pour conduite auto, etc. Les associations avaient répondu nombreuses à notre appel et des stands très décorés créaient une ambiance joyeuse à côté des matches de football et de volley-ball et des attractions.

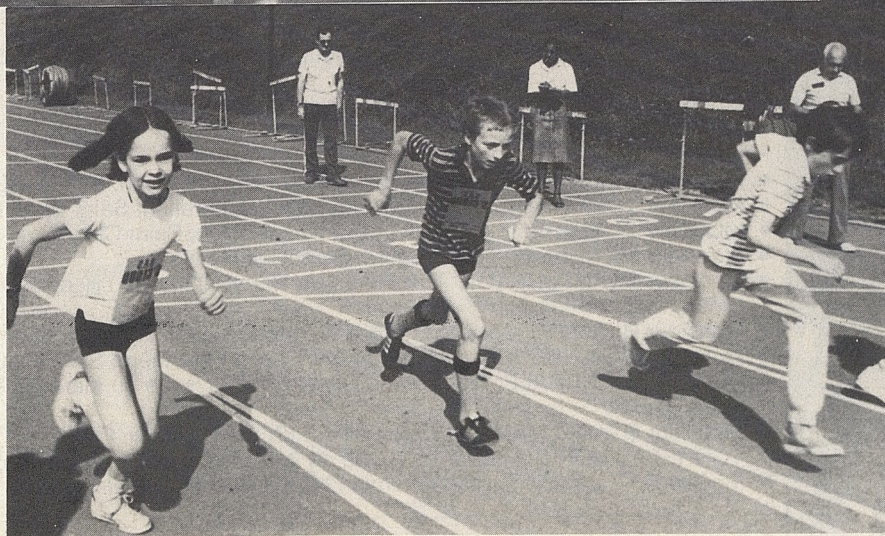
Mais laissons les photos évoquer cette sympathique fête du Sport et des Associations qui avec le bal du 14 Juillet et le Festival d'Automne rythment le calendrier des fêtes municipales de notre ville.



Des cadeaux pour les cavaliers et des flots pour les chevaux ont récompensé chacun des cinq premiers couples des trois épreuves du Concours Hippique organisé dans le cadre de la Fête des Sports. Le très beau parcours monté par le commissaire de piste, Monsieur BOURMALEAU, Directeur du Club Hippique des Etangs, s'inscrivait particulièrement bien dans le cadre prestigieux du Parc de Saint-Cloud où se déroulèrent à la fois le parcours et le carrousel réglé par M. DELAVAL-CLASQUIN, Directeur du Centre Equestre de Buzenval (photo ci-contre).



Comme les années précédentes, la gymnastique était représentée au programme de la Fête des Sports : une discipline à la fois esthétique et rigoureuse, qui d'année en année conserve de fidèles adeptes (photo ci-contre).



Le motonautisme constituait également une manifestation très sportive dont l'aménagement des berges de la Seine, à l'avenir, renforcera encore l'intérêt (photo ci-dessus).

Des centaines d'enfants ont participé aux nombreuses épreuves ponctuant la Fête des Sports : parmi celles-ci l'athlétisme qui remporte toujours un vif succès auprès d'eux (photo ci-contre).



LISTE DES GÉNÉREUX DONATEURS



- Monsieur ANTONAT, Citoyen d'Honneur de la Ville de Saint-Cloud,
- Madame BAILLY, Pharmacienne (17, rue de l'Eglise, Saint-Cloud),
- Monsieur BASSINET, Société B.P. (5, rue Robert-Lavergne, Asnières),
- Monsieur BEAUFILS, Restaurant "Aux Tourangeaux" (19 boulevard Sénard, Saint-Cloud),
- Monsieur BOSCHER, Fleuriste (7, parc de la Bérengère, Saint-Cloud),
- Monsieur BONGERS, Galerie Louis-Carré (10, avenue de Messine, Paris),
- Monsieur BROQUERIE, Masseur-Kinésithérapeute (31, quai Carnot, Saint-Cloud),
- CLINIQUE DU VAL D'OR (14, rue Pasteur, Saint-Cloud),
- Madame COOLS, Royale-Photo (70, rue Royale, Saint-Cloud),
- Paul DAHL, Monsieur le Directeur de la Société (24, Quai Carnot, Saint-Cloud),
- Monsieur DANO, Boucherie-Triperie (35, rue d'Orléans, Saint-Cloud),
- Monsieur DEBAECKER, Directeur des Agences du Crédit Lyonnais du Groupe de Boulogne,
- Monsieur DRIEUX, Boucherie (26, rue Royale, Saint-Cloud),
- Monsieur EHRARD, Optique Saint-Cloud (78, boulevard de la République, Saint-Cloud),
- Monsieur FARCY, Directeur des Films la Maîtrise (52, rue Jacoulet, Saint-Cloud),
- Monsieur FREMY, Chemisier-Tailleur (90, boulevard de la République, Saint-Cloud),
- Monsieur FROT, Boulanger-Pâtissier (72, boulevard de la République, Saint-Cloud),
- Monsieur GIRARD, Charcutier (81 bis, avenue du Maréchal-Foch, Saint-Cloud),
- Madame HEIDET (160, boulevard de la République, Saint-Cloud),
- Monsieur HERCHIN, Directeur des Avions Marcel DASSAULT (78, quai Carnot, Saint-Cloud),
- Monsieur JUTON, Magasin "COMOD" (1, place du Pas, Saint-Cloud),
- Madame KAUFFMANN, Magasin PAPOUNET (15, rue de l'Eglise, Saint-Cloud),
- LABORATOIRES DEBAT (153, rue de Buzenval, Garches),
- Monsieur LABRO, Directeur des Relations Publiques ELF AQUITAINE 77, rue Nelaton, Paris),
- Monsieur LANGOT, Bazar-Cadeaux (13, rue Coutureau, Saint-Cloud),
- Monsieur LEGAY, Cordonnier (4, place du Pas, Saint-Cloud),
- Monsieur LELOUP "l'Heure Suisse" (8, rue Royale, Saint-Cloud),
- Monsieur LEROY, Boucherie-Triperie (7, rue de l'Eglise, Saint-Cloud),
- LES QUATRES LUTINS, Jeux-Jouets (61, boulevard de la République, Saint-Cloud),
- Monsieur LESJEUER (47, Route de Bazainville, Richebourg),
- Monsieur LEYMARIE, Tabac "Le Bergerac" (1, rue du Pierrier, Saint-Cloud),
- Monsieur LOISELET, Boucherie (84, rue du Maréchal-Foch, Saint-Cloud),
- Monsieur LOMPRESZ, Studio d'Art (3, rue de la Libération, Saint-Cloud),
- MONOPRIX, Monsieur le Directeur (5, avenue Foch, Saint-Cloud),
- Monsieur MONSEL (5, rue Lelégard, Saint-Cloud),
- Monsieur PLANTUREAU, "Aux Fleurs du Berry" (Rue de l'Hospice, Saint-Cloud),
- Monsieur RICHARD, Société M.T.B. (41, rue de Calais, Argenteuil),
- Monsieur SAINT PERON, Coiffure (4, parc de la Bérengère, Saint-Cloud),
- SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, Monsieur le Directeur (2, avenue du Maréchal-Foch, Saint-Cloud),
- Monsieur STADELMANN, Disque Polydor (2, rue Cavalotti, Paris),
- TORREFACTION DU GOLF (102, rue de Ja Porte-Jaune, Saint-Cloud),
- Monsieur TRILA, Électricité Générale (24, rue Bucourt, Saint-Cloud),

Petits trains, démonstration de karaté, simultanée d'échecs, stands, musique, danses, attractions diverses prévus dans le cadre de la kermesse, au Carré Saint-Jean ont cette année encore, remporté tous les suffrages des Clodoaldiens. A retenir également : les marionnettes géantes ont apporté en ce dimanche après-midi une note originale et très remarquée.

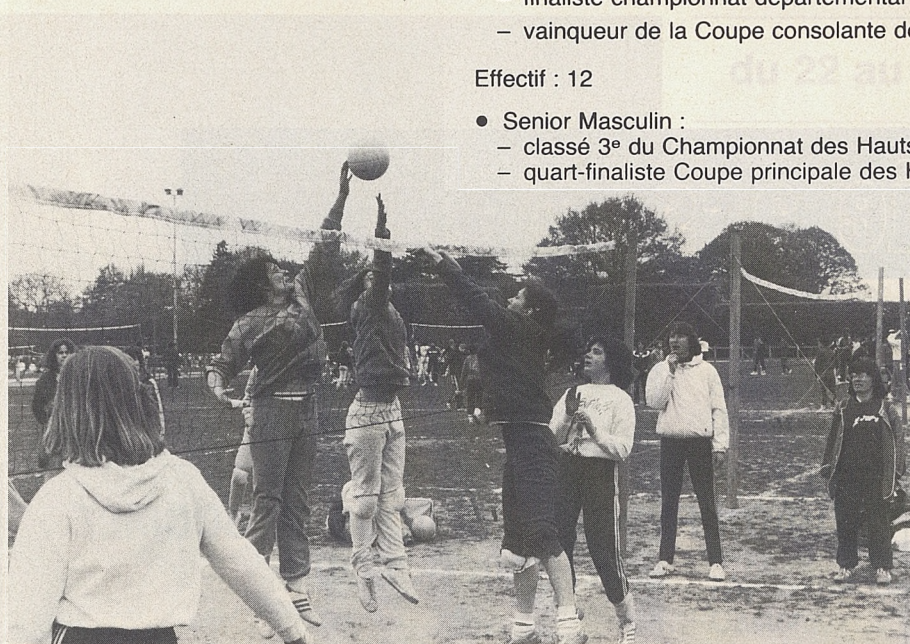
U.A.S. volley-ball

Continuer à améliorer ses records et faire preuve de dynamisme, tels sont les objectifs de la section U.A.S. Volley-Ball qui cette année encore a obtenu de très bons résultats durant toute la saison 81/82 :

- Senior Féminine :
 - finaliste championnat départemental des Hauts-de-Seine,
 - vainqueur de la Coupe consolante des Hauts-de-Seine et Yvelines.

Effectif : 12

- Senior Masculin :
 - classé 3^e du Championnat des Hauts-de-Seine (promotion excellence),
 - quart-finaliste Coupe principale des Hauts-de-Seine.



Effectif : 11

En fin de saison : participation à divers tournois à Créteil, à Nogent-le-Rotrou.

Perspectives pour la saison prochaine :

- renforcement au niveau encadrement, davantage dirigé sur la formation de jeunes joueurs,
- minimum de quatre équipes : deux masculines, deux féminines.

Entraînement : gymnase de la Fouilleuse, avenue Francis-Chaveton. Renseignements au Service des Sports de la Mairie.

LE GOLF, UN SPORT POUR TOUS, UN SPORT VERT

Centre d'initiation et d'entraînement de l'hippodrome de Saint-Cloud



Profanes : Initiez-vous à quelques minutes de votre domicile.

Joueurs : Entraînez-vous, perfectionnez-vous !

Accès : Entrée hippodrome, rue du Camp-Canadien.

Heures d'ouverture : Tous les jours de 9 h à la nuit, sauf les jours de courses hippiques.

Téléphone pour tous renseignements : 771.39.22.

Programme : 45 tapis de jeu dont 10 sous abri - location de matériel - leçons collectives tous niveaux et leçons individuelles, tous les jours sur rendez-vous - le matériel et les balles sont compris dans le prix des leçons - entraînement libre de 9 h à la nuit.

Tarifs

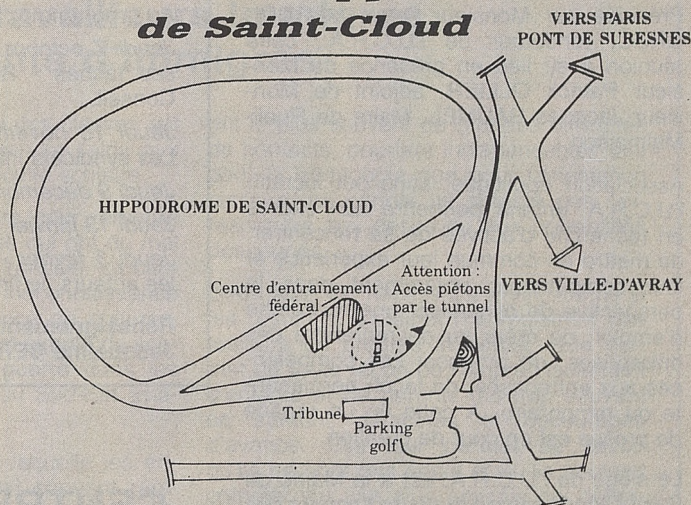
Enseignement tout niveau :

| | |
|--|-------|
| carnet de 8 leçons collectives (1 heure) | 280 F |
| carnet de 8 leçons juniors et étudiants | 140 F |
| leçon collective à l'unité (1 heure) | 40 F |

Leçons individuelles :

| | |
|--|------|
| forfait entrée + balles (consulter le professeur pour le prix de la leçon) | 24 F |
|--|------|

de Saint-Cloud



En semaine entrée gratuite pour les scolaires et les étudiants

Comités d'entreprise
conditions spéciales

Tarif semaine et week-end

| | |
|--|-------|
| entrée journalière | 16 F |
| seau de balles | 8 F |
| location 1/2 série (forfait journée) | 8 F |
| carnet de 50 tickets (valeur 400 F) | 360 F |
| carnet de 10 tickets | 80 F |

la vie associative

UNION DES CADRES EN RECHERCHE D'ACTIVITÉ

La première réunion d'information de l'Union des Cadres en Recherche d'Activité (U.C.R.A.) s'est tenue à Saint-Cloud le 17 mars, dans une salle municipale mise à disposition par Jean-Pierre FOURCADE, Sénateur-Maire.

Présidée par Monsieur Régis MERDRIGNAC, fondateur de l'U.C.R.A., cette réunion a eu lieu en présence de Monsieur Patrick OLLIER, adjoint de Monsieur Jacques BAUMEL, Maire de Rueil-Malmaison.

Association apolitique, sans but lucratif, l'U.C.R.A. entend permettre aux cadres en recherche d'activité de se rencontrer, de mettre en commun leur expérience et leur compétence; notamment dans la perspective de dynamiser une recherche d'emploi; de créer ou de reprendre des entreprises; de proposer ces compétences aux entreprises, de façon permanente ou temporaire. A cette fin un organe de presse est en cour de création.

Le siège de l'U.C.R.A. est à la Mairie de Saint-Cloud; ses animateurs tiennent des permanences actuellement à Garches, 86, Grande-Rue, les jeudis de 15 à 17 heures.

Ils peuvent aussi être contactés à leur domicile :

Régis MERDRIGNAC :
602.83.46
ou Nicolas TRIPIER :
709.33.65

UNION FÉMININE CIVIQUE ET SOCIALE DE SAINT-CLOUD

Les cycles de formation à "LA VIE COMMUNALE", qui s'adressent à toutes celles qui s'intéressent à leur commune, ou qui désirent devenir responsables d'associations, reprendront en octobre.

Ils auront lieu de 13 h 45 à 16 h 30, à la Maison de l'Amitié, 6, place Silly à Saint-Cloud.

Au programme :

Jeudi 7 octobre - Jeudi 21 octobre : La commune - Le Conseil municipal et ses tâches - Répartition des pouvoirs entre : le Maire, la Municipalité, le Conseil.

Jeudi 18 novembre - Jeudi 25 novembre : La commune et ses satellites - Les syndicats intercommunaux.

Jeudi 9 décembre - Jeudi 16 décembre : Le budget municipal (1^{re} partie).

Jeudi 13 janvier 1983 - Jeudi 27 janvier : Le budget municipal (2^e partie).

Jeudi 3 février - Jeudi 17 février : Réalisation d'un équipement - Les étapes, les acteurs, le financement.

Renseignements et inscriptions : Jacqueline CHANTREL (771.62.41) ou Jacqueline BERTHET (771.32.31).

CENTRE CULTUREL INTERNATIONAL

A dater du 7 Juin 1982 Le club international est devenue Le Centre culturel international.

A noter :

La reprise très demandée des MINI-CLUBS de langues pour les enfants de 8 à 12 ans.

La création prévue dans les plus brefs délais d'une nouvelle classe bilingue à notre Jardin d'Enfants Montessori (une recherche de locaux est en cours).

Centre culturel international, s'adresser 5, rue de Garches à Saint-Cloud (602.64.33).

SEMAINE DU LIVRE POUR LA JEUNESSE

du 22 au 28 novembre 1982



La Bibliothèque Municipale,
La Bibliothèque pour Tous,
La Maison des Jeunes et de la Culture
présenteront :

" 500 LIVRES POUR LA JEUNESSE "

Sélectionnés parmi les meilleurs livres parus
dans l'année par l'Association " LIRE "

**SALLE MUNICIPALE, 4 RUE DES
ÉCOLES — SAINT-CLOUD,**

avec la collaboration des Éditions de
l'Amitié et des Éditions Flammarion/Père
Castor.

- Animations autour du livre organisées par la Bibliothèque Municipale et la Maison des Jeunes,
- Participation d'auteurs et de dessinateurs,
- Stand de vente de livres pour les jeunes.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE : 2,
rue du Calvaire.

Mardi : 10 heures à 18 heures
sans interruption,
mercredi, jeudi, vendredi : 10 heures
à 12 h 30, 14 heures à 19 heures,
samedi : 10 heures à 12 h 30, 14
heures à 17 h 30.

☎ 602.50.08.

BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS : 7,
rue Sevin-Vincent (M.J.C.),

Tous les jours sauf dimanche :
10 heures à 12 heures, 15 heures
à 19 heures.

☎ 602.45.26

L'association de Solidarité pour les Travailleurs Immigrés et les Enfants d'Immigrés

Le moment de la rentrée des classes est aussi le moment de reprendre l'aide aux enfants étrangers en difficulté scolaire.

Cette aide est nécessaire pour remettre " sur les rails " des jeunes qui ont du mal à suivre l'enseignement français. La cause de ces difficultés : méconnaissance de notre langue, différence de cultures, ou même absence pure et simple de scolarisation pour état de guerre dans les pays d'origine (réfugiés du Sud-Est asiatique).

L'apparente facilité avec laquelle les enfants étrangers assimilent souvent rapidement une langue très courante cache souvent même chez les plus doués, une grande pauvreté de vocabulaire français et une ignorance tout à fait normale de la " mémoire collective " que tout jeune Français a reçu de son entourage.

Cette aide est nécessaire dans les rapports avec les enseignants. Les parents, pour des raisons linguistiques ou autres

ont le plus souvent de grandes difficultés de contacts, pourtant indispensables tant pour la pédagogie que pour l'orientation scolaire qui parfois ne semble pas correspondre aux désirs ou aux possibilités des jeunes.

Cette aide est nécessaire enfin, même si les résultats scolaires n'enregistrent pas toujours un progrès immédiat : elle permet de toute façon de rompre l'isolement d'enfants et de parents qui trop souvent se sentent déracinés et découragés d'avance. Elle leur permet de savoir qu'ils ne sont pas seuls et qu'ils peuvent compter sur une aide amicale qui déborde souvent les problèmes strictement scolaires.

Pour cela l'ASTI cherche de nouveaux moniteurs bénévoles; la tâche est variée et toutes les bonnes volontés seront accueillies avec joie.

S'adresser à l'ASTI, Maison de l'Amitié,
6 Place Sully - 602.25.69.

Maison des Jeunes et de la Culture de Saint-Cloud :

POUR VOS LOISIRS

DE 6 A 79 ANS

L'Équipe d'animateurs permanents de la M.J.C. encadre une grande variété d'activités de loisirs, de détente et de créativité. Elle accueille dans différents lieux de la ville les enfants, adolescents, jeunes et adultes, groupes à la recherche d'informations, d'un point de rencontre, de discussions ou de distractions.

Vous pouvez y pratiquer :

- ARTISANAT : bricolage, encadrement, modélisme, peinture sur soie, reliure,
- ARTS PLASTIQUES : dessin peinture, modèle vivant, modelage, poterie, céramique, photo,
- LANGUE : espagnol,
- EXPRESSION PAR LE CORPS : claquettes, danse enfants, danse folklorique, danse moderne, gymnastique, yoga,
- GROUPES : cinéma, foyer, musique photo club, théâtre,
- JEUX DE SOCIÉTÉ : belote, bridge, échecs,
- MUSIQUE : guitare, chorale,
- SPORTS EN SALLE : karaté, tennis de table, volley-ball.

| | Renseignements (*) | Inscriptions |
|--|--|---|
| | | lundi - mardi jeudi - vendredi |
| M.J.C. Centre 14, rue des Écoles 602.34.12 | de 12 h à 18 h | lundi 27 septembre mardi 28 septembre mercredi 29 septembre |
| M.J.C. Montretout 7, rue Sevin-Vincent 602.45.26 | de 15 h à 18 h 30 mercredi 9 h à 12 h | Jeudi 30 Septembre vendredi 1 ^{er} octobre |

(*) à partir du 4 octobre, il vous sera également possible de vous inscrire aux heures et jours donnés dans la colonne "renseignements".

LES ACTIVITÉS REPRENDRONT LE LUNDI 4 OCTOBRE 1982.



Simultanée d'échec, au Carré Saint-Jean, dans le cadre de la Fête du Sport.

Samedi 25 septembre à 14 heures, grand tournoi de blitz.

Renseignements et inscription à partir du 10 septembre : soit au 602.45.26 à la M.J.C., soit au 602.54.30 Monsieur RAGUIN

Réunions tous les après-midi de 14 heures à 19 heures Auditorium, 7, rue Sevin-Vincent à partir du 11 septembre.

THÉÂTRE EN ACTION A SAINT-CLOUD

À la suite du succès remporté l'an dernier par divers stages (à la M.J.C., au Collège Gounod), le groupe de programmation théâtre a décidé d'organiser à Saint-Cloud une action spécifiquement orientée vers la pratique théâtrale, du 27 novembre au 19 décembre 1982 : ces trois semaines seront animées principalement par des comédiens professionnels du Théâtre Double, sous la forme de stage et de spectacles.

En plus d'ateliers dans les collèges, les comédiens dirigeront en effet une série de stages ouverts à un large public :

Adultes :

- stage "approche du théâtre" sur deux week-ends,
- stage "sur thème" s'adressant plus particulièrement aux personnes ayant déjà une petite expérience théâtrale, et désirant l'approfondir, sur deux week-ends.

Enfants et adolescents :

- stage pour les 9-12 ans, après les cours ou le mercredi,
- stage pour les 12-15 ans, après les cours ou le mercredi.

Complétant ces stages, des spectacles seront présentés à Saint-Cloud durant cette période.

La Troupe de la Bulle (M.J.C.) proposera notamment : "CAVIAR OU LENTILLES", comédie italienne de Scarnacci et Tarabusi, les jeudi 25, vendredi 26 et samedi 27 novembre, à la M.J.C. 14, rue des Écoles.

Renseignements, réservations et inscriptions, M.J.C., 602.34.12.

CERCLE FÉMININ D'AMITIÉ EUROPÉENNE

Du 26 au 30 avril, dix-huit Clodoaldiennes se rendirent à FRASCATI. Nombreuses furent celles qui retrouvèrent une amie accueillie l'an passé à Saint-Cloud. Outre la réception à la Mairie, par Monsieur le Maire et les membres de son Conseil, le programme officiel comprenait une magnifique journée touristique en Ombrie sans pour autant négliger un aperçu économique illustré par deux exemples séduisants : visites de la manufacture de céramique de Deruta et des ateliers de la styliste Laura Bagiotti qui exporte ses modèles en Europe et jusqu'au Nouveau Monde. Les Françaises présentèrent - en italien - un mémoire, illustré de diapositives, consacré à la Bretagne (dont la "générale" avait eu lieu à Saint-Cloud, quelques semaines auparavant). Comme toujours, des déjeuners ou dîners multiplièrent les contacts et permirent de nouer ou consolider des liens d'amitié.

Une conférence remarquable, au cours de ce trimestre, dont le sujet "le Japon, une autre réponse à : qu'est-ce que naître, vivre et mourir ?" fut brillamment traité par Madame IMBAULT-HUART, Docteur ès Lettres, Maître Assistant à l'Université de Paris V.

La dernière rencontre avant les vacances une journée entière. Au programme :

- visite de la fabrique de clocles BOLLEE DOMINIQUE, à Saint-Jean-de-Braye (Orléans),
- déjeuner à Cléry, à la "Maison de Louis XI" récemment restaurée,
- visite de la basilique, puis du château qui abrite un très riche musée d'histoire locale,

apéritif à Saint-Cloud, dans la salle de l'ancienne poste, auquel étaient conviés les maris. L'ambiance fut d'autant plus joyeuse et chaleureuse que c'était également, ce jour-là, l'anniversaire de Madame COUTANT, Vice-Présidente, dont le dynamisme et l'activité imaginative sont appréciés de toutes.

Ainsi s'acheva dans la joie et l'amitié une année d'activités européennes bien remplie, cependant qui est déjà organisée, pour octobre, la visite du Cercle de Maidenhead.

Madame CHADEYRON

LES AMIS DE SAINT-CLOUD

Les "Amis de Saint-Cloud"... vous connaissez ?

Cette association à vocation historique, culturelle et artistique souhaiterait que de nombreux Clodoaldiens viennent grossir ses rangs.

L'association publie périodiquement un Bulletin réservé à ses seuls adhérents qui, par ailleurs, sont conviés à diverses manifestations ou conférences en rapport avec le passé, le présent ou l'avenir de notre cité.

Venez à nous pour nous encourager et nous aider à poursuivre une œuvre ininterrompue depuis près de trente ans.

D'avance, soyez en remerciés.

Pour le Conseil d'Administration,

Le Président :
Serge RICQUIER.

Cotisations 60, 100 ou 250 F, par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'association des Amis de Saint-Cloud, adressé à notre Trésorière, Madame R. COUTANT, 7, résidence Beausoleil, Saint-Cloud.

ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

La section départementale de l'association tiendra ses membres de l'ordre national du mérite tiendra son assemblée générale annuelle dans les salles de l'école du Centre, 4, rue des Écoles à Saint-Cloud le samedi 23 octobre 1982 à 10 heures.

L'assemblée sera suivie d'un déjeuner pris sur place.

Les adhérents y seront conviés par "La Lettre des Hauts-de-Seine".

Pour ceux ou celles des décorés du "Mérite" qui n'appartiennent pas encore (ou, n'appartiennent plus) à l'Association, cette assemblée peut être l'occasion de nous rejoindre.

Informations et renseignements auprès de :

- Monsieur RICQUIER, Vice-Président départemental, 95, boulevard de la République (602.43.56).
- ou des animateurs du Comité Local :
 - Madame COUTANT, 7, résidence Beausoleil (771.73.76),
 - Monsieur CHOCHILLON, 126 boulevard de la République (771.08.90).

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS DE SAINT-CLOUD

Assemblée générale

L'assemblée générale de l'U.N.C./U.N.C.A.F.N. de Saint-Cloud a eu lieu le 16 mai 1982, sous la présidence de Madame Berthe ORSINI, en présence de : Monsieur Jacques JONKA, Maire-Adjoint, représentant Monsieur le Sénateur-Maire; Monsieur Pierre DELVALLET, Président départemental de l'U.N.C. 92, élu de la veille à ce poste; Monsieur René GODEFROY, Secrétaire général de l'U.N.C. 92, réélu de la veille.

Le rapport moral et le rapport financier sont approuvés à l'unanimité.

La composition du Bureau fait l'objet de deux modifications : Mme M.-Thérèse LEANDRI-COLLE, Secrétaire, succède à M. Georges DURSUS; M. André COLMARD, Trésorier, succède à M. Pierre GERAULT.

Mme ORSINI a clôturé les travaux par une courte allocution soulignant le rôle primordial des combattants pour veiller au maintien de la paix, et mettant en garde contre les dangers d'un neutralisme et d'un pacifisme sans mémoire.

Elle a ensuite remis la médaille du souvenir 39/40 à MM. Marcel SAVARY, Président honoraire, et François de RUFFI de PONTÈVES, Vice-Président et ancien Président actif, qui, ayant démissionné de leurs fonctions pour raison de santé, sont restés néanmoins fidèles à leur section.

A cette occasion Messieurs DELVALLET, puis JONKA ont également prononcé de courtes allocutions très applaudies.

Soldats de France

Une branche "Soldats de France" a été créée récemment à l'U.N.C./U.N.C.A.F.N. Elle a pour but de grouper et d'unir, avec leurs camarades combattants, tous ceux qui ont simplement accompli **leur service national** et s'intéressent aux problèmes de civisme et de défense, à l'exclusion de toute coloration politique.

Les conditions d'adhésion et les cotisations sont les mêmes que les combattants. Dépendant de l'organisme national "Groupe Vezelay", ils sont intégrés à la section unique sur le plan local, avec, si leur nombre le permet, des commissions spécifiques.

L'U.N.C./U.N.C.A.F.N. rappelle également qu'elle accepte les adhésions de tous ceux qui, à un titre quelconque, ont participé aux combats, proches ou lointains, menés pour la défense du pays : T.O.E., résistants, prisonniers, déportés, etc. et même de ceux qui en ont spécialement souffert : veuves de guerre, veuves de combattants, ascendants.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à : Mme ORSINI, Président U.N.C./U.N.C.A.F.N. (771.76.54, le matin) ou à Mme LEANDRI-COLLE, secrétaire du Bureau (771.65.48, le matin).

PROTÉGEONS NOS ESPACES VERTS

L'article " SOIGNONS NOS ARBRES " du Docteur DEBAT, Président de l'Association de Sauvegarde de Saint-Cloud, paru dans le numéro 170 du Bulletin Municipal a suscité des réactions, favorables ou contraires. Nous publions ici la lettre de Madame J. FOURNIER habitant le Parc de la Bérengère, qui, opposée à l'argumentation du Docteur DEBAT sollicite aujourd'hui le droit de réponse.

Monsieur le Sénateur-Maire,

" Ayant terminé la lecture du dernier numéro du bulletin municipal, je me permets de vous adresser cette lettre pour vous faire part de quelques réflexions suscitées par l'article de Monsieur DEBAT intitulé " Soignons nos arbres ", dans lequel il est écrit qu'informé de " l'erreur commise " dans le Parc de la Bérengère, vous avez approuvé l'intervention de Monsieur DEBAT qui a suivi.

Voici donc ces quelques réflexions :

- Les habitants de Saint-Cloud ne peuvent que se réjouir de ce que vous vous efforcez de protéger les espaces verts. Mais je ne suis pas certaine que Monsieur DEBAT vous ait informé de la raison pour laquelle il s'est permis de s'immiscer dans les affaires concernant une propriété privée.

- Monsieur DEBAT écrit : " Dans toute la mesure du possible, on évitera l'égagage ".

Je me pose alors la question suivante : pourquoi tous ces égagages dans la ville, dans les parcs - celui d'une résidence en construction rue du Calvaire, celui du nouveau Centre Culturel, rue du Mont Valérien - dans les jardins entourant certaines maisons particulières - celui qui se trouve à l'angle de la rue Michel-Salles et du boulevard de la République.

Ce ne sont là que quelques exemples ; de nombreux autres pourraient être cités, pris à Saint-Cloud, dans les villes proches pour ne pas parler de Paris. Les " poteaux " - terme employé par Monsieur DEBAT - y sont nombreux...

- Une des photographies accompagnant l'article de Monsieur DEBAT montre le pied d'un arbre dont les racines ont été dénudées " par le piétinement ". En effet, plusieurs arbres ont souffert du manque de soins pendant de nombreuses années. La société des Eaux et Forêts de Versailles avait, lors d'une visite, désigné onze arbres à abattre car ils étaient malades. Une tentative a été faite pour essayer d'en sauver quelques-uns et elle n'a pas été approuvée par tous, notamment par Monsieur DEBAT.

Je m'étonne que le bulletin municipal se fasse l'écho de ce qui se passe dans une

ARTS & LOISIRS DE SAINT-CLOUD

UNE JOURNÉE DE VACANCES

C'était le 10 juin ; Senlis nous accueille sous le soleil et nous nous égayons à travers des vieilles rues pavées, étroites, sinueuses, le long des maisons fleuries dont l'âme affleure la pierre : une halte au château, une autre à la cathédrale, un bain de fraîcheur et de verdure aux arènes.

Après le déjeuner dans un joli petit restaurant de campagne, Senlis nous appelle au son du cor et du piano. Madame GYORGI CZIFFRA, elle-même, dans un style savoureux, nous conte avec foi et amour l'histoire de la fondation Cziffra et nous présente un jeune et talentueux pianiste qui joue pour nous : Liszt, Chopin, Ravel, dans ce cadre unique, récemment rénové, qu'est la chapelle Saint-Frambourg.

La crypte archéologique de Saint-Frambourg nous révèle ses trésors découverts depuis peu, puis le musée de la Venerie nous raconte les souvenirs des chasses à courre d'antan.

Hélas ! il nous faut quitter Senlis, son charme et ses souvenirs des temps anciens, et nous retrouver à Saint-Cloud juste pour les premières gouttes d'un orage mémorable.

C'est sur cette réussite que nous nous sommes quittés et c'est avec joie que nous nous retrouverons pour notre première conférence au Centre Culturel des 3 Pierrots, le mardi 21 septembre à 14 h 30 (voir chapitre " vie locale - programme du dernier trimestre 1982).

Deux visites sont encore fixées pour le dernier trimestre 1982 :

- le jeudi 21 octobre : LE MUSÉE NATIONAL DE CÉRAMIQUE DE SÈVRES. Visite commentée par des conférenciers - S'inscrire à l'avance - rendez-vous sur la place de la Manufacture à Sèvres.
- et le jeudi 25 novembre : LE MUSÉE NATIONAL AUGUSTE-RODIN (Hôtel Biron) - Visite commentée par des conférenciers - S'inscrire à l'avance - Rendez-vous 77, rue de Varennes.



Senlis, la place de la Cathédrale.

Renseignements :

15 bis, avenue
de la Pommeraie
92210 Saint-Cloud

Carte d'adhérent : 40 francs
Droit d'entrée conférence :
adhérent : 10 F
non-adhérent : 18 F
Droit d'entrée
visite commentée :
selon visite.

propriété privée tout comme je m'étonne que Monsieur DEBAT émette publiquement son avis sur les décisions qui ne regardent que les co-propriétaires de la résidence. Il y a des querelles au sein de la co-propriété et en particulier au sujet des espaces verts : il y a ceux qui non contents des services de l'entreprise CANTIN avaient approuvé le choix d'une autre entreprise et ceux qui ont tout fait pour que le contrat de la nouvelle entreprise soit résilié par le Syndic - le Cabinet JUBAULT - et que " l'entretien " du parc soit de nouveau confié à l'entreprise CANTIN.

C'est à ce niveau, pas très élevé, que se situe le problème. Donc il ne peut et ne doit intéresser que les habitants de la résidence et je déplore la publication de cet article dans le bulletin que je lis toujours avec beaucoup d'intérêt et que je souhaite toujours impartial pour être crédible.

En espérant que vous voudrez bien prendre cette lettre en considération et en vous en remerciant à l'avance, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Sénateur-Maire, l'expression de mes très respectueuses salutations.

Madame J. FOURNIER

INFORMATIONS PRATIQUES SOCIALES ET GÉNÉRALES

Le Docteur Jean-Paul GODART est heureux de vous présenter le Docteur Carole KIENER qui le remplace à son cabinet et au domicile de ses patients depuis le 1^{er} août 1982, 126, boulevard de la République - Les Chênes - 1^{er} étage - 602.49.01

Service de garde des pharmaciens

| | |
|---|---|
| Dimanche 12 septembre | Mademoiselle THOMAS 7, rue Dailly |
| Dimanche 19 septembre | Madame BAILLY 17, rue de l'Église |
| Dimanche 26 septembre | Madame CERVEAUX 2 ter, rue Royale |
| Dimanche 3 octobre | Madame DIGUE-LANDRY 14, avenue de Longchamp |
| Dimanche 10 octobre | Mesdames LOCQUET et NOUHEN 160, boulevard de la République |
| Dimanche 17 octobre | Madame MARECHAL 47, rue Gounod |
| Dimanche 24 octobre | Madame NGUYEN THI DUNG 9, avenue Bernard-Palissy |
| Dimanche 31 octobre Lundi 1 ^{er} novembre | } Madame MICLEA 3, Parc de la Bérengère |
| Dimanche 7 novembre | |
| Jeudi 11 novembre Dimanche 14 novembre | } Monsieur RIGAL 86, boulevard de la République |
| Dimanche 21 novembre | |
| Dimanche 28 novembre | Mademoiselle THOMAS 7, rue Dailly |
| Dimanche 5 décembre | Mesdames LOCQUET et NOUHEN 160, boulevard de la République |

PERMANENCE DES GÉOMÈTRES EXPERTS

La Chambre Syndicale des Géomètres-Experts du département vous informe qu'elle tiendra une permanence le premier jeudi de chaque mois entre 14 heures et 17 h, au 770.24.34.

IMPOT SUR LES GRANDES FORTUNES :

Mise en place d'un dispositif

RENSEIGNEMENTS ET INFORMATION

Une cellule chargée de renseigner les contribuables est créée à l'Hôtel des Impôts de Sèvres, 8, avenue de l'Europe 92310 SEVRES (tél. : 534.75.02).

Une antenne de cette cellule fonctionne à l'Hôtel des Impôts de Sceaux, 130, rue Houdan 92330 SCEAUX (Tél. : 660.37.37).

Une documentation (instruction administrative - guide de l'évaluation des biens) est en vente aux magasins de l'Imprimerie Nationale, notamment : 2, rue Paul Hervieu PARIS (15^e).
20, rue de la Boétie PARIS (8^e).

RAPPEL DES MODALITÉS DE DÉCLARATION

Les personnes imposables devront déposer leur déclaration AVANT le 15 OCTOBRE 1982 A LA RECETTE PRINCIPALE DES IMPOTS de leur domicile au 1^{er} janvier 1982 le PAIEMENT devra être effectué lors du dépôt de la déclaration.

S'adresser au Centre des Impôts dont dépend la commune de résidence.

Studios ou 2 pièces pour les agents de la Mutuelle Générale des Impôts

Dans le cadre de ses activités sociales afin de faciliter l'installation des jeunes agents nouvellement nommés dans le département, la Mutuelle Générale des Impôts demande aux personnes disposant de chambres, studios ou deux pièces, de bien vouloir adresser leurs propositions à Madame BRAULT Centre des Impôts, 8, avenue de l'Europe à Sèvres ou téléphoner au 534.75.02.

BOURSE AUX VÊTEMENTS

La bourse aux vêtements organisée par l'Association des Familles se déroulera cette année du lundi 4 au vendredi 8 octobre à 12 heures au Foyer des Sportifs, 33, quai Carnot.



(1)

CROIX-ROUGE FRANÇAISE

Comité de Saint-Cloud

16, rue de Garches

602.42.53



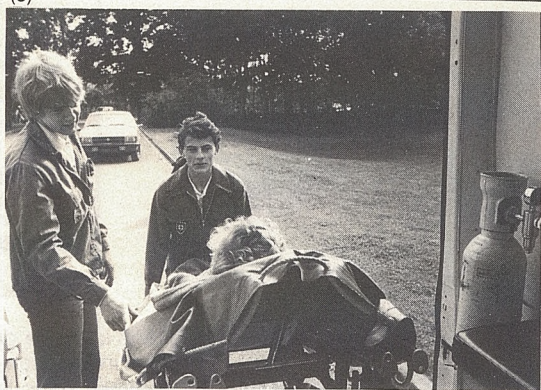
(2)



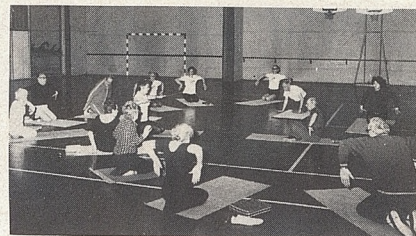
(3)



(4)



(5)



(6)

1. Entr'aide.
2. Allo Mamie.
3. Crèche familiale.
4. Mini-crèche, halte-garderie.
5. Secourisme.
6. Entretien physique.

Et dès la rentrée notre enseignement gratuit :

- Devenez auxiliaire sanitaire en dix-huit séances de deux heures, les lundis et vendredis à partir du vendredi 1^{er} octobre 1982 à 14 heures, à la Clinique du Val-d'Or, rue Pasteur. Rendez-vous sur place.
- Devenez secouriste en quatorze séances de deux heures les lundis et mercredis à partir du lundi 4 octobre 1982 à 20 h 30, Centre Social, rue de l'Yser. Rendez-vous sur place.

A bientôt peut-être dans une de nos équipes ou chez vous pour vous aider si vous avez besoin de nous.

☎ 602.42.53

PERMIS DE CONSTRUIRE

• Permis de construire délivrés du 7 mai au 27 juillet 1982

| Date de l'arrêté | Adresse du chantier | Nature des travaux |
|------------------|----------------------------|-----------------------------|
| 7 mai 1982 | 28, rue Royale | Modificatif façade boutique |
| 11 mai 1982 | 18, rue des Gaillons | Extension pavillon |
| 12 mai 1982 | 6, passage Belmontet | Modificatif pavillon |
| 17 mai 1982 | 28 bis, quai Carnot | Clôture |
| 27 mai 1982 | 14, rue Ernest Tissot | Surélévation pavillon |
| 10 juin 1982 | 4 et 6, rue Tahère | Clôture |
| 10 juin 1982 | 20, avenue des Vignes | Clôture |
| 14 juin 1982 | 17, rue Ferdinand Chartier | Extension pavillon |
| 15 juin 1982 | 45, rue des Tennerolles | Pavillon |
| 15 juin 1982 | 11, rue des Villarmains | Sanitaires |
| 16 juin 1982 | 19, rue Armengaud | Immeuble collectif |
| 16 juin 1982 | 19, rue Armengaud | Modificatif immeuble |
| 22 juin 1982 | 31, quai Carnot | Clôture |
| 24 juin 1982 | 28, rue Sévin Vincent | Extension pavillon |
| 25 juin 1982 | 101, rue Sévin Vincent | Véranda |
| 2 juillet 1982 | 18, rue Pasteur | Extension école |
| 15 juillet 1982 | 50, rue Gouynod | Collectif |
| 15 juillet 1982 | Place de l'Église | Aménagement boutique |
| 27 juillet 1982 | 8, rue Sévin Vincent | Modificatif pavillon |

• Demandes de permis de construire déposées en Mairie et tenues à la disposition du public conformément à la circulaire du Ministère de l'Équipement en date du 31 décembre 1976 relative à la publicité des demandes de permis de construire.

| Date de dépôt | Adresse du chantier | Nature des travaux |
|-----------------|---------------------------------------|--|
| 12 mai 1982 | 11, rue Gounod | Modification de façade de boutique |
| 2 juin 1982 | 3, passage de la Pommeraie | Modification de toiture pavillon |
| 5 juin 1982 | 9, rue Edeline | Pavillon |
| 15 juin 1982 | 40 bis, rue Royale | Remise en état des garages existants |
| 26 juin 1982 | 61 et 63, rue de l'Avre | Clôture et démolition d'un garage |
| 26 juin 1982 | 12, rue Sévin Vincent | Trois pavillons |
| 28 juin 1982 | 7 et 9, rue des Tennerolles | Pavillon |
| 30 juin 1982 | 4, avenue Romand | Extension pavillon |
| 2 juillet 1982 | 1, rue Joséphine | Extension pavillon |
| 6 juillet 1982 | 2, boulevard de la République | Hôtel de 60 chambres |
| 7 juillet 1982 | 7, rue de Garches | Aménagement école maternelle |
| 12 juillet 1982 | 28 et 28 bis, avenue Alfred Belmontet | Extension pavillon |
| 12 juillet 1982 | 58, rue de Garches | Pavillon |
| 15 juillet 1982 | 65, boulevard de la République | Aménagement boutique |
| 15 juillet 1982 | 32, rue des Tennerolles | Extension pavillon |
| 16 juillet 1982 | 27, boulevard de la République | Collectif de 8 logements |
| 26 juillet 1982 | 79, boulevard Sénard | Réaménagement de bureaux et stockage |
| 27 juillet 1982 | 6, place Silly | Rénovation Centre Ville - Crèche Maison de l'Amitié - Logement - Parking |

OU ET QUAND LE RAMASSAGE DE VOS ENCOMBRANTS ?

| Quartiers | Jours | Septembre | Octobre | Novembre | Décembre |
|--|-------------------|-----------|---------|----------|----------|
| Coutureau-République et Centre | Mardi matin | 14-28 | 12-26 | 9-23 | 14-28 |
| Côteaux-18 Juin et Val-d'Or Tourneroches-Fouilleuse | Mercredi Matin | 15-29 | 13-27 | 10-24 | 15-29 |
| Montretout et Pasteur-Magenta | Jeudi Matin | 16-30 | 14-28 | 11-25 | 1 6-30 |

conseil municipal

SÉANCE DU JEUDI 17 JUIN 1982

Communications du Maire et des Adjointes sur leurs activités

Monsieur le Maire

SÉCURITÉ

Monsieur le Maire reçoit chaque mois Monsieur le Commissaire principal de Police. Au cours de leur dernière entrevue, il fut en particulier question des plaintes déposées par les riverains de la M.J.C. du Centre. La surveillance nocturne par les rondes de police sera intensifiée.

Monsieur R. BASSINET

CENTRE CULTUREL DES 3 PIERROTS

• **Cinéma** : le bilan des six semaines d'exploitation depuis l'ouverture, le 5 mai, est encourageant et démontre que les Clodoaldiens attendaient le retour du cinéma à Saint-Cloud : **7.041 ENTRÉES** ont été enregistrées pour 12 films et 62 séances.

Ce succès paraît dû, en particulier, au choix des films et à la politique tarifaire voulue par le Conseil Municipal.

• **Autres spectacles** : Organisées par la ville ou par des associations, plusieurs manifestations culturelles se sont tenues au Centre Culturel des 3 Pierrots, remportant en général un bon succès (Festival Gershwin, concert des professeurs du Conservatoire, exposition des Amis des Fleurs, Connaissance du Monde, Festival du Court Métrage de la M.J.C., etc.).

COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE D'ANIMATION CULTURELLE ET SPORTIVE

Madame WORBE rend compte de la réunion du 14 juin dont le détail figure au chapitre "Participation à la Vie Municipale".

Parmi les thèmes abordés :

- La Fête du Sport : le Maire et le Conseil Municipal tiennent à remercier tous ceux qui ont contribué au succès de cette Fête du Sport 1982 : élus, bénévoles, dirigeants d'associations, personnel municipal, administratif et technique, avec une mention particulière pour Monsieur Y. ROHOU, Chef du Service des Sports et Monsieur J.M. OYHENART, Directeur du Centre Sportif des Tourneroches.
- Le Centre Culturel des 3 pierrots.
- Le Festival d'Automne (voir programme encarté dans ce même numéro).



Comme les autres manifestations organisées au Centre Culturel des 3 Pierrots, l'exposition des "Amis des Fleurs" a remporté un vif succès.

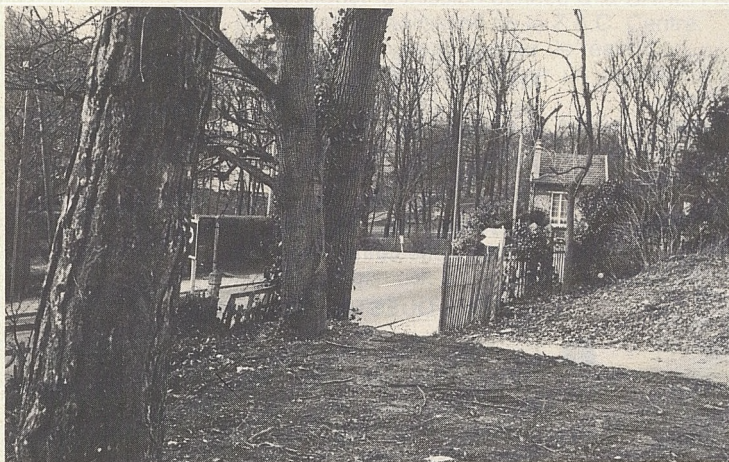
COMITÉ DE QUARTIER DU CENTRE : LE 27 MAI

Monsieur MAROSELLI, délégué de quartier, fait un bref compte rendu de cette réunion à laquelle assistaient : Monsieur le Maire, plusieurs Adjoints et Conseillers Municipaux (voir chapitre "Participation à la vie municipale").

Monsieur B. CUNY

ELARGISSEMENT DU C.D. 180 ET C.D. 180 A

Ce projet fut volontairement limité, lors de l'enquête publique, à l'aménagement des carrefours de la rue de la Porte-Jaune et à l'élargissement sur l'hippodrome de la rue du Camp-Canadien. C'est donc aux seuls propriétaires et locataires de cette première phase que s'adresse l'enquête parcellaire qui se déroule jusqu'au 30 juin à la mairie.



Le carrefour Porte Jaune Tahère : un aménagement réellement nécessaire.

COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE URBANISME ET RÉNOVATION

Deux objets à la réunion du 24 mai, dont rend compte Monsieur LEFORT des YLOUSES, rapporteur :

– le nouveau programme d'aménagement du centre ville (qui fait l'objet de la délibération n° 7 de ce jour).

– l'avant-projet de construction, par le Comité d'Etablissement des Avions Marcel Dassault B.A., d'un centre sportif sur le terrain situé à l'angle du boulevard de la République et de l'avenue Louis-Loucheur.

Le parti architectural a reçu un préjugé favorable, sous réserve que soit bien étudié le choix de la teinte des couvertures.

Monsieur le Docteur ARNAUD

VACANCES DES PERSONNES AGÉES

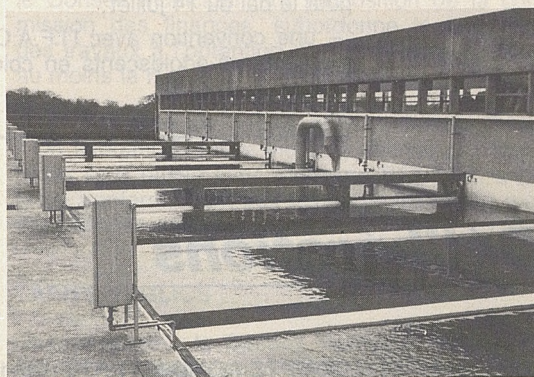
Soixante personnes âgées de Saint-Cloud séjourneront à Samoëns (Savoie) jusqu'au 1^{er} juillet.

Monsieur J. JONKA

ECOLE DU CENTRE

Les travaux de la deuxième phase de restructuration de l'école élémentaire s'achèvent. Les bâtiments à usage scolaire, en cours de restauration, seront fin prêts à la rentrée de septembre 1982.

EAU POTABLE



Monsieur JONKA a représenté Saint-Cloud à la visite du chantier de la nouvelle usine de traitement de Louveciennes. La mise en service de cette usine moderne, dans un an, améliorera la qualité de l'eau distribuée par la Société des Eaux de Versailles et Saint-Cloud. (photo ci-dessus : les bassins de l'usine de Louveciennes).

Madame N. FAUQUENOT

VOIRIE

Plusieurs réfections de trottoirs sont prévues pour cette année. D'autre part, pour améliorer la sécurité des piétons, certaines traversées de routes importantes ont été éclairées. Enfin, des passages piétons en pavés seront créés pour "casser" la vitesse des véhicules dans certaines voies.

CIRCULATION AU CENTRE VILLE

Des feux tricolores seront installés au carrefour de la rue Dailly et des rues du Docteur-Desfossez et Audé. La rue de la Faïencerie va être ouverte en août, ce qui permettra de mettre la rue de l'Eglise en sens unique. Un plan indiquant les sens de circulation sera adressé aux habitants du Centre.

Quant au stationnement, peu de résidents du Centre ont retiré les cartes leur permettant de bénéficier du demi-tarif.

STATIONNEMENT AU CENTRE CULTUREL DES 3 PIERROTS

Une information sera donnée et une meilleure signalisation mise en place pour inciter les automobilistes à utiliser le parc de stationnement couvert de la rue Marie-Bonaparte.

CIMETIÈRE INTERCOMMUNAL DES ULIS

L'inauguration est fixée au 25 septembre 1982.

Monsieur le Maire rend compte des arrêtés qu'il a pris en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Municipal et qui concernent :

- l'engagement de Popeck pour le Festival d'Autonne;
- l'engagement de l'orchestre Mario Cavallero pour le bal du 14 juillet;
- une convention avec l'I.F.A.C. pour l'hébergement de pré-adolescents en colonies de juillet et août;

- un contrat avec la C.A.F. d'Ille-et-Vilaine pour l'hébergement d'enfants en colonies de vacances maternelles;
- la résiliation de la police d'assurance couvrant les véhicules automobiles et cyclomoteurs de la ville;
- la signature d'une police automobile "missions" et d'une police d'assurance "flotte automobile";
- la location d'un appareil de photocopie à prépaiement.

Délibérations

COMPTE ADMINISTRATIF DE 1981

Conformément à la loi, Monsieur Jean-Pierre FOURCADE, Maire, quitte la séance du Conseil Municipal et cède la présidence à Monsieur René BASSINET, Premier Maire-Adjoint.

Après que Monsieur R. LE LUHANDRE, Maire-Adjoint chargé des finances, ait commenté les résultats de la gestion du Maire pour l'année 1981, Monsieur M. GUAY, rapporteur, rend compte de la réunion de la Commission des Finances et du Plan qui a émis un avis favorable à l'adoption du Compte Administratif 1981.

- 1 Le compte administratif du Maire pour les opérations de la Ville de l'exercice 1981 est approuvé à l'unanimité.

Il fait apparaître un **EXCÉDENT** de 6.557.548,29 F qui se décompose de la façon suivante :

| Libellés | Section d'Investissement | Section de Fonctionnement | Total |
|-------------------------|--------------------------|---------------------------|---------------|
| Excédent global | 3.158.172,04 | 6.863.639,03 | 10.021.811,07 |
| Restes à réaliser | 9.269.086,52 | 2.000.000,00 | 11.269.086,52 |
| Total | 12.427.258,56 | 8.863.639,03 | 21.290.897,59 |
| Restes à payer | 13.112.249,30 | 1.621.100,00 | 14.733.349,30 |
| Disponible | 684.990,74 | 7.242.539,03 | 6.557.548,29 |

- 2 Le Compte Administratif 1981 du Service de l'Assainissement est également approuvé à l'unanimité.

Il s'établit comme suit :

| Libellés | Section d'Investissement | Section de Fonctionnement | Total |
|-----------------------|--------------------------|---------------------------|------------|
| Excédent global | 405.359,98 | 168.313,58 | 573.673,56 |
| Restes à payer | 384.272,47 | — | 384.272,47 |
| Disponible | 21.087,51 | 168.313,58 | 189.401,09 |

Félicité par le Conseil Municipal pour sa gestion, Monsieur le Maire reprend ensuite la présidence pour l'examen des autres questions que la Commission des Finances et du Plan a étudiées dans sa séance du 15 juin 1982.

Le Conseil Municipal adopte donc les délibérations suivantes, après avis favorable du Rapporteur de cette commission :

AUTRES QUESTIONS FINANCIÈRES

- 3 Le Conseil Municipal autorise une *ouverture de crédit* de 31.000 F à l'article 6.313.0. du service de l'assainissement pour l'année 1981, compensée par un surplus d'encaissement de redevance d'assainissement.

- 4 et 5 Le "prêt globalisé" permettant de financer les opérations d'investissement de l'année 1982 est contracté aux conditions ci-après, les taux définitifs n'étant connus qu'à la date de la signature des contrats.

| Montant du prêt | Caisse prêteuse | Durée | Taux approximatif | Objet du prêt |
|-----------------|------------------------------------|--------|-------------------|--|
| 3.500.000 F | Caisse d'Épargne de Versailles | 30 ans | 12,25 % | Restructuration École du Centre |
| 2.000.000 F | Caisse des Dépôts et Consignations | 20 ans | 11,75 % | Construction du Centre culturel des 3 Pierrots |

- 6 Une *subvention d'équilibre* de 50.000 F est attribuée à l'A.R.E.P.A. pour combler le déficit d'exploitation du *Foyer-logements des Heures Claires* en 1981. Ce déficit est dû, en particulier, à la limitation - demandée par la ville - de l'augmentation des loyers en 1981.

Z.A.C. DE RENOVATION DU CENTRE-VILLE

- 7 Monsieur B. CUNY, Maire-Adjoint chargé de l'Urbanisme, rappelle que, par délibération du 25 juin

1981, le Conseil Municipal avait autorisé le Maire à engager des négociations avec la SARER sur la base d'un nouveau projet, *sans que la ville n'ait à intervenir financièrement*. Monsieur CUNY rappelle également les principales modifications apportées au programme initial; le parti retenu pour le nouveau projet de réalisation de Z.A.C. tend, en particulier à :

- diminuer la densité des constructions, en conservant le même pourcentage de logements sociaux,
- limiter la hauteur des immeubles,
- améliorer la localisation des commerces,
- augmenter les espaces verts,
- modifier la circulation en limitant la partie souterraine de la rue de la Faïencerie,
- sauver quelques immeubles de la démolition.

La délibération, que le Conseil Municipal adopte à l'unanimité moins une abstention, a pour objet :

- de confirmer la mission donnée à la SARER de poursuivre la réalisation de la Z.A.C. Centre,
- d'adopter le nouveau dossier de réalisation,
- d'autoriser le Maire à signer un avenant à la convention de Z.A.C.,
- de demander l'approbation du nouveau dossier,
- de solliciter les subventions maxima (État, Région, Département) pour tous les équipements publics de cette zone,
- de demander au Préfet/Commissaire de la République un nouvel arrêté fixant la liste des immeubles à démolir, à conserver, à restaurer.

TRAVAUX

- 8 **Accès au Parc de Saint-Cloud** : L'avant-projet dressé par Monsieur FRALEUX, architecte, lauréat du "concours d'idées" lancé le 9 mars 1979, est adopté. La maîtrise d'œuvre sera confiée à la S.N.C.F. pour les passages sous les voies ferrées, à l'architecte pour les autres travaux.

Le devis global atteignant *4,9 Millions de francs*, le Conseil Municipal, sur proposition de la commission des finances, subordonne le lancement des travaux à l'obtention de subventions couvrant au moins la moitié de la dépense.

- 9 **Restructuration de l'école élémentaire du Centre** - Un avenant fixant le montant définitif des honoraires sera passé avec Monsieur BOESSE, architecte, conformément aux textes régissant les marchés d'ingénierie.

TARIFS PUBLICS

Chaque année, le Conseil Municipal est invité à réviser un certain nombre de tarifs communaux, pour tenir compte des augmentations des prix et salaires déjà intervenues au cours de l'année précédente.

- 10 **Cantines, classes transplantées, colonies de vacances** - Les tarifs et les tranches de quotient familial sont uniformément majorés de 13 % par rapport à ceux fixés pour l'année scolaire 1981/1982 (voir tableau ci-dessous).

| Quotient familial ⁽¹⁾ | | Cantines (par repas) | Classes transplantées (par jour) | Colonies de vacances de Pâques et été (par jour) | Colonies de février à Tamié (forfait) |
|--|---|-------------------------|--|---|--|
| 1 ^{re} tranche | - de 1.130 F | 5,00 | 23,00 | 27,00 | 305,00 |
| 2 ^e tranche | 1.131 à 1.410 F | 7,00 | 27,00 | 32,00 | 385,00 |
| 3 ^e tranche | 1.411 à 1.920 F | 9,00 | 41,00 | 49,00 | 580,00 |
| 4 ^e tranche | 1.921 à 2.600 F | 11,50 | 50,00 | 67,00 | 805,00 |
| 5 ^e tranche | + de 2.600 F | 17,00 | 59,00 | 82,00 | 905,00 |
| H O R S Q U O T I E N T | Repas occasionnels (non scolaire) | 20,00 | / | / | / |
| | Cas sociaux | 2,00 | / | / | / |
| | ÉCOLES PRIVÉS ET ÉTRANGÈRES | | | | |
| | - Enfants dont les parents ne sont pas contribuables à Saint-Cloud | / | 70,00 | / | / |
| | - Enfants dont les parents sont contribuables à Saint-Cloud | / | 59,00 | / | / |
| COLONIES DE VACANCES | | | | | |
| - Enfants non domiciliés à Saint-Cloud | / | / | 90,00 | / | |

(1) **Mode de calcul du quotient familial** : total des ressources nettes mensuelles de la famille (allocations familiales comprises) divisé par le nombre de personnes vivant au foyer. Une part supplémentaire est accordée pour un parent isolé.

Une réduction de 25 % est consentie à partir du deuxième enfant d'une même famille partant :

- en classes transplantées : au cours d'une même année scolaire ;
- en colonies de vacances : pour le même séjour.

11 *Crèches municipales* - En application de la convention qui lie la ville et la Caisse d'Allocations Familiales, le barème fixé par cet organisme sera applicable à compter du 1^{er} juillet 1982. Les tarifs augmentent de 10 % environ par rapport à ceux en vigueur depuis le 1^{er} octobre 1981.

12 *Haltes-garderies municipales* : En vertu d'un accord passé avec les responsables de la Croix-Rouge, pour la halte-garderie de la Fouilleuse, et de l'association des résidents pour la halte-garderie de la Bérengère, un tarif unique sera appliqué à Saint-Cloud, à compter du 1^{er} septembre 1982.

Le tarif horaire sera de 7 F pour un seul enfant, 6 F pour un 2^e enfant, 5 F pour un 3^e enfant et 4 F à partir du 4^e enfant.

La carte d'abonnement donnant droit à 10 tickets de 3 heures de garde coûtera 180 F.

Un tarif de 9 F l'heure est fixé pour les enfants dont les parents ne sont pas domiciliés à Saint-Cloud.

13 *Droits de place des marchés forains* - A partir du 1^{er} septembre 1982, les tarifs des droits perçus par le concessionnaire des marchés forains sont majorés de 12 % environ, par rapport à ceux applicables depuis le 1^{er} janvier 1981.



Un étalage du marché de Montretout installé chaque mercredi et samedi matin.

DOMAINE COMMUNAL

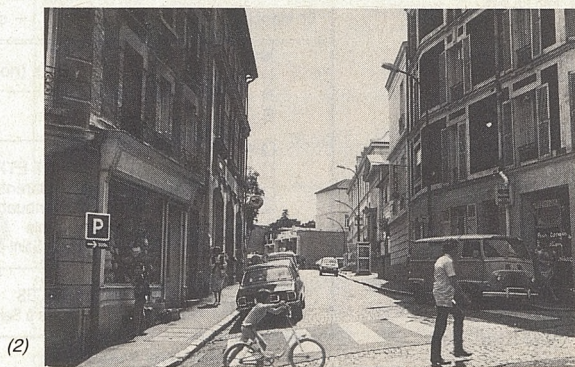
14 *Création d'un restaurant aux "Tourneroches"* : - Le Maire est autorisé à signer, avec la Société PIZZAVIA, un bail emphytéotique pour la location du local municipal situé 17, rue du Mont-Valérien, dans l'enceinte du Centre Sportif des Tourneroches. Ce bail reprendra les termes de la convention provisoire adoptée par le Conseil Municipal le 12 mai 1982.

15 *Vente du pavillon : 60, rue du Mont Valérien*. Cette propriété communale devait être vendue par adjudication, mais aucun candidat ne s'était porté acquéreur lors de la vente publique. Aussi, le Maire est autorisé à signer un compromis de vente, au profit d'un acquéreur qui s'est déclaré intéressé, sur la base de la mise à prix.

AUTRES QUESTIONS

16 *Régie de recettes du cinéma au Centre Culturel des 3 Pierrots*. - Les recettes encaissées chaque semaine excèdent le montant maximum de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver. Cette encaisse maximum est donc portée de 20.000 F à 50.000 F.

17 *Changement de dénomination de rue*. - La dénomination "rue de l'Hospice" est supprimée. Ce court tronçon de rue est annexé à la Place Silly qui se prolongera donc dorénavant jusqu'à la place du Pas de Saint-Cloud et la rue LAUER.



L'ancienne "rue de l'Hospice" désormais annexée à la place Silly venant de la rue des Ecoles (1) ou de la rue Gaston-Latouche (2).

La prochaine réunion du **CONSEIL MUNICIPAL** est fixée au **MERCREDI 14 JUILLET**.

Communications du Maire et des Adjointes sur leurs activités

Monsieur le Maire

Elections municipales

Le Gouvernement a adopté le projet de Loi modifiant le mode de scrutin pour les élections de mars 1983. Ce nouveau mode de scrutin allierait les systèmes majoritaire et proportionnel, mais il reste encore un grand nombre d'incertitudes - concernant, en particulier, le nombre de Conseillers Municipaux - qui ne seront levées qu'après adoption de la loi.

Monsieur Jean-Pierre FOURCADE ajoute être profondément choqué par le mauvais conflit qui a été fait à la Ville de Paris et à son Maire.

En sa qualité de Vice-Président du Conseil Régional d'Ile-de-France, il s'est associé à la protestation solennelle du Président Michel GIRAUD.

Le Conseil Municipal de Saint-Cloud, unanime, élève à son tour une vive protestation contre ce procès fait à Paris et contre le projet initial de division de la capitale en 20 communes.

Monsieur R. BASSINET

Élections au Conseil de Prud'hommes du 8 décembre 1982

La clôture des inscriptions sur les listes électorales est fixée au 31 juillet 1982.

Les demandeurs d'emploi peuvent s'inscrire directement à la Mairie.

Compte tenu des enseignements de la précédente consultation, il a été décidé de regrouper les bureaux de Montretout et de la Fouilleuse. Reste à déterminer le lieu de vote.

VII^e Festival d'Automne (1^{er} au 10 octobre)

Semaine du Jeune Théâtre (13 au 16 octobre)

Le programme du prochain festival se met au point, non sans quelques difficultés. Ainsi, les Tréteaux de France ne peuvent monter la pièce de FEYDAU "Le fil à la patte" pour des raisons de droits d'auteur.

Une pièce de l'auteur italien Dario FO, qui a déjà remporté un grand succès en France et bénéficie d'une très bonne critique, sera créée à Saint-Cloud par la troupe de Jean DANET (cf. programme détaillé dans l'encart figurant dans ce même bulletin).

Parmi les autres manifestations actuellement programmées - des précisions seront apportées ultérieurement - citons :

Une flamme postale annonçant le Festival d'Automne orne déjà les plis postés à Saint-Cloud Principal. Par ailleurs, en accord avec le Conservateur du Domaine et le Receveur des Postes, un bureau de poste provisoire sera installé au Parc, samedi 2 octobre, avec tampon spécial. Une exposition philatélique sera montée par le club local.

A l'issue du Festival, une "semaine du jeune théâtre" (du 13 au 16 octobre) sera organisée au Centre Culturel des 3 Pierrots. (cf. programme figurant dans ce même numéro).

Monsieur B. CUNY

Permis de construire d'un hôtel

Une demande de permis de construire est déposée pour la construction d'un *hôtel 3 étoiles* de 60 chambres, à l'angle de la rue Gounod et du boulevard de la République.

Monsieur le Docteur ARNAUD

Logements

Pas de problème pour l'occupation, par la nouvelle directrice, du logement de direction de l'école élémentaire du Centre. L'institutrice qui l'occupait à titre précaire le libère sans difficulté.

La famille nombreuse réfugiée du Cambodge, logée 20, rue de Garches, dans un immeuble appartenant à la ville va être relogée à titre onéreux à la Fouilleuse.

Vacances des personnes âgées

Le séjour de 60 personnes de Saint-Cloud à SAMOENS (Savoie) du 17 juin au 1^{er} juillet, s'est fort bien déroulé, sous la direction bénévole et amicale de Madame BARTHELEMY, Conseiller Municipal.

Renforcement du service social

Plusieurs candidates au 3^e poste d'assistante sociale, récemment créé, ont été reçues en Mairie. La nomination interviendra prochainement.

Comité départemental de coordination des Services sociaux des Hauts-de-Seine

Madame F. OLIVIER, Conseiller Municipal de Saint-Cloud, a été élue parmi les sept représentants des villes du Département au sein de ce comité.

Crèches municipales et de la Croix Rouge

Une réflexion est engagée sur un projet de *mensualisation* du versement des participations familiales, pour permettre une meilleure gestion des établissements et une simplification de leur comptabilité. Cette question fera l'objet, en septembre d'une réunion de la C.E.M. des Affaires Sociales.

Fête des Mères

Une médaille de la Famille française et 20 médailles de la mère et l'enfant ont été remises le 5 juin en Mairie.



La chorale des enfants de l'école de Fouilleuse a interprété plusieurs chants à la grande joie des parents sous la direction de Mlle BRIANÇON.

Il est rappelé que la médaille de la mère et de l'enfant est décernée à toute mère de famille de Saint-Cloud ayant eu un 3^e enfant (au moins) dans l'année écoulée. Recensement par le bureau d'État civil.

Monsieur J. JONKA parlant pour Monsieur E.P. ROCHICCIOLI

Golf de Saint-Cloud

Pour la rencontre professionnelle des 11/12 septembre (NICKLAUS-BALLESTEROS) la ville de Saint-Cloud apportera son aide matérielle aux organisateurs, en particulier pour faciliter la circulation jusqu'au golf.

Bilan 1981 de l'ensemble sportif des Tourneroches

Grâce en particulier à une forte augmentation de la fréquentation du public, le bilan de l'exercice,

qui vient d'être approuvé par le Conseil d'Administration, se traduit par un excédent de près de 59.000 F par rapport au budget prévisionnel. Ainsi pourra se résorber progressivement le déficit antérieur.

L'installation prochaine d'une pompe à chaleur permettra à l'avenir des économies importantes de combustibles.

Madame N. FAUQUENOT

Taxis communaux

Un contrôle systématique des 21 taxis communaux, effectué par la Police et les Services municipaux a permis de relever :

- que 3 taxis ne disposaient pas de radio. Un délai de 3 mois leur a été donné pour se mettre en règle avec la réglementation municipale.
- que 3 autres étaient en infraction avec la réglementation générale. Procès-verbal a été dressé par la Police.

Les contrôles systématiques et imprévisibles seront intensifiés.

Voie piétonne d'accès au Parc

La Commission des sites a émis un avis favorable au projet de passage défendu par Monsieur BELMONT, Conservateur du Domaine national.

Espaces verts place Clémenceau

La Direction de l'Équipement a remis à la ville les espaces verts qu'elle a aménagés face au pont de Saint-Cloud.

Aire de jeux Z.A.C. Fouilleuse

Durant les travaux de construction de la 2^e tranche, une vaste aire de jeux a été aménagée entre l'école et le gymnase.

Sécurité au carrefour Foch/Weill

Les passages pour piétons surélevés en cours d'installation sont destinés à ralentir la circulation sur l'avenue Foch, afin de mieux assurer, en particulier, la sécurité des écoliers à la sortie des écoles de Montretout.



Comme avenue Foch, des passages pour piétons, surélevés ont été installés boulevard Sénard (photo ci-dessus).

**MONSIEUR LE MAIRE REND COMPTE
DES ARRÊTÉS QU'IL A PRIS
en vertu de la délégation
que lui a donnée le Conseil Municipal
et qui concernent :**

- la fixation du montant du loyer d'un pavillon appartenant à la ville, 19 rue de Buzenval,
- une police d'assurance temporaire " responsabilité civile " pour la Fête du Sport 1982.

Délibérations

Après avis du Rapporteur général de la Commission des Finances et du Plan, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité, les délibérations suivantes :

1 Chauffage urbain par géothermie

Le Conseil Municipal décide de favoriser la réalisation d'une opération de chauffage urbain par géothermie, dans le quartier Val d'Or/Fouilleuse.

Cette opération sera réalisée, sans aucun engagement financier de la ville, par une entreprise concessionnaire.

Les entreprises intéressées devront présenter leurs études détaillées pour le 1^{er} novembre 1982.

2 Sécurité des piétons rue Dailly

Le projet de passage souterrain pour piétons, sous la rue Dailly, entre la rue Audé et la rue du Docteur-Desfossez est abandonné, aucune entreprise n'ayant présenté une offre inférieure au prix limite fixé par la Commission.

Le passage souterrain sera donc remplacé par des *feux tricolores* complets, coordonnés avec ceux de la place Clémenceau.

Pour les études qui lui ont été confiées, la Direction de l'Équipement bénéficiera, conformément aux textes, d'une rémunération de 26.203,16 F T.T.C.

3 Entretien et nettoyage des bâtiments communaux

Un avenant sera passé avec l'entreprise l'IMPEC-CABLE pour ajouter à la liste des bâtiments scolaires et communaux dont elle assure l'entretien, la Mairie et le Centre Culturel des 3 Pierrots.

4 Fourniture de sacs pour la collecte des ordures ménagères

Lors de l'appel d'offres pour la fourniture de sacs plastique, une modification du type de sacs avait été acceptée.

A l'usage, ces nouveaux sacs ne donnent pas satisfaction. Le marché passé pour un an ne sera donc pas renouvelé à compter du 1^{er} janvier 1983.

Il y a donc lieu de lancer un nouvel appel d'offres ouvert pour la fourniture de sacs à partir du 1^{er} janvier 1983.

5 Construction d'une résidence pour personnes âgées à la fouilleuse

Une garantie de 349.505 F est accordée à la S.A. d'H.L.M. " Travail et Propriété " en complément de

celle déjà accordée, pour la même opération, pour un montant de 13 millions de francs le 14 mai 1981.

6 Exercice du droit de préemption propriété, 10, rue de Garches à Saint-Cloud

Par arrêt du 8 juin 1982, la Chambre des Expropriations de la Cour d'Appel de Versailles a confirmé le jugement du Tribunal de Grande Instance de Nanterre fixant à 570.000 F l'indemnité due à Monsieur et Madame DARGENT.

Il est rappelé que, lors de la mise en vente, les vendeurs demandaient 670.000 F alors que la ville, après avis du Service des Domaines proposait 450.000 F pour cette petite propriété destinée à l'extension des services municipaux (voirie).

7 Avantages sociaux accordés aux agents communaux

Comme chaque année, le Conseil Municipal étend aux agents communaux les dispositions de la circulaire du Ministère de la Fonction Publique et des Réformes administratives concernant les avantages sociaux accordés par l'État à son personnel, avec effet du 1^{er} janvier 1982.

L'application de cette circulaire permettra aux agents communaux de bénéficier, dans les limites fixées, d'aides pour les centres aérés, colonies de vacances, classes transplantées, etc.

QUESTIONS DIVERSES

Syndicat des Eaux de Versailles et Saint-Cloud

Le Président du Syndicat ayant obtenu de l'État, pour la construction de l'usine de traitement de Louveciennes, une subvention plus importante que celle prévue, un crédit sera dégagé pour réaliser plus rapidement le programme de réfection du réseau de distribution.

Réflexion sur l'avenir du Busphone

L'une des plus importantes sociétés privées de transport urbain est présidée par un clodoaldien. Monsieur le Maire l'a rencontré et a obtenu qu'il participe à la réflexion engagée sur l'avenir du busphone. L'objectif est de trouver une formule économique et satisfaisante pour les usagers.

Prochaine réunion du Conseil Municipal : jeudi 16 septembre 1982 à 21 heures.

état-civil

du 28 avril 1982 au 21 juillet 1982

NAISSANCES DANS LES FAMILLES CLODOALDIENNES

Karima AÏT ABDESSELEM - Matthieu PARMENTIER - Stéphane BOCHEUX - Jony DUQUE - Romuald RYBACK - Frédéric FREMONT - Cécile VOISIN - Quentin ATALAY - Thomas GUIGUI - Julien BIGOT de la TOUANNE - Bastien TURMEL - Fatma KONTA (1^{er} jum.) - Armelle KONTA (2^e jum.) - Ymen MSAKNI - Vincent LANDRY - Amadou DIAW - Aurélie SUREAU - Thibaut LEINEKUGEL le COCQ - Pierre-André BRISSON - Guillaume DELALONDE - Pamela SUEIRO - Thomas JODEAU - Jean-Marie PELOSSE - Sara DE OLIVEIRA - Marianne COURREGES - Carlos SANTANA - Jean RUBIO - Sherley HICKS - Mathilde de PIEDOÛE d'HÉRITOT - Charlotte MAUGE - Marianne RIBEIRA-GAYON - Marion GRANGE - Guillaume PARA - Marc MIGUET - Nicolas LESCH - Bérengère GOULESQUE - Marion LABARRE - Jérôme BRIZARD - Amélie GARABEDJIAN - Amandine RIBÉREAU - Benjamin KERT - Felicitas Von DROSTE Zu HÜLSHOFF - Sabrina BENNACEUR - Jessica DITOMENE SEKWENDA - Florian SAUCIAS - Xavier MANGIN - Estelle BERTHAULT - Catya PREIRA - Pierre BOULANGER - Nathalie PENOT - David GONCALVES - Harmonie LAVOLOT - Aurélien MAILLE - Alexis TOUYAROT - Mathilde BONGERS - Hugo KONRAD - Florian DUMOULIN - Clara BREEN - Damien EMY - Audrey PEYNET - Nicolas BASTING - Guillaume FAUCONNET - Damien CHAPELET - Jean-Baptiste TRISTAN - Caroline LAURENT - Johanna THEPENIER - Laurène BARNAUD - Laetitia HATTON - Caroline UCZCIWEK - Pascal PELÉE de SAINT-MAURICE - Sébastien BARUFFI - Benjamin RICHEROLLE - Hubert BEAUMONT - Sophie DAMBRINE - Stanislas de LASSUS SAINT-GENIES - Mathieu CHERKIT - Amélie JANSON - Aurélie BASSET - Patrick MORRIS - Stéphanie LABBÉ - Julie MONTSERRAT - Corinne CORNO - Jessica KOZLOWSKI - Thibaut ROUSSEL - (1^{er} jum.) - Jérôme ROUSSEL (2^e jum.) - Morgane LORY - Magali BOUQUIN - Hélène THIEBAUT - Hugues LAJOIE - Marc NADAUD - Laura MARAIS - Julien SAMAMA - Franciszka DEMBINSKA - Cécile BATARD - Thibaut HYAFIL - Joris HÉNIN.

MARIAGES

Abdool NUJURALLY & Marlène GUINGAN - Patrick LADUCHE & Prapasri TANASRIRANGOON - Jean-Marie MOYNOT & Sandrine HANAPPIER - Jean NORZELIUS & Yolande ROMAIN - Hervé CHEVALIER & Laurence MIDAN - Francis COURCHIA & Annie BABU - DIAKIESE-LUAMBA & MAYINGI MASONSA - Dhanraj MOHUN & NARVADA SEEWOONUNDUN - Dominique THOMAS & Noëlle VASSEUR - Yves ANGEL & Dominique LAMBERTINI - Jean-Marc NORÉS & Béatrice CUISENIER - Bruno MOURÈS & Danièle MARSEAU - Philippe ROUHIER & Carole DOULÉ - Alain DUMONT & Annick SAN GALLI - Alain PONS & Maria MARTIN - Laurent WEILLER & Véronique ADAM - Manuel CANAVEZES et Christine BOURDEN - Alain MAUDUIT et Annie LAURENT - Philippe VANDEWALLE & Domitille NOEL - Pierre DUPUY & Marie-Sabine OGER - Philippe COLLOMP & Marie-Hélène SANZ - Eric MATRONE & Véronique GRAFFION - Hubert BOUREL de la RONCIERE & Gaëlle OBERTHÜR - Régis MAUROY & Laurence HERMET - Mahamad HYDA & Badounnessa KHODABUX - Eric VINOT & Catherine ETIENNE - Michel MATHEVON & Martine BENOITS - Christian MILLION-RANQUIN & Claude LEMAITRE - Pascal BLOCH & Anne JOUBERT - Marc MITIFIOT & Christine GROCCQ - Jean PERROLLAZ & Elisabeth JEANJEAN - Pascal CROSNIER & Nadine PENCALET - Christian ANDRIAMIZAKARIVO & Mich RHOBINSON - Patrick MILLOT & Isabelle WEILL-HEBERT - Rodolphe RHOBINSON & Lylié RANJALAHY - Henri CHRIQUI & Sylvie GOURNIER - Olivier LE TOURNEUR d'ISON & Véronique LAMARCHE - Paul MASSE & Anne-Marie RAIMBAULT - Francisco CANO GARCIA & Lorenza CARRIZO ANTA - Jean-Claude CHARON & Marie GIVRAN - Antonio GONÇALVES BEJA & Brigitte MUNOZ - Constantin LOUGOVOY & Sylvie LE GOVEC - Didier PLANADEVALL & Myriam SCHOONBAERT - Patrick ROUX & Martine GUYOT - Etienne DEGBOE & Jocelyne LEBRUN.

DÉCÈS

Albert BOUILLAGUET - Prosper OMER - Fanny CONTENOT Vve PANNIER - Hélène ABIT - Marie PENVEN ép. GAMBARD - André BUFFÉ - Robert DEMOUY - Jeanne DUMAS Vve BOUDOU - Clémentine GALLET Vve BLEUEZ - Fernande FROGER Vve CAYEUX - Gerhard WEBER - Marie-Louise VERCROYSEN Vve BRIOUS - Héliette LÉBOUC Vve BOUFFET - Raoul RILLE - André BROUSSEAU - Marie DUVAL Vve HUET - Madeleine CHAILLY Vve LETELLIER - Maria LE TELLIER ép. FRÉMY - Auguste BREARD - Hélène POSTE - André GUÉRIN - Célestin BURTON - Jean BARTHANAN - Marie ROCHE Vve WARLET - André BLUTEL - Charlotte MANDON Vve CASSAGNES - Andrée PÉGEOT ép. GRASSOT - Virginie HARTEMANN ép. LANDRE - Yvonne GUILLERMOU Vve ROCHE - Jacques ISAMBERT - Alain MAURIC - Roger GRUEL - Charles URBAIN - Yvonne DESBROSSES Vve LAMAISON - Georgette LAGACHE Vve RENAUX - Mildred ROGERS Vve MASSON - Janine ARNAUD - Jean WALTER - Blanche VAIRON Vve CHEVANNE - Ronald LUCAS - Amélie LEBRETON ép. LEBRETON - Denise ROUSSELOT ép. DEPARDAY - Paul PAGNIEZ - René DUMAZET - Anna CHEVAL Vve DEBRAY - Jean-Pierre GUERRIER - Louise DURAND Vve PUEL - Daniel FRETZ - Lucienne AVEZ Vve VICTOR - Geneviève GAUTIER ép. DESTANG - Marcelin PONSEAU - Lucienne TABURIAUX Vve ROMAIN - Eugénie DELAUNAY Vve DELOM - Margot STENLOF Vve LARSON.

carnet

ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Décret du Président de la République du 6 mai 1982

- *Officier* :
Monsieur Marcel MASSAT
45, rue Bucourt
Monsieur Bernard MORVAN
10, résidence Beausoleil
- *Chevalier* :
Monsieur René THEOBALT
8, rue Alexandre-Coutureau

Décret du 10 juillet 1982

Ministère de la Recherche et de l'Industrie :

- *Officier* :
Monsieur Jacky WEILL,
41, rue du Val-d'Or
- *Chevalier* :
Monsieur Pierre LONDE,
5, rue Henri-Regnault
Monsieur Jean MONGRAND,
39, rue des Tennerolles

Ministère de la Défense :

- *Chevalier* :
Monsieur Michel DEUDON,
3 bis, rue du Mont-Valérien

Monsieur Paul PICOCHET,
124, boulevard de la République

Ministère de l'Économie et des Finances (Budget) :

- *Chevalier* :
Monsieur George REY,
137, boulevard de la République

Ministère de l'Éducation Nationale :

- *Chevalier* :
Madame Françoise GERROD,
35, rue du Mont-Valérien

Ministère de la Culture :

- Monsieur Maximilien DELATTE,
13, rue de la Libération
Monsieur Lucien OLIVIER,
5, Parc de la Bérengère.

l'Auberge de la Passerelle

un nouveau restaurant à Saint-Cloud

23, boulevard Senart, 92210 Saint-Cloud

☎ 602.00.22

*A votre disposition pour vos repas d'affaires
et petites réceptions*

déjeuner - diner

fermé le dimanche

COURS DE PIANO

FRANÇOISE BOUKOBZA

19 bis, rue du Calvaire Saint-Cloud

Renseignements et inscriptions

☎ 602.67.08

AU CHIEN CLODOALD

Salon de toilettage

Accessoires pour chiens

Toilettes soignées

18, avenue Bernard-Palissy,
92210 SAINT-CLOUD ☎ 771.33.93

8 h 30 - 13 h 14 h - 19 h

VERANDAS

CLOISONS

MENUISERIE

ALUMINIUM-PLASTIQUE

SURVITRAGE

SAB

73, bld Sénart, 92210 Saint-Cloud ☎ 771.12.12



**BANQUE NATIONALE
DE PARIS**

à ST-CLOUD

- Galerie Marchande des Bureaux de la Colline
du lundi au vendredi **602.14.79**
- 57-59, rue du Mont-Valérien
du mardi au samedi **771.89.40**
- 45, rue Gounod
du mardi au samedi **602.87.00**

B. CLEMENT

5, rue Dailly, 92210 SAINT-CLOUD

Tél. 602 03.83

Fermé le mardi

TRAITEUR, PATISSIER, CHOCOLATIER

ORGANISE :

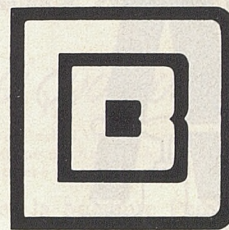
Lunchs, Cocktails, Déjeuners, Dîners

A votre service

Personnel et Matériel

Consultez-nous

BANQUE
de **BAECQUE BEAU**
votre Banque Privée
à **SAINT-CLOUD**



4, parc de Béarn

602 30.19

602 45.61



ENTREPRISE GENERALE DE MENUISERIE
charpentes - escaliers - agencements

H UET s. a.

Tél. 602 43.67

13 et 15, rue de Nogent, 92210 Saint-Cloud

Hubert FAURIE

Artisan Peintre

VITRERIE - PAPIERS PEINTS

134, rue de la Porte-Jaune - 92210 SAINT-CLOUD
Tél. 602.89.16

MENUISERIE - AGENCEMENT - CUISINE

C. DELAUNE

124, rue Tahère - SAINT-CLOUD
771.75.21



PEUGEOT

TALBOT

VEHICULES NEUFS - OCCASIONS SELECTIONNEES

LOCATIONS SANS CHAUFFEUR

MECANIQUE - TOLERIE - PEINTURE TOUTES MARQUES

Aggré Compagnies d'Assurances - Règlements directs

Spécialiste d'équipements de véhicules automobiles pour handicapés physiques



SAINT-CLOUD AUTOMOBILES

147, avenue Foch 92210 SAINT-CLOUD - Tél. : 771.83.80 +



DC 92

602.99.99

210 bd de la République
92210 Saint-Cloud

SERRURERIE

Clés tous modèles
Blindage de portes
Grille de protection
Volet métallique
Porte de cave en fer
Ouverture de porte
Pose de toutes serrures :
Fichet - Muel - Pollux - Picard
Coffre-fort

ELECTRICITÉ

Interphone immeuble et pavillon
Gâche électrique
Digi-clés
Petit dépannage

PLOMBERIE

Fuite d'eau
Branchement machine à laver
Chauffage central : gaz et mazout.

ALARME

Appartement - Pavillon
Magasin - Voiture
Centrale multizones
Barrière infra-rouge
Contacteurs de chocs
Transmetteur téléphonique

RCS Nanterre 310 499 637

ouvert depuis peu
à saint-cloud

un

Yves Martin

Yves Martin

magasin
de fleurs

2, rue Dailly - 602.03.95

A votre service 7 jours sur 7 de 8 h 30 à 20 h 30

*Livraisons assurées par nos soins
ainsi que tous travaux
pour réceptions, mariages, deuils, jardins et terrasses.*

**ATELIER d'Éveil
et d'Initiations Artistiques**

Atelier sur jardin
Enfants de 2 ans 1/2 à 14 ans
et petits groupes selon âge

Dessins - Couleurs - Travaux manuels
Lectures commentées - Ecoute de musique
Bibliothèque - Documentations variées

"ATELIER DES RICOCHETS"
Catherine MAINSON-VITRAC
30 bis, rue Sévin Vincent - Tél. 602.12.82

La Lunetterie

LUNETTES OR et ÉCAILLE
SUR MESURES

JUMELLES - LOUPES
BAROMÈTRES

Piles pour prothèses auditives

9, rue Dailly 602.03.49



Ameublement
Installations
Dessus de lit
Doubles-rideaux
Voilages
Sièges
Sommiers
Matelas
Neuf et réfection
Spécialiste de la
tenture murale

**TEXTILE
SOLEIL**

160, bld de la République
92210 SAINT-CLOUD
☎ 771.87.85

CET HIVER,

ÉCONOMISEZ 70% DE FUEL.



Quoi, quoi, quoi?

Oui, avec Perche i, vous économisez 70% de fuel,
vous avez toujours un chauffage de rechange
et vous avez droit à une subvention EDF de 3000 F.

demandez la brochure Perche i, à

Entreprise CIRASSE

72, rue Royale
☎ 602.41.49



P.E.R.C.H.E. i : UNE POMPE A CHALEUR POUR SOULAGER VOTRE CHAUDIÈRE.

POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES

15, rue de l'Eglise
92210 SAINT-CLOUD - Tél. 602 03.97
602 86.95

Permanence : dimanches et jours fériés
de 9 h à 12 h

6, rue Georges-Clemenceau
78002 VERSAILLES - Tél. 950 01.24

LE CHAUFFAGE GAZ MODULABLE

BASE OU APPOINT
solution la plus ÉCONOMIQUE
la plus FIABLE



ENTREPRISE CIRASSE

602.41.49

72, rue Royale
à Saint-Cloud depuis 1830

ELECTRICITE GENERALE

Signalisation Lumineuse - Eclairage Public

s. a. r. l. R. TRILA

24, rue Bucourt
92210 SAINT CLOUD

Tél. 771 69.74

Agréé EDF et Qualifélec

PLOMBERIE SANITAIRE CHAUFFAGE

Ent. Jean-Luc ROSSET

Tél. 602.20.37
Dom. 741.29.72

82, bd. de la République
92210 SAINT-CLOUD

Crédit Mutuel de Saint-Cloud



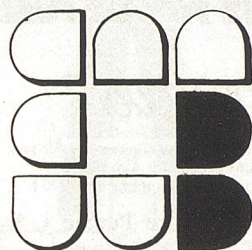
15, rue d'Orléans

Tél. 602.43.40

LES MUTUALISTES DE
SAINT-CLOUD AU SERVICE
DES CLODOALDIENS

DÉPÔTS : INTÉRÊTS SUR
LIVRETS NETS D'IMPOTS

PRÊTS AUX PARTICULIERS



PEINTURE
DÉCORATION
RAVALEMENTS
VITRERIE
REVÊTEMENTS MURAUX
REVÊTEMENTS DE SOLS

BALAC s. a.

138, rue Tahère
92 SAINT-CLOUD 771 83.42 - 771 82.84

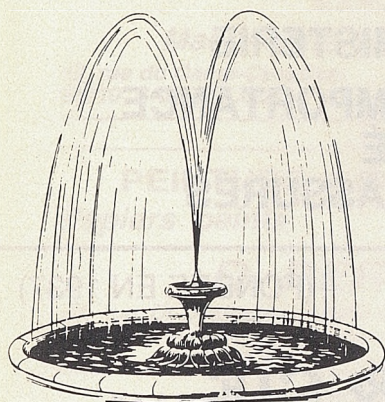
COUVERTURE - PLOMBERIE - CHAUFFAGE CENTRAL
INSTALLATIONS SANITAIRES

Ets A. DURIN

76, avenue du Maréchal-Foch SAINT-CLOUD
Tél. 771 80.77

le restaurant de la grande gerbe

parc de Saint-Cloud
vous propose sa nouvelle formule



Déjeuners
tous les jours

Diners
printemps - été

☎ 602.24.20-602.27.41

fermeture le vendredi

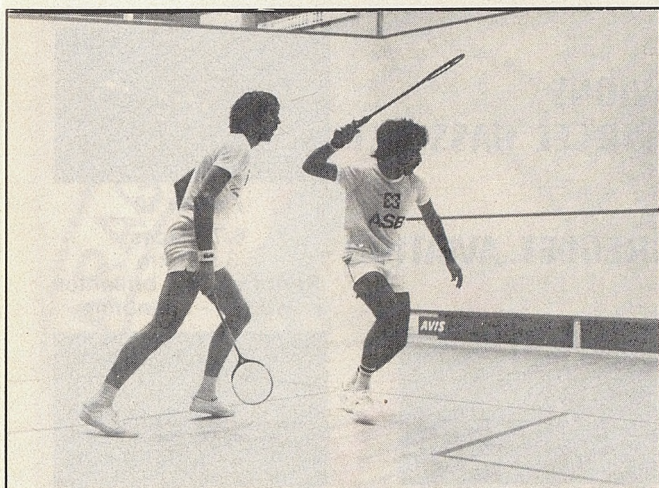
tout à volonté

buffet géant de hors-d'œuvre
choix de fromages et desserts
vins rouges, blancs, rosés
cafés

Au choix : un plat de poissons
ou un plat de viande garnie
(sélection de 10 plats chauds)

120 F tout compris
60 F enfants maxi 7 ans

location de bicyclettes et patins à roulettes de randonnées



602.14.12

LE SQUASH-CLUB DE SAINT-CLOUD
VOUS OFFRE :

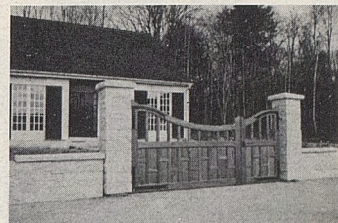
6 courts climatisés
2 saunas - 2 solariums
bar - restaurant
boutique - club hi-fi

Galerie marchande
des Bureaux de la Colline
Saint-Cloud

BOIS et MENUISERIE de MONTRETOUT

Ets R. ROTHE

2, rue Joseph-Leguay
92210 SAINT-CLOUD
Tél. 771.83.57



FABRICANT

VOLET A L'AMÉRICAINNE - BARRES ET ÉCHARPES
PORTES INTÉRIEURES DE STYLE
ET A PETITS CARREAUX
PORTAILS DE CLOTURE

BOIS AU DETAIL découpe à vos mesures
AGGLO - CONTRE-PLAQUÉ - LATTES
MOULURES et TASSEAUX
Quincaillerie BRICARD
Produits pour isolation - Survitrage
MENUISERIE INDUSTRIELLE
Châssis de toiture
DÉPOSITAIRE « KAZED »
(fermé dimanche et lundi - Parking assuré)

COUVERTURE • PLOMBERIE • SANITAIRE
 ADDUCTION EAU & GAZ
 CHAUFFAGE • CLIMATISATION • FUMISTERIE
 INSTALLATIONS INDUSTRIELLES TOUTE IMPORTANCE
 VENTILATION • AIR COMPRIMÉ
 SERVICE APRÈS-VENTE & ENTRETIEN ASSURÉS

S^{TÉ} RAMOS & CIE

(FONDÉE EN 1937)

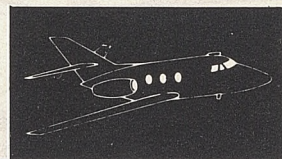
9, av. de Longchamp 771.11.34

37, av. Bernard-Palissy 771.18.36

92210 **SAINT-CLOUD**



AVIONS MARCEL DASSAULT

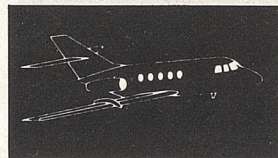


Falcon 10

6/7 places
3.500 km

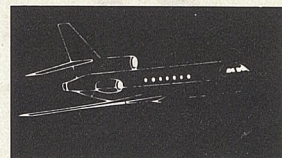
Performances brillantes
vitesse - économie

BREGUET AVIATION



Falcon 20

8/10 places
2.800 km
Vendu à
450 exemplaires



Falcon 50

10/12 places
6.500 km
Tri-réacteur
à long rayon d'action

LES MYSTERE-FALCON DE DASSAULT - UNE FAMILLE UNIQUE

LA FAMILLE FALCON EST VRAIMENT UNIQUE AU MONDE. BENEFICIANT DE LA TECHNOLOGIE DE POINTE DES AUTRES AVIONS DASSAULT-BREGUET, LES TROIS JETS D'AFFAIRES FALCON 10, FALCON 20 ET FALCON 50 VOLENT DANS 45 PAYS. CONCUS ET FABRIQUES COMME LES AVIONS DE LIGNE LES PLUS RECENTS, ILS SE SONT IMPOSES AUPRES DE CENTAINES DE CLIENTS, GOUVERNEMENTS OU SOCIETES.

Entreprise Générale CALVAR

S.A.R.L.

Maçonnerie • Béton armé

10, rue du Camp-Canadien
92210 SAINT-CLOUD

☎ 771.71.71

PEINTURE • DECORATION

Papiers peints

Tissus collés

D. PERRIER

13, rue Dr-Desfossez, SAINT-CLOUD

602.23.85

MAISON DE LA PRESSE

LIBRAIRIE • PAPETERIE

J. Pleurdeau

16, rue Royale, SAINT-CLOUD

☎ 602.04.12



paul dahl

24, QUAI CARNOT, 92212 SAINT-CLOUD

TEL. 602 70.45

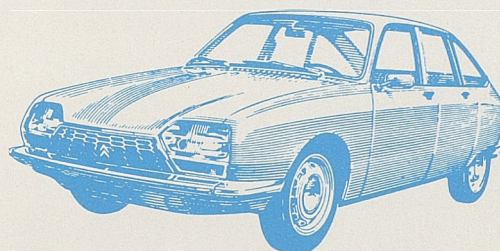
EQUIPEMENTS DE FREINAGE A AIR COMPRIME
PIECES ELECTRIQUES POUR L'AUTOMOBILE

CITROËN

GARAGE MAGENTA

CARROSSERIE - TOLERIE - PEINTURE

1, bd de la République, 92210 SAINT-CLOUD - 602 59.95

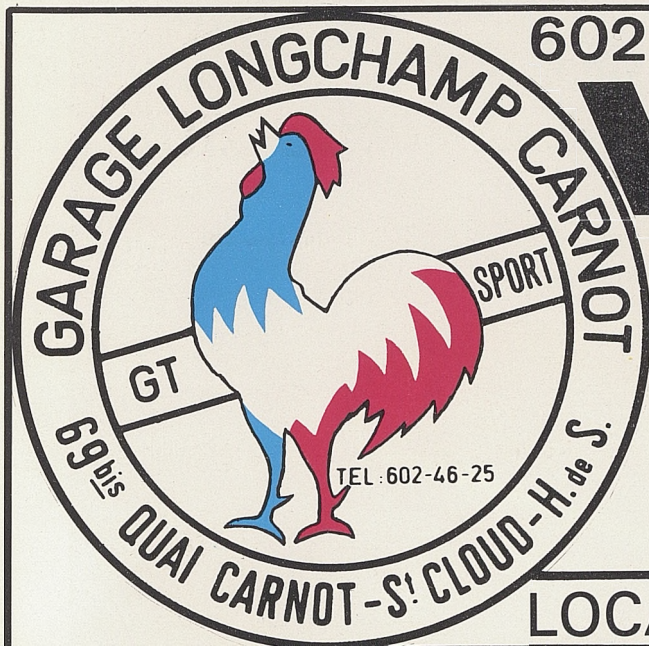


MAGASIN EXPOSITION - ATELIER

4, bd du Général-de-Gaulle, 92380 GARCHES.
741.67.36

LOCATION SANS CHAUFFEUR

CITROËN^GS



602 46 25

AGENCE OFFICIELLE

VOLVO

LANCIA

AUTOBIANCHI

LEYLAND

LOCATION SANS CHAUFFEUR

& TOUTES AUTRES MARQUES :

En votre Domicile :

Pour tout ce qui concerne
la haute décoration
de votre intérieur ;
vos moquettes
vos tentures murales
vos tapis et singulièrement
vos tapis d'Orient, tous
proposés avec Expertise gracieuse



En votre Entreprise :

Pour tout ce qui concerne l'amélioration de l'isolation phonique et thermique par les revêtements de sols et de murs.
Décoration de vos bureaux, magasins, salles de conférence ou tous locaux d'Entreprise.



**TAPIS & MOQUETTES
DE FRANCE**

de vrais professionnels

- Siège social
- 5 Avenue Caroline
- SAINT-CLOUD 92210
- Tél. : 771.03.02
- Télex : 270.894

CONDITIONS SPÉCIALES POUR LES CLODOALDIENS